

FINIE LA GREVE — Les manutentionnaires de grain sont revenus au travail hier après une absence qui durait depuis le 23 août dernier: la fin de la grève a été provoquée par une législation d'Ottawa dans le but de faire reprendre la vie sur la côte de l'Atlantique.

Richardson veut augmenter le budget de la Défense

MONTEBELLO (PC) — Le ministre de la Défense, M. James Richardson, a déclaré jeudi que le budget de la défense doit être augmenté au chapitre de l'équipement, même s'il faut pour cela réduire les effectifs des forces armées.

S'adressant à l'Air Association of Canada, le ministre a dit que la force numérique des forces armées n'est pas le facteur essentiel pour défendre le pays. Des gens armés d'un équipement sophistiqué peuvent être plus efficaces que des soldats munis d'armes inférieures.

"J'estime, dit-il, que le pourcentage du budget de la défense affecté à l'achat de nouvel équipement doit être augmenté, en dépit de nos très réelles difficultés à financer le ministère de la Défense."

Environ 67 pour cent du budget est consacré aux effectifs, 22 p.c. aux opérations et à l'entretien, et le reste en équipement nouveau.

CORRECTION

Au cours d'une entrevue, la semaine dernière, M. Richardson avait annoncé que les limitations du budget forceraient peut-être le ministère de la Défense à réduire ses effectifs et sans doute aussi à retarder ou annuler certains achats d'équipement nouveau.

Son discours à l'Air Association indique qu'il accorde une plus haute priorité à rescaper les projets d'équipement capital.

Passant ensuite à l'un de ses thèmes favoris, M. Richardson, a déclaré que le déséquilibre industriel entre l'Est et l'Ouest du Canada mérite d'être corrigé.

Le ministre, qui représente un comté de Winnipeg, a affirmé que l'un des meilleurs secteurs où devrait s'appliquer cette politique serait l'industrie aérospatiale. Il ne suggère pas de transférer des industries d'une ville à une autre, mais il tient à ce que l'on crée de nouvelles industries dans l'Ouest canadien.

M. Richardson a lutté vigoureusement au cabinet pour l'établissement de services d'entretien d'Air Canada à Winnipeg, et durant la dernière campagne électorale, le gouvernement a annoncé que ces services y seraient fixés.

Au cours de sa conférence, M. Richardson a déclaré que si les délégués tiennent à retenir en mains privées les sociétés d'appartenance étrangère, ces sociétés devraient être achetées par des groupes canadiens.

Autrement, elles seront achetees par le gouvernement. Il a donc suggéré qu'il était dans les meilleurs intérêts des Canadiens que les sociétés de propriété privée achètent ces firmes étrangères

BONNE SAISON DE CHASSE
Saguenay Dry Ginger Ale

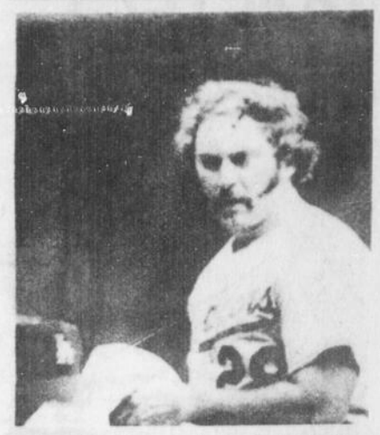
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI
BONNE CHANCE AUX SAGS MAJEURS

2e année No 11 | Samedi, 12 octobre 1974 | 32 pages 20 cents

SPORTS



Les Dodgers de Los Angeles et les Athletics d'Oakland se disputent, à compter de cet après-midi, les honneurs de la Série mondiale de baseball. D'une part, le gérant des Athletics, Alvin Dark, est inquiet de l'état de santé de son as-frappeur, Reggie Jackson, et, d'autre part, le pilote des Dodgers, Walter Alston, redoute quelque peu le comportement des siens à la défensive. Mais les Dodgers pourraient bien sortir vainqueurs de cette grande classique avec la présence de Mike Marshall (notre photo), l'as-pompier de la Ligue nationale, l'homme qui pourrait faire toute la différence au cours de cet série. **(Reportage, page 11)**

Pierre Bourdon a l'intention d'aménager un Temple de la Renommée de la natation, à Roberval... s'il demeure à son poste! (Reportage, page 13)

PERSPECTIVES

Dans le magazine Perspectives d'aujourd'hui, il est certain que le reportage sur René Simard que bon nombre de gens qualifient d'enfant-prodige, sera celui qui attirera le plus l'attention. Mais attention! Il y a également d'autres reportages fort intéressants qu'il ne faudrait pas manquer... Comme celui au sujet de l'euthanasie, une théorie selon laquelle les médecins devraient avoir le droit d'abréger la vie d'un malade incurable. Comme celui démontrant le travail d'abréger la vie d'un malade incurable. Comme celui démontrant le travail d'équipes engagées pour récupérer des millions de pieds de bois immergés dans des lacs des Laurentides. Aussi, quelques photos sur la mode à l'intention des belles de nuit. Et, bien sûr, la caricature de Chapleau qui nous donne une autre image de Gilles Vigneault, ainsi que la chronique de l'humoriste Guy Fournier.

ARTS

Les petites municipalités du Saguenay-Lac- Saint-Jean étaient dépourvues il y a quelques temps d'un service de bibliothèque bien organisé; cela n'en est guère plus le cas depuis que la Bibliothèque centrale de prêt fonctionne, grâce à un petit autobus qui relie ces municipalités et offre aux amants non seulement de la littérature mais d'un peu de tout, pour donner ce service à la population. C'est la journaliste Denise Pelletier-Bouchard qui explique, en page C1, le fonctionnement de cette bibliothèque un peu particulière.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C1 à C4
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	C5 à C8
— Bourse	17
— Bricolage	C10
— Bridge	20
— Cinéma	C2
— Décès	19
— Echecs	20
— Entrecroisés	8
— Finance	16
— Horoscope	20
— Mots croisés	14
— Patron	19
— Sport	11 à 15
— Télévision	C2
— Voyages	C9

Territoires arabes

L'occupation par Israël est un baril de poudre

—Leonid Brejnev—

MOSCOU (AP) — Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev, a déclaré vendredi dans un discours radiotélévisé que la poursuite de l'occupation de territoires arabes par Israël est "un baril de poudre qui pourrait exploser à tout moment".

Il est à remarquer que M. Brejnev a fait cette déclaration au moment où le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a entrepris une nouvelle mission au Proche-Orient.

M. Brejnev, qui n'a évoqué que brièvement les problèmes internationaux, a réservé cependant une large place, dans ce chapitre, au Proche-Orient. Il a accusé Israël d'avoir esquivé "la reprise des travaux pour un règlement pacifique de la conférence de Genève... avec l'appui de ses soutiens étrangers traditionnels".

"L'Union soviétique, a-t-il dit, est résolument pour la reprise la plus rapide et la plus efficace de la conférence de paix de Genève, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris les Palestiniens".

Le secrétaire général du P.C. a demandé l'évacuation de tous les territoires arabes occupés par Israël. "Faire traîner cette situation qui ne profite qu'aux occupants israéliens équivaut à rester assis sur un baril de poudre qui pourrait exploser à tout moment", a-t-il dit.

CAPITALISME

M. Brejnev a prononcé son discours à Kichinev, à l'occasion des cérémonies marquant le cinquantenaire de la République de Moldavie. Ce discours, qui a duré une heure et 20 minutes, a été essentiellement consacré aux affaires intérieures soviétiques et aux progrès réalisés par la Moldavie. Il n'a pas traité de la politique étrangère dans les détails, comme il l'avait fait dimanche dernier à Berlin-Est.

On sait que l'URSS a manifesté un certain ressentiment, dans le passé, devant les efforts couronnés de succès de M. Kissinger pour ramener la paix au Proche-Orient. M. Brejnev pensait sans doute à la nouvelle mission du secrétaire d'Etat américain, lorsqu'il a déclaré que l'URSS attache une grande valeur à ses rapports avec les dirigeants des pays arabes. Il a fait état notamment, "de notre récente rencontre avec le président syrien Hafez El Assad".

Il a exprimé le soutien total de son pays pour "la juste cause" des Arabes et a parlé du développement de la coopération avec la Syrie, l'Egypte et l'Irak et avec les dirigeants de l'OLP. Il n'a cité aucun autre pays du Proche-Orient.

Dans une autre partie de son discours, traitant de la crise économique dans les pays capitalistes, il a déclaré: "L'inflation galopante, les bouleversements monétaires et financiers, une crise aiguë de l'énergie, un ralentissement de la production, une croissance du chômage sont les symptômes économiques des maux du capitalisme de nos jours".

Pour lui, "la crise de la démocratie bourgeoise" n'a jamais été aussi évidente.

MENACES

Certains observateurs ont vu une allusion à l'affaire du Watergate lorsque M. Brejnev, traitant des pays capitalistes, a parlé "de la décadence interne qui se développe dans la machinerie politique" et de "crise idéologique et morale".

Les problèmes du monde capitaliste créent, selon lui, "de nouveaux éléments de tension dans les relations internationales" et "des menaces réelles ou en puissance pour la paix et la sécurité des nations".

Dans cette situation, a-t-il dit, il est "particulièrement important" que la force des Etats socialistes soit "le principal rempart de la paix universelle et de la sécurité des nations à notre époque".

M. Brejnev n'est pas entré dans les détails en ce qui concerne les problèmes intérieurs soviétiques, mais il a souligné la nécessité d'améliorer la qualité des produits.

Il paraissait fatigué. Il venait tout juste de rentrer des cérémonies du 25e anniversaire de la RDA. Il s'est attiré les rires en déclarant aux dirigeants moldaves que leur équipe de football "joue mal". L'équipe de 1ère division de Nistru Kichinev occupe la dernière place au classement général.

Au début de son discours, M. Brejnev a parlé de 1975 comme devant être "la veille du 25e congrès de notre parti", ce que certains interprètent comme l'annonce que le congrès se réunira en 1976. Le 24e congrès, qui s'est tenu en 1971, avait souligné le rôle prééminent de M. Brejnev dans l'Etat et avait défini la politique de détente qu'il poursuit.



REPLIQUE — M. Leonid Brejnev, le secrétaire général du Parti communiste soviétique, dans un long discours télévisé d'une heure et demie, a exprimé l'opinion, à l'approche de la visite de M. Henry Kissinger au Moyen-Orient, que l'occupation des territoires arabes par Israël constitue une menace qu'il qualifie de baril de poudre.

La CLQ rejette le blâme

HULL (PC) — Le président de la Commission des loyers du Québec, le juge Bernard Desjarlais, n'est pas persuadé que l'action de l'organisme qu'il dirige soit à l'origine du ralentissement des activités dans le secteur de la construction d'habitations, selon le journal Le Droit.

Le juge ne croit pas que le phénomène soit dû uniquement à quelques décisions de la Régie des loyers du Québec, mais principalement aux conditions générales de l'économie actuellement.

Toute l'industrie de la construction, pas seulement le secteur domiciliaire, connaît un ralentissement, précise le président de la commission.

La Commission des loyers est l'instance supérieure qui sert en même temps de tribunal d'appel des décisions de la régie.

"Il ne se bâtit pas non plus de centres commerciaux", d'ajouter le juge, au cours d'un entretien téléphonique.

La déclaration du juge fait suite aux commentaires publics d'un certain nombre d'entrepreneurs en construction, en particulier dans l'Outaouais, qui croient que les récentes décisions de la régie de limiter considérablement les hausses de loyer pour certains types d'appartements pourraient avoir pour effet d'aggraver l'actuelle pénurie de logements.

Environ 30,000 locataires sur 1,000,000 de logements ont déposé une plainte auprès de la régie, soit un pourcentage de 2½ à 3 pour cent. L'an dernier, le pourcentage était de 2 à 2½ pour cent 450,000 à 475,000 logis tombent sous le coup de la loi visant à favoriser les relations entre locataires et propriétaires.

18 novembre

Elections générales au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Faisant suite à deux victoires des Conservateurs dans des élections partielles, le premier ministre Richard Hatfield a déclenché, vendredi, des élections générales au Nouveau-Brunswick, pour le lundi 18 novembre.

Cette décision du premier ministre vient près de quatre ans après que son gouvernement conservateur ait pris le pouvoir en battant l'ancienne administration libérale du premier ministre Louis-J. Robichaud.

La date des élections générales a été annoncée par le service d'information du gouvernement, et le premier ministre Hatfield devait en dire plus long au cours d'une conférence de presse, vendredi après-midi.

La possibilité d'élections avait été soulevée le mois dernier quand Statistique Canada a publié des chiffres montrant que le chômage au Nouveau-Brunswick avait baissé et que les projets d'investissements publics et privés étaient à la hausse. Depuis, de nouvelles statistiques ont indiqué que le chômage a repris sa tendance ascendante.

Ce sont apparemment les victoires conservatrices aux élections partielles du 30 septembre, dans les comtés de Campbellton et York, qui ont précipité la tenue d'élections générales.

M. Hatfield est rentré d'Ottawa cette semaine avec la promesse de prêts fédéraux couvrant 50 pour cent du coût d'une station d'énergie nucléaire de 600 mégawatts à Point Lepreau, soit à environ 20 milles au sud-ouest de Saint-Jean, sur la baie de Fundy.

Mais le premier ministre n'a pas réussi à obtenir de garanties fédérales sur une aide identique pour une seconde unité qui aurait doublé le rendement des installations de Lepreau, ce qui en aurait porté le coût de $500 millions à $900 millions.

On laisse entendre, chez les observateurs, que cette usine nucléaire pourrait devenir l'un des grands thèmes de la prochaine campagne électorale. On assure que les députés libéraux fédéraux tiennent à cette usine nucléaire, ou du moins à la seconde unité, qui serait située dans la partie nord de la province plutôt qu'à l'emplacement de Lepreau, au sud.

Cependant, l'avis général est que le thème principal de la campagne portera sur la situation économique.

Selon toute apparence, les Conservateurs préparent leur campagne avec précaution, en n'oubliant pas la victoire libérale du 8 juillet.

Mais certains Conservateurs du Nouveau-Brunswick, craignant un ralentissement de l'économie nationale l'hiver prochain, ont fait valoir que cela pourrait nuire aux chances de réélection du gouvernement Hatfield si l'élection générale n'avait lieu que l'an prochain.

L'Opposition libérale est dirigée par M. Robert Higgins.

mini-loto

TIRAGE: 28ième
Vendredi, 11 oct. 74.

35846
5846
846

30 séries émises: 90 000 chacune
POSSIBILITE DE 30 GAGNANTS DE $5,000.
240 GAGNANTS DE $500.
2430 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

28ème COURSE 10 octobre 1974

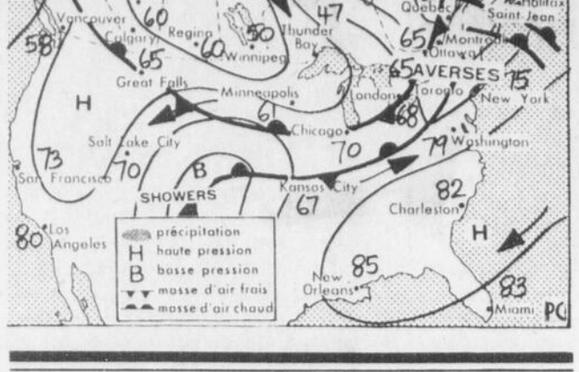
		PRIX
ORDRE:	$1985.60	59
DÉSORDRE:	$44.60	2625

VENTES TOTALES $488,141.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
8	6	1	2

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la province de Québec et de la vallée de l'Outaouais émises à Montréal par Environnement Canada pour samedi avec un aperçu pour dimanche. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Chibougamau: ciel s'éclaircissant en après-midi ou en soirée et plus froid. Minimum près de 35 (2). Maximum 50 (10). Dimanche: généralement ensoleillé et froid.

Haute-Mauricie, Laurentides, Saguenay et Lac St-jean: nuageux et quelques averses. Minimum 32 à 35 (0 à 2). Maximum 55 à 60 (13 à 16). Dimanche: éclaircies et plus froid.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: généralement nuageux et possibilités de quelques averses. Minimum près de 40 (4) mais 30 à 35 (-1 à 2) dans les régions de Québec et des Cantons de l'Est. Maximum 60 à 65 (16 à 18). Dimanche: dissipation des nuages et plus froid.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Septlles: minimum 25 à 30 (-4 à -1). Ciel se couvrant avec averses probables plus tard dans la journée. Maximum 50 à 55 (10 à 13). Dimanche: éclaircies et plus froid.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales signalées, vendredi, dans les principaux centres nord-américains.

	Min.	Max.
Vancouver	52	63
Edmonton	22	54
Régina	39	48
Winnipeg	41	47
Toronto	46	58
Ottawa	26	56
Montréal	27	50
Québec	25	48
Frédéricton	27	50
Halifax	33	48
Charlottetown	30	43
Chicago	48	77
Détroit	37	74
New York	52	64
Miami	71	85
Los Angeles	60	72
San Francisco	51	76

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse a 05h.35 (1'8") et haute à 11h.40 (8'1"). Elle sera à nouveau basse à 17h.50 (1'4") et haute à 24h.10 (8'9").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 06h.50 (3'0") et haute à 12h.55 (15'8"). Elle sera à nouveau basse à 19h.10 (2'6").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 08h.00 (3'0") et haute à 13h.05 (13'9"). Elle sera à nouveau basse à 20h.25 (2'4").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

Le Dr Roch Boivin intente une action contre six confrères de Chicoutimi

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — L'ancien député de Dubuc et ex-ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, de Chicoutimi-Nord, vient d'intenter en Cour supérieure une action au montant de $200,000 contre six anesthésistes de l'Hôpital de Chicoutimi, à la suite d'un contrat de société intervenu en 1962 entre les anesthésistes.

L'action est intentée aux Drs Roger Brassard, Yvon Sormani, F.-X. Simard, Jean-Louis Gagnon, André Dugas et Donat Gagnon, tous des anesthésistes.

Le Dr Boivin soutient que, depuis le début de la société, les défendeurs ont refusé ou omis de rendre compte au demandeur.

Dans son action déposée au Palais de justice de Chicoutimi, le Dr Boivin réclame des défendeurs sa part résiduelle des bénéfices qu'il n'a pas reçue depuis 1966, qu'il évalue à la somme de $125,000, ainsi qu'une somme de $25,000 représentant les comptes d'honoraires perçus depuis cette date.

En outre, l'ancien ministre d'Etat à la Santé réclame des défendeurs une perte d'honoraires pour un montant de $50,000, pour la période du 15 décembre 1973 à la date des présentes, étant donné que les défendeurs, ou plusieurs d'entre eux, ont fait en sorte qu'il ne soit pas réadmis au service d'anesthésie de l'Hôpital de Chicoutimi, ou ont posé des conditions tellement sévères que son admission devenait impossible ou extrêmement difficile.

Pour toutes ces raisons, le Dr Boivin demande au tribunal de:

—déclarer le ou les contrats de société intervenus entre le demandeur et les défendeurs dissouts et résiliés;

—affirmer le droit au demandeur à une reddition de compte totale pour la période s'étendant du 10 avril 1962 à la date des présentes;

—et condamner les défendeurs à rendre compte pour la période ci-haut indiquée dans un délai d'un mois à compter du jugement à intervenir.

Me Richard Dufour défend les intérêts du Dr Boivin dans cette affaire.

Action contre l'Hôpital de Chicoutimi

Chicoutimi — Mme Marthe Chagnon, du 956, boulevard Tadoussac, à Chicoutimi-Nord, a intenté, hier, une action au montant de $101,000, contre l'Hôpital de Chicoutimi et les Drs Bernard Parent, Gilles Pedneault et Pierre Beaudet, à la suite du décès de son mari, M. Maurice Bouchard, survenu le 1er juin.

Mme Bouchard réclame ces montants pour elle-même et ses six enfants, âgés entre 20 et 7 ans.

Dans son action, Me Richard Dufour soutient, au nom de la demanderesse, que le 1er juin 1974, M. Bouchard s'est présenté à la clinique d'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi, souffrant de malaises au niveau de l'abdomen.

Le document, déposé en Cour supérieure, poursuit:

"La demanderesse, Mme Marthe Chagnon, indiqua plus particulièrement au défendeur Dr Bernard Parent que son époux avait vomi du sang et qu'il avait mal dans le dos;"

"Le défendeur Dr Bernard Parent s'est contenté de poser quelques questions et de faire donner une piqûre à l'époux de la demanderesse;"

Malgré l'état de l'époux de la demanderesse et l'insistance de cette dernière, le défendeur Dr Bernard Parent ainsi que les infirmières de garde et dans l'exécution de leur fonction pour le compte de la défenderesse, l'Hôpital de Chicoutimi Inc., retournèrent l'époux de la demanderesse à son domicile, refusant ou omettant ainsi de lui fournir les soins appropriés que nécessitait son état;"

"L'époux de la demanderesse décéda quelques heures plus tard, à son domicile."

Pour ces motifs, Mme Marthe Chagnon réclame le montant de $101,000, réparti comme suit: $50,000 pour privation du soutien de son mari; $45,000 pour ses enfants mineurs, Rosaire, Bruno, Yves et Manon, tandis que les deux autres enfants Réjean et Pauline Bouchard réclament chacun $3,000.

Liberté provisoire

Le juge Tremblay se prononce jeudi

Chicoutimi — Le juge Guy Tremblay décidera lundi si quatre jeunes gens de Chicoutimi, pourront reprendre leur liberté provisoire.

Bernard Tremblay, Sylvio Saulnier, Michel Saint-Gelais et Jean Ruest ont nié leur culpabilité aux accusations d'avoir volé des marchandises pour $1,200 au magasin Tapis Tadoussac, de Chicoutimi-Nord, d'avoir volé des matériaux et une camionnette, le tout d'une valeur de $5,000, chez Laurent Lapointe.

Par ailleurs, d'autres accusations seront portées contre eux au début de la semaine.

14 JOURS DE PRISON

Par ailleurs, le juge Jean-Charles Simard a condamné, hier matin, un automobiliste de Chicoutimi, à 14 jours de prison, pour avoir conduit alors que son permis était suspendu par la Cour.

En outre, le prévenu en était à sa troisième condamnation pour la conduite d'une automobile avec plus de .08 d'alcool dans le sang.

Débouté d'une action de $49,000

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Dans un jugement rendu hier, le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, a débouté le professeur Lucien Lecompte, domicilié à Longueil, d'une action de $49,500, qu'il avait intentée contre le Cégep de Chicoutimi, à la suite d'un prétendu congédiement illégal, alors qu'il était à son service.

M. Lecompte avait été engagé pour une période d'un an, au poste de coordonnateur de l'aéronautique et directeur des opérations de vol, au Cégep de Chicoutimi à un salaire de $15,000 annuellement.

Le contrat était renouvelable automatiquement, à moins d'avis contraire.

M. Lecompte prétendait n'avoir jamais reçu d'avis écrit du non renouvellement automatique de son contrat. La défenderesse, à l'encontre, affirme lui avoir "fait servir" un tel avis écrit, le 29 mars 1972.

Le juge Chouinard en vient à la conclusion que la preuve a démontré que le Cégep de Chicoutimi a servi une lettre à M. Lecompte, le 29 mars 1972, pour le non renouvellement de son contrat.

Il précise que le seul recours de M. Lecompte était de demander les motifs du non renouvellement.

"Etant donné la preuve, vu les termes mêmes du contrat, base essentielle de l'action, la Cour n'a d'autre alternative que de rejeter celle-ci avec dépens", conclut le juge Chouinard.

Droit des chrétiens à la révolte dans des situations d'oppression

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pasteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, a affirmé le devoir des chrétiens de lutter contre l'injustice et le droit à la révolte dans des situations d'oppression, durant une conférence de presse tenue vendredi, au Vatican, en marge du synode.

Citant une phrase de l'encyclique "Populorum progressio", où Paul VI remarquait que l'on pourrait être obligé dans certaines situations de lutter concrètement pour la justice, le pasteur Potter a ajouté: "Personnellement, je suis pacifiste. Je m'efforce d'être en solidarité spirituelle et morale avec les opprimés".

Le secrétaire général, qui avait parlé jeudi devant les pères synodaux, a qualifié l'événement d'"occasion historique" et a exprimé "sa grande joie" pour ce partage d'expérience sur le thème de l'évangélisation dans le monde.

"Nous vivons une période difficile mais excitante, a-t-il souligné. Nos Eglises sont appelées à être un dialogue incarné. Pour cela, il faut un renouvellement de nos systèmes théologiques, de nos ecclésiologies, de nos structures". Evoquant enfin la question des communautés de base, le pasteur Potter a conclu: "Le grand problème aujourd'hui, ce n'est pas la difficulté d'avoir un dialogue avec les autres, c'est d'avoir un dialogue entre nous — groupes de base inclus".

D'autre part, un cardinal de Curie et un archevêque colombien ont élevé des réserves, vendredi, sur le rapport d'une commission synodale francophone, présidée par le cardinal François Marty de Paris, ou, plus exactement, sur les interprétations qui en auraient été données jeudi, en ce qui concerne le marxisme. Le cardinal Stefan Wyszynski, de Varsovie, a également parlé au synode, vendredi.

Le cardinal Pericle Felici, président de la commission pour la révision du code de droit canon, s'attache à la phrase du rapport, selon laquelle la religion, dans un contexte colonial ou l'oppression, pourrait apparaître comme un "véritable opium du peuple". "N'exagérons rien et ne généralisons pas trop, remarque-t-il. Il ne faut pas, non plus, oublier les fautes des autres ni les bons côtés de la religion".

Mgr Alfonso Lopez-Trujillo, secrétaire du Conseil des épiscopats d'Amérique latine (CELAM), vise un autre paragraphe du rapport de la commission francophone. Il se demande si le dialogue avec les marxistes, considéré comme "difficile et nécessaire", est même possible. Que peut penser un chrétien de la lutte des classes, considérée comme un bien par les marxistes? L'amour de la justice et des pauvres est une conception bien différente chez les communistes et chez les chrétiens, ajoute-t-il. Il exprime enfin son inquiétude devant l'attitude trop pragmatiste, trop temporelle de trop de jeunes d'aujourd'hui.

Le cardinal Wyszynski met alors le synode en garde contre la violation répétée des droits de la personne humaine dans le monde communiste et athée. Voilà qu'on utilise les fonds publics, y compris le montant des taxes des croyants, pour subventionner la propagande athée, s'écrie l'archevêque de Varsovie et Gniezno. On utilise la violence pour diffuser la méfiance à l'égard de l'Eglise. "Le synode a le devoir de défendre les opprimés et les persécutés, c'est un devoir fondamental des pasteurs. De nombreuses communautés chrétiennes en pays athées attendent cela de lui. Il faut parler de ceux qui ont été oubliés et parler du droit de répandre l'évangélisation. Ces choses doivent être dites".

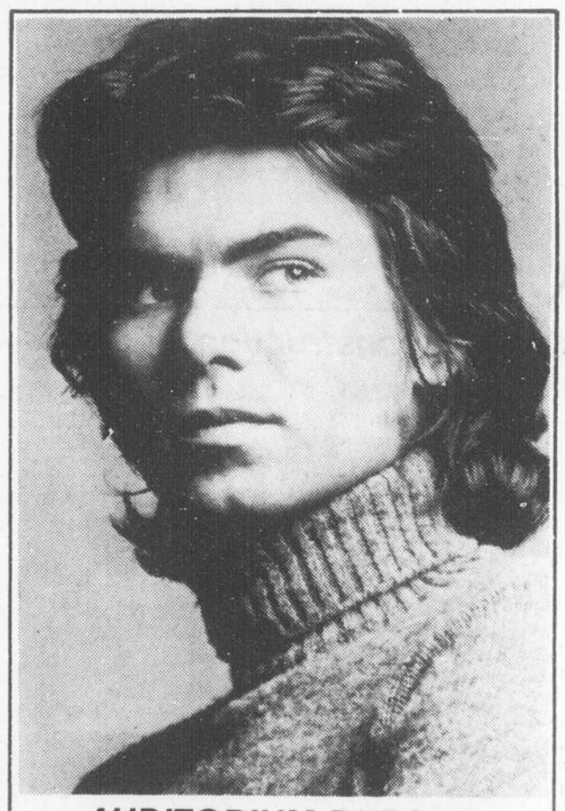
Un mort

SAINT-BRUNO — M. Ghislain Privé, âgé de 38 ans, du 125 rue Principale à Saint-Léon, a connu une mort affreuse, hier après-midi, lorsque son automobile est entrée en collision avec une camionnette. Cette dernière était conduite par M. Normand Larouche, de Hébertville.

M. Larouche a subi des blessures; il a été conduit à l'hôpital d'Alma où son état est satisfaisant.

L'accident s'est produit vers 13h. 30 dans le rang Sinaï (connu également sous le nom de rang 4 de Saint-Bruno).

L'agent Claude Gagnon, de la Sûreté du Québec à Alma, s'occupe de l'enquête dans cette affaire.



AUDITORIUM DUFOUR
DANIEL GUICHARD
AVEC EN 1ERE PARTIE
SUSANNE STEVENS
MERCREDI - 16 OCT - A 20.30 HRES

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE: D.E.C. LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

POUR UN BAS PRIX
VOYEZ
claude chrétien ltée

Westinghouse

CJMT / 142
Programmation d'automne 74
tout le monde le fait. fais-le donc!
UNE STATION TELEMEDIA
10,000 WATTS
24 HRES PAR JOUR
du lundi au vendredi
12:00 à 13:00 "MIDI PALMARES"
avec Claude Martineau
Il s'agit d'une émission où l'on présente le palmarès français et anglais. A 12:03 il y a "COMMENTAIRE" avec Solange Chaput-Rolland.
De plus à 12:15 nous présentons "DIMENSION REGIONAL" un radio-journal consacré uniquement à l'information au Saguenay-Lac-St-Jean.
Egalement les lundi, mercredi et vendredi nous interrompons l'émission Midi-palmarès pour présenter de 12:30 à 13:30 l'émission "REACTION" avec Gilles Lortie.
Il s'agit d'une émission d'affaires publiques genre ligne ouverte avec Gilles Lortie et son invité. Les sujets sont déterminés d'avance et nous recevons les appels de toute la région du Saguenay-Lac-St-jean.


75 ANS
ÇA SE FÊTE...

Nouveau rebondissement

Saisie de la machinerie de Multi-Electrique

Par Marc DORE

Jonquière — Parce que selon lui, Multi-Electrique n'a pas respecté les termes du protocole d'entente liant cette compagnie à Potmor Inc., M. Alfred Potvin, propriétaire de Potmor Inc. de Jonquière, a obtenu hier un ordre de saisie avant jugement de $200,000 sur la machinerie de Multi-Electrique, machinerie dont il serait toujours propriétaire.

La compagnie Potmor, qui n'est, selon son actionnaire majoritaire Alfred Potvin, ni dissoute ni en faillite reprendra par ailleurs ses activités sous la forme d'une usine d'assemblage.

IMBROGLIO

On se souvient que la compagnie Potmor, installée l'an dernier dans le parc industriel tout récent de la ville de Jonquière et à des conditions qualifiées de fort avantageuses par les hommes d'affaires de la ville, avait rencontré une série de difficultés financières au cours de ses premiers mois d'existence, à la fin de l'année dernière et au début de cette année.

Finalement, l'usine avait été fermée, occasionnant des pertes assez importantes aux épargnants de Jonquière, la Caisse d'entraide économique entre autres, ayant été impliquée dans l'affaire.

Une nouvelle corporation avait par la suite été fondée, avec les actionnaires de Potmor et de nouveaux investisseurs. MM. Alfred Potvin, Roger Potvin et Reynald Desbiens, les actionnaires de Potmor, avaient alors conclu avec quatre autres hommes d'affaires, MM. Bruno Marcotte, Marcel Dionne, Félicien D'Entremont et Fernand Gilbert, un protocole d'entente garantissant à chacun des investisseurs 14 pour cent des actions de la compagnie. Les ex-propriétaires de Potmor devaient recevoir, en plus, des redevances particulières parce qu'ils étaient possesseurs du brevet du grill devant être fabriqué par Multi-Electrique, et de la machinerie de l'usine, maintenant installée dans l'ancienne usine Price, le long de la rivière aux Sables.

Or, selon Alfred Potvin, les quatre nouveaux investisseurs, revenant sur les termes de l'entente, n'offraient plus qu'une participation restreinte aux profits aux anciens propriétaires de Potmor. Comme il était prévu aux termes de l'entente, en cas de forfait une pénalisation de $200,000 devait être imposée à celui ou ceux qui manqueraient à l'entente. C'est ce qui s'est produit, selon M. Potvin, et c'est pourquoi il a obtenu un ordre de saisie du même montant sur la machinerie.

En attendant un jugement de la cour, dans les trois jours ouvrables après l'ordre de saisie, nul n'est autorisé à sortir quoi que ce soit de l'usine et à cet effet, un gardien est placé en permanence dans les locaux de Multi-Electrique.

LA RENAISSANCE

Par ailleurs, M. Alfred Potvin, actionnaire majoritaire, a annoncé la reprise des opérations de Potmor Inc., puisqu'il est propriétaire de la machinerie et du brevet.

Multi-Electrique aurait été, semble-t-il, dans l'impossibilité de mettre son usine en marche, le fournisseur en matière première, Reynolds Aluminium, refusant de traiter avec qui que ce soit d'autre que Potmor, tant que celle-ci ne lui aurait pas réglé ce qu'elle lui doit.

Fort de billets de ses créanciers acceptant que leur dû leur soit payé à partir de février 1975, Alfred Potvin a donc décidé de rouvrir Potmor.

Les activités se limiteront d'abord à l'assemblage des grills, le paiement des comptes de la compagnie exigeant qu'elle reprenne ses activités le plus rapidement possible. Les pièces seront fabriquées par des sous-contractants du Québec et d'ailleurs. M. Potvin a déclaré au QUOTIDIEN qu'il est à la recherche d'un local pouvant abriter les opérations de la compagnie. Il n'a pas estimé cependant qu'elle doive obligatoirement s'installer à Jonquière.



ACTE DE SAISIE — Pendant que l'huissier porteur d'un ordre de saisie avant jugement de $2000,000. sur la machinerie de l'usine faisait le pied de grue avec le gardien désigné et les journalistes, des policiers de la ville de Jonquière pénétraient à l'intérieur de l'édifice, à la demande des propriétaires de Multi-Electrique. Après une attente d'une quinzaine de minutes, l'huissier était autorisé à entrer, mais les journalistes ont été refoulés de l'usine, puis expulsés du terrain.

Regroupement

Les opposants du maire Gagné semblent en voie de réussir

par Marc DORE

JONQUIERE — Le regroupement est à la mode à Jonquière; mais pendant que celui des municipalités hoquette et présente des lacunes qui risquent de le retarder, les opposants à l'administration du maire Camille Gagné, eux, semblent en voie de réussir le leur.

Des discussions sont en effet entreprises entre le Front municipal de Jonquière (FMJ) qui ne cache pas son désir de nettoyer la place publique, et un éventuel candidat à la mairie, M. Paul-André Cantin. Pour le moment, comme l'ont expliqué au Quotidien les deux parties, on cherche une formule d'association qui ne lierait pas à paralyser les "accolytes".

Pour le Front municipal, au moins la moitié des actuels conseillers doivent songer à faire leurs bagages. Nommément, ce sont les conseillers Raymond Drapeau, Rodolphe Roy, Lucien Néron et Odilon Tessier. A cette liste, il faut ajouter le nom du conseiller Victorien Gagnon dont le FMJ est actuellement occupé à jauger la "compétence" et, évidemment, celui du maire Camille Gagné qui semble trouver de moins en moins d'appui chez les groupes de citoyens de Jonquière. Les autres membres de l'administration municipale, Paul-André Simard, Yvon Dubé et Henri Vaillancourt semblent vouloir bénéficier au moins de la "neutralité bienveillante" du FMJ.

Déjà, le FMJ a des candidats à opposer aux conseillers qu'il veut déloger. Mais pour tous, comme l'a exprimé M. Paul-André Cantin, le problème est de savoir s'il y aura des élections à Jonquière avant qu'un éventuel regroupement ne vienne mettre fin à l'existence de la ville.

Les manoeuvres juridiques d'Arvida, qui ont abouti jusqu'à maintenant à repousser l'échéance du regroupement, pourraient permettre la tenue d'élections à Jonquière, en février, à la fin du délai accordé par le ministère des Affaires municipales.

De toute façon, pour Paul-André Cantin, le poste de maire présente un intérêt certain, que ce soit à Jonquière ou dans la ville née du regroupement. Il n'a toutefois pas l'intention de briguer les suffrages pour un mandat intérimaire à la tête de Jonquière. Dans son esprit, des élections en février pourraient signifier la remise à au moins trois ou quatre ans de l'échéance de la fusion.

Refaite et complétée

La requête conjointe publiée une autre fois

Par Marc DORE

Arvida — A la suite du jugement rendu par la Cour supérieure accordant un bref de mandamus à un citoyen d'Arvida, il semble bien que la requête conjointe, refaite et complétée, devra être publiée à nouveau dans la Gazette officielle.

C'est en tout cas l'avis exprimé par des conseillers municipaux de Jonquière et de Kénogami qui voient dans cette solution la seule façon de poursuivre le processus de regroupement.

Evidemment, cette nouvelle publication occasionnera un retard assez important d'un mois au moins, délai fixé par la loi 276 pour permettre aux opposants d'exprimer leur opinion à la Commission municipale. Ce qui voudrait dire que les sessions de la commission, prévues pour la semaine prochaine seraient remises à une date ultérieure. Contacté à ce sujet, le juge Lionel Harvey, de la commission, n'a pas voulu faire de commentaires, précisant que le jugement n'était pas encore parvenu à la commission. Il est probable cependant que la Commission municipale, un tribunal "quasi-judiciaire", n'ira pas interférer avec les décisions d'un autre corps judiciaire, en l'occurence la Cour supérieure, qui a émis le jugement.

Selon le maire Roger Malaison, de Kénogami, porte-parole du comité de stratégie des pro-fusionnistes, les défenseurs de la requête se retrouvent actuellement devant un dilemne.

Ou bien ils laissent tomber la présente enquête et en préparent une autre, en corrigeant les erreurs qui pourraient y persister, et à ce moment ils reconnaissent leur "culpabilité".

Ou bien ils contestent le jugement rendu par la Cour supérieure en faveur d'Arvida, et alors contribuent à étirer le délai avant les auditions de la commission.

Il est probable que de toute façon, et quelle qu'elle soit, la décision des pro-fusionnistes sera prise dès le début de la semaine prochaine. Il n'est pas sûr qu'Arvida soit toutefois à bout de moyens "procéduriers" pour mener la guérilla à la requête conjointe en fusion...



TROIS BLESSES — M. et Mme Paul-Henri Merrette, du 126, King George, à Kénogami, de même que M. Vianney Charest, du 295, Labrecque, à Arvida, ont subi des blessures graves hier matin dans une violente collision survenue sur la route 170, face au motel Richelieu. D'ailleurs, l'impact a été passablement violent comme le démontre cette photographie.

Dans la construction

Le ministère de la Justice fait suite aux nombreuses plaintes d'intimidation

Par Jacques DUBUC

CHICOUTIMI — "Il faut remarquer que, depuis que la Commission Cliche a entrepris de mettre de l'ordre dans l'industrie de la construction, le ministère de la Justice porte conséquence aux plaintes d'intimidations et d'infractions aux lois québécoises."

M. Jean Lebon, directeur général de la Corporation des maîtres-électriciens (CME), reprenait ainsi pour la presse régionale, les commentaires que l'Association des sous-entrepreneurs de la construction (ASECQ) dont la CME est membre, a faite devant la Commission Cliche en septembre.

M. Lebon estime par ailleurs que la Commission Cliche est devenue une tribune de salissage et dévie sensiblement se son objectif premier soit de trouver des éléments de solutions au problème fondamental de la construction.

"Ce n'est pas en accusant et en emprisonnant tous les coupables de délits que l'on va régler quelques choses".

M. Lebon estime, en effet, que le système doit changer absolument sinon dans quelque temps la loi du silence règnera à nouveau en maître sur les chantiers de construction de la province.

Reprenant les recommandations, proposées à la Commission Cliche, M. Lebon évalue ces dernières comme nécessaires à une meilleure vie dans le domaine de la construction.

Loin de disculper le comportement de certains dirigeants syndicaux, M. Lebon continue de croire que les travailleurs de la construction peuvent s'entendre sans pour autant obéir à des mots d'ordre lancés par l'establishment syndical.

Voulue pour sensibiliser la presse régionale aux problèmes qui confrontent la CME et la majorité des sous-entrepreneurs en construction, la conférence de presse d'hier midi, a permis aux représentants de la CME de dénoncer l'attitude du gouvernement québécois à l'égard de sa paralysie dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre qualifiée. Aux dires de M. Lebon, on constate présentement un manque considérable de main-d'oeuvre spécialisée sur les chantiers.

Le directeur général de la CME attribue ce fait qu'au moment de l'abolition des centres d'apprentissage les corporations professionnelles ont cru que le ministère de l'Education prendrait sérieusement la relève. Des cégeps, M. Lebon croit que les étudiants qui en sortent après trois ans, ne savent absolument rien des méthodes de travail sur les chantiers de construction. "Nous sommes obligés de tout leur montrer."

Il importe donc, que le gouvernement, aux dires de M. Lebon, redonne aux corporations la possibilité d'encadrer les examens de pré-emploi, l'apprentissage et les examens finaux de la main-d'oeuvre pour que l'industrie de la construction ne souffre pas trop longtemps d'une pénurie de la main-d'oeuvre qualifiée.

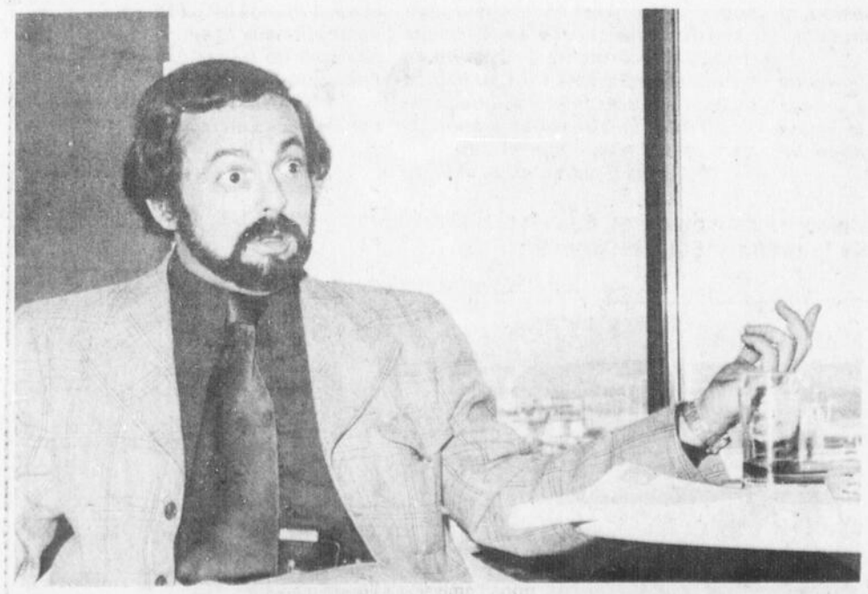
De la vision que les maîtres-électriciens ont d'eux-mêmes et de leur corporation une enquête de Sorécom, prouve que ces derniers se sentent pleinement satisfaits des services offerts.

Dans les remarques que font les membres de la CME, ils considèrent que l'information donnée au public et les intérêts économiques des membres, auraient besoin de plus d'attention de la part de la direction de la corporation.

La surveillance des lois régissant la profession de maître-électricien semble être pour les membres de la corporation, l'activité privilégiée qui doit préoccuper la corporation.

Dans l'ensemble, les membres de la CME semblent heureux qu'il y ait maintenant possibilité à la CME de s'occuper davantage des besoins professionnels des membres, puisque la création d'une nouvelle association des sous-entrepreneurs laisse à cette association le soin de s'occuper des relations de travail et des services connexes à l'application des lois (le décret de la construction.)

Aujourd'hui, les congressistes de la CME se penchent sur la formation d'un nouvel exécutif et reprenront en assemblée générale l'ensemble des recommandations des ateliers de jeudi et de vendredi.



FAILLITES — "C'est un mythe de dire ou prétendre que c'est dans l'industrie de la construction que l'on retrouve le plus de faillites." Par ailleurs, M. Jean Lebon, directeur général de la Corporation des maîtres-électriciens, croit que l'année '75 pourrait être désastreuse pour les sous-entrepreneurs; les ingénieurs n'ont plus rien sur leur table à dessin.

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
les ANNONCES CLASSEES
tél.: 545-4895

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. — paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. — claude gauthier, ll.l.
110 racine est - chicoutimi — tél.: 549-5570

Me JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (suite 124)
TEL.: 545-4901

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!
M. Adrien Gravel, Gérant des ventes
M. Marcel Bouchard
M. Laurent Boivin
M. J. Charles Brisson
M. Jules Blackburn
M. Yvon Thivierge
FORD MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.
POUR UN SERVICE DIFFERENT

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'intérêt des consommateurs devrait primer à l'examen du rapport Gauvin

Les compagnies d'assurances et le Barreau, dont les membres profitent largement des poursuites judiciaires provoquées par les accidents de la route, semblent avoir obtenu le concours de députés pour torpiller les recommandations du rapport que le comité d'étude sur l'assurance-automobile, présidé par l'actuaire Jean-Louis Gauvin, a déposées à l'assemblée nationale, le 14 mai dernier.

Depuis ce temps, de nombreux groupements ont approuvé ou critiqué les conclusions de l'enquête. C'est le Barreau qui a réagi le plus vigoureusement notamment contre l'intention d'abolir la notion de faute dans les accidents en soutenant que l'intérêt public commande le maintien du principe fondamental du "droit du citoyen de s'adresser aux tribunaux pour la détermination du droit à l'indemnité sur la base de la responsabilité civile et pour fixer également l'étendue du préjudice". La corporation des avocats approuve cependant toutes les mesures pour réduire la fréquence des accidents: le port obligatoire de la ceinture de sécurité, la redéfinition des classes de permis de conduire, le revision des conditions d'obtention du permis et un contrôle plus sévère sur les écoles de conduite. Il en ajoute de sa propre conception comme la réduction de la vitesse sur les routes du Québec à 55 milles à l'heure.

D'autres mouvements, comme l'Association de protection de l'automobile et des groupes syndicaux préconisent tout simplement l'étatisation du régime d'assurance-automobile comme au Manitoba et en Saskatchewan où l'administration coûte deux fois moins cher qu'au Québec. Le président de l'APA a notamment accusé, mercredi, le Barreau de "mesquinerie et d'égoïsme dans la protection des intérêts de ses membres" en oubliant ceux des automobilistes.

Dans son rapport, la Commission Gauvin ne propose pas l'étatisation mais une modification profonde du régime confié à l'entreprise privée. Il recommande d'abord "l'abolition du système jugé désuet de l'indemnisation en vertu de la responsabilité et son remplacement, du moins au niveau des blessures corporelles, par le système de paiement sans égard à la faute". Il désire également que les courtiers d'assurances ne soient plus des vendeurs mais des conseillers pour que l'automobiliste puisse transiger directement avec les compagnies. Il préconise plusieurs autres mesures, notamment au niveau de la sécurité routière, pour réduire la fréquence des accidents et le coût des primes.

Les deux groupes les plus énergiquement opposés à la réforme préconisée par la Commission sont les avocats et les courtiers parce que, suivant le président Jean-Louis Gauvin "plusieurs de ces critiques ont en premier lieu pour but de protéger des intérêts particuliers et souvent, sous le couvert d'une protection du bien général".

On pressent d'ailleurs très clairement que les avocats, les courtiers et les assureurs perdraient des revenus importants si le gouvernement appliquait toutes les recommandations du rapport Gauvin. Le représentant de la Fédération des courtiers, M. Jacques Paradis, a avoué devant les membres de la Commission parlementaire, cette semaine, qu'un nombre important des 4,200 courtiers, environ la moitié, seraient tout simplement acculés à la faillite.

Durant le présent examen en Commission parlementaire, seul le ministre William Tetley, des Institutions financières, a montré beaucoup de franchise en déclarant ouvertement que les assurés ne semblaient pas avoir vraiment le choix dans le système actuel et en reconnaissant que les thèses présentées au gouvernement opposaient, en réalité, les intérêts des professionnels et ceux des consommateurs.

La réception cavalière qu'ont réservée certains députés aux membres du comité Gauvin en commission parlementaire a véritablement scandalisé les observateurs. Daniel L'Heureux, de "La Presse", écrit notamment: "Plusieurs députés ont fait preuve, par leurs questions, d'une complète méconnaissance du contenu du rapport. A plusieurs reprises, M. Gauvin a dû répondre en citant textuellement des pages de son document".

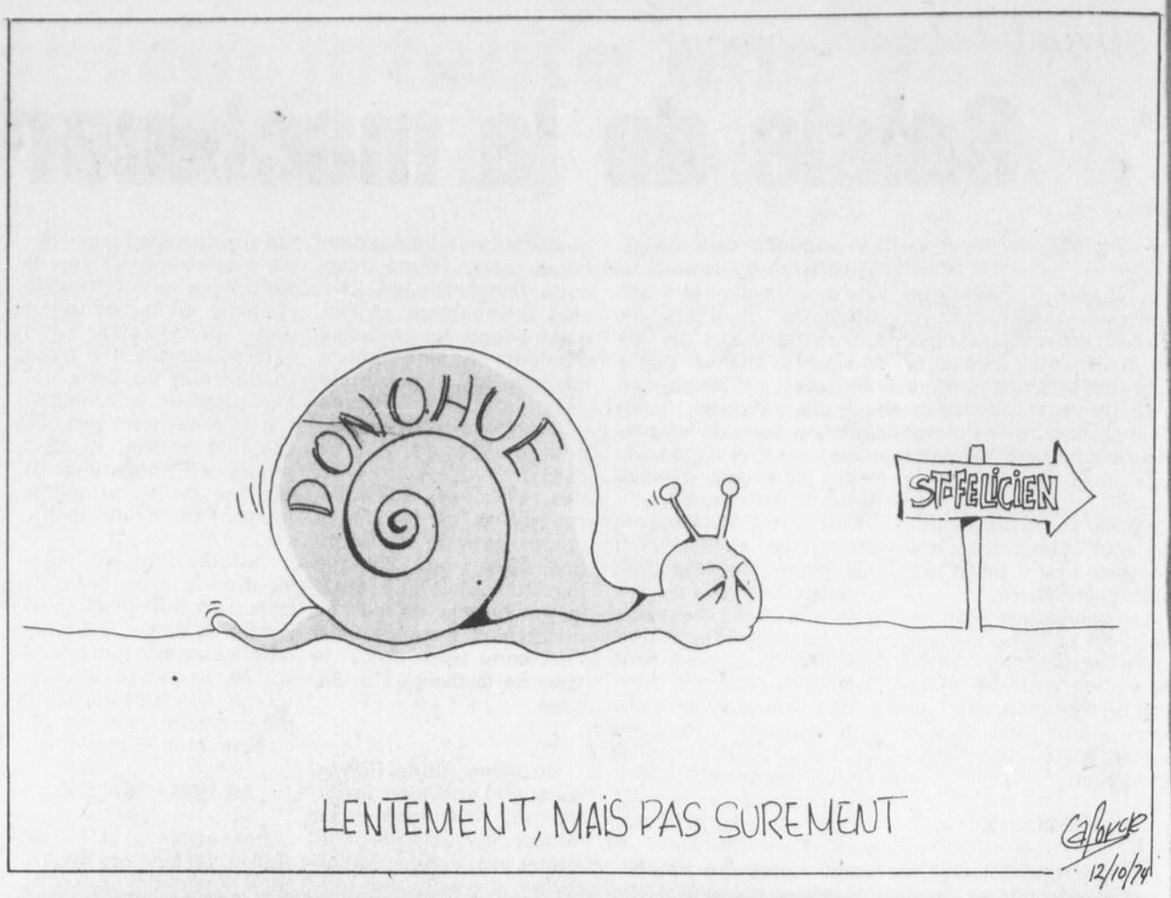
Le député Fabien Roy a même prétendu que le président Gauvin avait des intérêts à défendre et son collègue libéral André Harvey, a indiqué qu'il n'avait aucun problème avec son courtier d'assurance en confondant la notion de régime étatique avec le système d'indemnisation des victimes sans égard à la responsabilité.

C'est vraiment révoltant quand on sait que l'étude a coûté $900,000 aux contribuables. La Commission Gauvin prétend que l'application de ses recommandations provoquerait une réduction de 15 pour cent des primes. Or, depuis la déposition de son étude, l'automobiliste a subi une hausse de 10 pour cent et il se prépare à en absorber une deuxième de 15 pour cent dans quelque temps.

Et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les assurés sont doublement pénalisés à cause de la fréquence des accidents et du coût des réparations. Ils paient plus cher que partout ailleurs.

On comprend donc pourquoi ils espèrent que les travaux de la Commission Gauvin ne seront pas avalés par les conflits d'intérêts.

Bertrand TREMBLAY



AU FIL DE LA PENSÉE

Les conséquences du rejet d'un règlement d'emprunt, à Jonquière

Le rejet du règlement d'emprunt de $887,000 de la ville de Jonquière, lors de l'assemblée des propriétaires, jeudi soir, malgré son caractère particulier, paraît revêtir un aspect différent et plus général à la lumière de la situation globale de la ville et surtout de son implication dans le regroupement municipal.

Plus qu'un règlement local qui après tout leur apportait quand même quelques améliorations, les membres de l'Association des vétérans ont en effet critiqué avec beaucoup de force l'administration du maire Camil Gagné dont le mandat normalement, devrait se terminer au début de novembre. Qu'il ait des raisons ou non de ne pas vouloir affronter le jugement de l'électorat, le conseil municipal, à cause du regroupement semblait en voie de l'éviter. Et ce tout simplement parce que le ministère des Affaires municipales, comme il est prévu dans les dispositions de la loi 276 sur les fusions, avait permis une suspension de trois mois de la consultation électorale.

Toutefois, les procédures entreprises en Cour supérieure par Arvida, et qui ont abouti au début de la semaine à l'émission d'un bref de mandamus, risquent de transformer le scénario trop bien préparé.

Déjà, des conseillers municipaux commencent à envisager sérieusement la possibilité d'être obligés de défendre leur administration devant les électeurs, dès le début de février, à la fin du délai.

Déjà aussi, les diverses oppositions à l'intérieur de la ville songent à se regrouper pour mener la lutte à plusieurs membres actuels du conseil.

Le jugement obtenu par Arvida, et c'est probablement la raison principale qui lui a fait le rechercher, mettrait donc les dirigeants de Jonquière, et aussi ceux de Kénogami qui sont dans la même situation, devant l'obligation d'expliquer à leurs électeurs le pourquoi du regroupement; l'existence d'une forte opposition à Kénogami (le Mouvement d'action publique), et l'apparition d'une force semblable à Jonquière pourraient sinon en compromettre la finalisation, du moins la retarder. Et le délai qui s'ensuivrait serait plus près des quatre ans d'un mandat d'administrateur municipal que de quelques mois.

S'il est normal que la procédure d'opposition à un règlement serve de plus en plus souvent aux contribuables de moyen d'expression et de pression, il est difficile de trancher.

Peut-être cette utilisation permettra-t-elle de se rendre compte du peu d'influence qu'exerce le citoyen sur l'administration qui est supposée être le plus près de lui, puisqu'il est obligé de prendre des voies détournées pour y parvenir.

Quoi qu'il en soit, meme si pour le moment ils refusent d'associer leur opposition à une contestation globale sur l'administration jonquiéroise, se limitant à une opposition locale, les membres de l'Association des vétérans sont conscients du pas qu'il leur reste à faire. La plupart sont d'ailleurs très liés au Front municipal (FMJ), dont les objectifs ont un caractère électoral.

Marc DORE

BILLET

La série Canada-URSS

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, nos "andouilles" de hockeyeurs se sont fait rosser de belle façon par les "camarades" soviétiques. C'est une gifle nationale.

On aurait pu penser, après les deux premiers matchs, que nos gars allaient tenir le coup. Mais plus la série avançait, plus nos joueurs, eux, reculaient.

Il faut se comprendre un peu. On ne peut songer à vaincre lorsqu'on n'est pas mieux préparé à soutenir une compétition de cette taille. Et le fait de gagner 50 ou 75 mille dollars par année ne donne ni la forme physique, ni la cohésion, ni l'énergie, ni l'habileté qu'il faut pour faire bonne figure.

Au moins si le coup de cravache que nous avons essuyé il y a deux ans avait été salutaire! Pas le moins du monde. On a péché de même façon. Aucun ferme propos.

Les commentateurs auront beau s'en prendre aux arbitres, aux tactiques déloyales et hypocrites des soviétiques, ils ne me feront pas avaler que nos gars ont joué avec toute la combativité et le coeur qu'il faut pour relever honorablement un tel défi.

Et c'était, paraît-il, une équipe d'étoiles! On se souviendra que les étoiles n'ont que peu ou pas d'éclat tant que le soleil brille de tous ses feux.

Or donc, ce qui devait arriver s'est produit. Pour avoir l'air de rivaliser, nos gars ont utilisé la seule supériorité qui est encore leur apanage distinctif: la rudesse des coups d'épaule, la brutalité des coups de poing. La prochaine fois, au lieu de se tenir sur une patinoire, que la série ait donc lieu dans une arène. Les gars seront plus à leur niveau.

Au départ, nous avions déjà essuyé une injure. Sur le macaron identifiant "notre" équipe, on lisait: TEAM CANADA L'EQUIPE. Tout l'envers du bons sens. On aurait dû lire au moins: EQUIPE CANADA TEAM. Mais, encore une fois, il ne pouvait être question que le français passe en priorité, même si la logique l'imposait.

En plus de leur évidente supériorité, les Russes ont démontré qu'on peut très bien jouer au hockey sans mâcher de la gomme à se "la" fendre jusqu'aux oreilles, sans cracher à tout bout de champ et tout en portant un casque protecteur, en restant immobile pendant les hymnes nationaux et en s'abstenant de se servir de son bâton comme une hache de boucher.

A moi aussi, le mot de "voyou" me vient aux lèvres.

LE RICANEUR

Voici comment deux célèbres caricaturistes québécois, Girerd, de LA PRESSE, et Hunter, du SOLEIL, ont commenté le retour d'Equipe-Canada.





OPINION DES AUTRES

Précisions sur le "no fault"

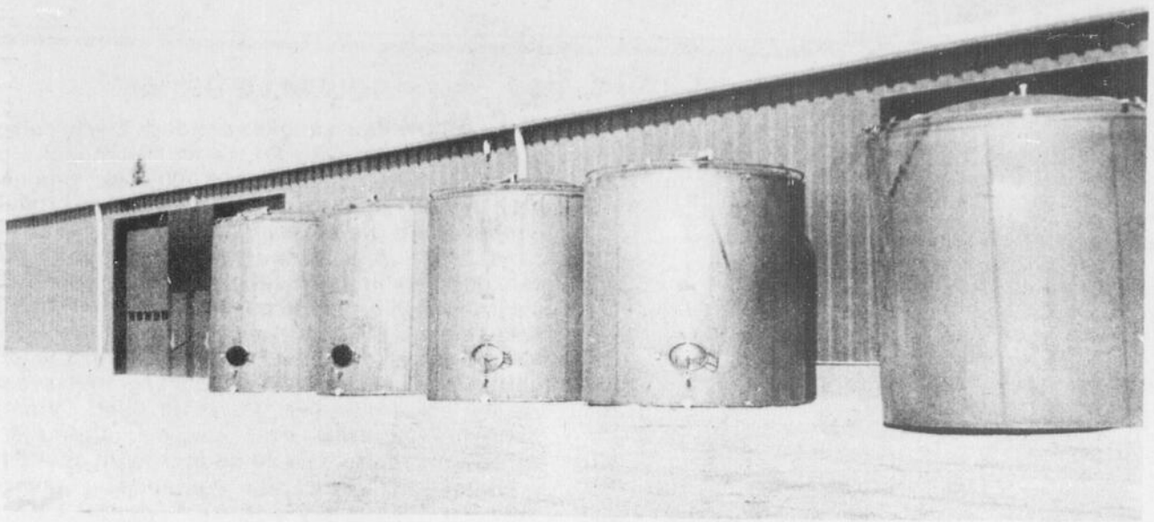
Le débat sur le nouveau régime d'assurance-automobile commence à polariser l'opinion publique. Devant la Commission parlementaire des institutions financières, l'actuaire Jean-Louis Gauvin a manifesté une certaine crispation devant l'ignorance de certains députés. Au niveau des groupes de pression, l'Association pour la protection des automobilistes a durement attaqué les positions du Barreau en les qualifiant de "réactionnaires, corporatistes et peu soucieuses de la protection du public."

Certaines nuances doivent être apportées au tableau par souci d'une juste information. Bien sûr, le Barreau, depuis sa fondation, en 1849, porte une lourde responsabilité pour les 125 ans de demi-efficacité de notre système judiciaire. Cette corporation élitiste, détentrice de pouvoirs délégués par l'Etat, s'est souvent située à l'arrière-garde du progrès social.

Mais les propos de M. Philippe Edmunston, auteur émérite, qui défend la louable cause de la protection des automobilistes-consommateurs, paraissent quand même excessifs. Ils ne tiennent aucun compte de l'évolution survenue au sein du Barreau ces dernières années. De jeunes avocats, notamment ceux de l'Aide juridique, font preuve d'une conscience sociale aiguisée. La lutte menée contre Holiday Magic constituait à cet égard un exemple éclatant.

L'actuelle direction du Barreau se recrute parmi les éléments les plus dynamiques de la profession. En ce sens, un minimum d'ouverture d'esprit exigerait qu'on "laisse une chance au coureur." Bien sûr, le Barreau fait des omissions importantes. Son mémoire souligne à juste titre le plafonnement des compensations accordées pour douleur morale, en cas de mort du conjoint, de perte d'un enfant ou de mutilation. Cependant, il néglige d'invoquer la notion de perte économique élaborée dans le rapport Gauvin et dont l'application pourrait entraîner certains redressements équitables.

Marc Laurendeau,
"Montréal-Matin"



POUR BIENTOT — L'usine de vin de bleuets qu'occupe la firme Julac, devrait débuter prochainement ses opérations; on affirme même que ces opérations commenceront dans le courant de novembre.

Entre-temps, on s'installe: cette photo montre cinq des neufs réservoirs de fermentation de 5,000 gallons qui attendent dehors qu'on les installe à l'intérieur.

Deux grèves se poursuivent sans règlement à l'horizon

Par Gabriel BERBERI

Chicoutimi — Les grèves se poursuivent aux Industries Couture Ltée, de Chicoutimi, et chez J.-H. Duchesne Ltée, de Bagotville.

Mais les négociateurs patronaux et syndicaux, dans les deux entreprises, seraient disposés à engager des pourparlers dont les résultats mettraient un terme aux conflits.

"On continue de discuter!", a déclaré, hier, lors d'un bref entretien, M. Jean Amiot, directeur général des Industries Couture. Le porte-parole de l'employeur indiquait par là que des négociations se poursuivent avec la partie syndicale afin d'en arriver à un accord.

Cette usine, qui exécute notamment des contrats de l'Alcan, est paralysée depuis le 23 septembre. Les quelque 200 employés syndiqués sont membres de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (CSN).

GREVE A BAGOTVILLE

Pendant ce temps, on apprenait la rupture momentanée des négociations chez J.-H. Duchesne Ltée, une ferronnerie de gros et de détail de Bagotville.

Des échanges ont eu lieu entre les deux parties dans la nuit de jeudi à vendredi, mais l'assemblée syndicale a rejeté les offres de l'employeur, tôt en matinée. Les douze salariés syndiqués ont alors déclenché la grève.

Le patron avait offert une augmentation moyenne de 28 pour cent en 1974 et de 15 pour cent en 1975.

Les syndiqués, affiliés à la Fédération du commerce (CSN) réclament huit jours de congé-maladie par année, avec la possibilité d'en accumuler 24. Duchesne propose plûtot huit jours, payables à la fin de chaque année, si inutilisés. L'employeur serait également disposé à améliorer l'actuel programme d'assurance-groupe et à instaurer un régime de retraite adéquat.

La durée de la semaine de travail serait réduite et on accorderait trois semaines de vacances après dix ans et quatre après quinze ans de service.

Chez J.-H. Duchesne, il s'agit de la négociation d'un premier contrat de travail.

L'art de Daniel Tremblay se définit par la recherche

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

JONQUIERE — Techni ques variées, recherche intelligente, travail minutieux, ainsi pourrait-on définir l'art de Daniel Tremblay, jeune artiste de Jonquière dont les oeuvres sont actuellement exposées au centre culturel.

Voilà un jeune homme qui, tout en abordant diverses formes d'art, (sérigraphie, acrylique, batik, poterie, tapisserie), adopte un style qui fait l'unité de son oeuvre. La principale composante de son style est la lumière, qui se manifeste par un contraste avec des parties sombres, grâce à une gradation de couleurs, grâce au relief, ou encore grâce aux variations de matière.

C'est dans l'acrylique intitulée précisément "Luminosité no 3" que le jeu de la lumière est, à notre avis, particulièrement frappant. De près, ce sont des tons de vert dégradés jusqu'au noir. Mais de loin, cela devient un chassé-croisé de phares dans la nuit.

Daniel Tremblay possède une maîtrise particulière pour combiner des matériaux inattendus: huile et tissu extensible, ou encore plâtre et pierre à savon. Et ces essais sont concluants: malgré les difficultés, l'artiste ne s'éloigne jamais de sa recherche d'une luminosité subtile et variée.

On retrouve cette recherche même dans son immense et très belle tapisserie en corde de bois et laine brute. L'unité s'y fait par l'emploi exclusif de matériaux "naturels", donc de tons neutres, et la "lumière" s'y manifeste par des touches de jaune qui font penser à des petites fleurs. Toujours ce respect de la matière alliée à une maîtrise étonnante dans l'art de plier cette matière à l'intention esthétique.

Bien sûr, la perfection n'est pas ce de monde, et l'on pourrait signaler quelques oeuvres qui semblent moins réussies: la sérigraphie, intitulée "Profondeur" un peu trop académique, les batiks, pour lesquels la technique ne semble pas tout à fait au point, et le "Triptyque" vraiment trop sombre.

Reste que le talent de Daniel Tremblay est indéniable, et qu'il fait preuve d'une discipline et d'une maturité qui commandent le respect.



TAPISSERIE — Les matériaux "naturels" (corde de bois et laine brute) sont ici intéressants non seulement par les différences de couleurs, mais par les variations de textures, comme le montre ici Daniel Tremblay.

300 spécialistes participeront au colloque sur le Moyen-Nord

Par Marc DORE

CHICOUTIMI — C'est la semaine prochaine, à compter du 17 octobre que se tiendra à Chicoutimi le Colloque international et interdisciplinaire sur les politiques et les problèmes de développement du Moyen-Nord.

Plus de 300 spécialistes universitaires des disciplines reliées aux questions nordiques, des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des agences de développement, des corps intermédiaires et des associations regroupant les populations qui habitent ces territoires tenteront alors de faire le point sur la question.

DEVELOPPEMENT PLANIFIE?

Au moins 25 spécialistes ont fait part de leur intention de présenter des communications "qui feront le point sur des travaux de recherche et des problèmes actuels reliés au développement du Moyen-Nord", ainsi que le précise le communiqué émis par le service des relations publiques de l'Université du Québec. Rappelons en effet, que le colloque est organisé conjointement par le Centre de recherche du Moyen-Nord de l'UQAC et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Au cours des discussions en atelier, les participants au colloque auront sans doute à étudier les efforts faits par les gouvernements pour développer le Moyen-Nord. La question de la planification de ce développement, telle qu'elle a été faite jusqu'à présent et comme elle devrait se faire pour obtenir un développement le plus harmonieux possible, se verra probablement consacrer beaucoup d'énergies.

INVITES DE MARQUE

Parmi les invités de prestige il y a le ministre des Richesses naturelles du Québec, Gilles Massé, le sous-ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources du Canada, Jean-Claude Drolet, le président de l'UQ, Robert Després, et un représentant du Marché commun, Constantin Friz.

Le colloque se divisera en quatre ateliers de travail placé chacun sous un thème particulier, soit la géographie et les ressources du Moyen-Nord, la technologie et le développement, l'économie du développement, la politique du développement.

Quant à lui, LE QUOTIDIEN déléguera plusieurs journalistes aux travaux du colloque, qui dureront trois jours.

A La Doré

La télévision communautaire connaîtra un second souffle

La Doré — La télévision communautaire de La Doré connaîtra un second souffle, un rebondissement s'il n'en tient qu'à son président, M. Jean-Marc Lapierre, qui est également le président de l'intercommunautaire.

"La télévision a à se repenser. C'est ce que nous sommes en train de faire. Dorénavant, plus question de "brûler" nos bénévoles en tentant de faire de la programmation à tout prix.

C'est ce qui est arrivé l'automne dernier après que les projets d'initiatives locales eurent pris fin. On voulait produire des émissions à chaque soir, même si la qualité n'était pas toujours là", affirme M. Lapierre.

"Nous tentons une nouvelle formule présentement. Nous allons nous attarder aux événements que nous considérons comme vraiment importants.

Le conseil municipal, explique-t-il, nous allons recommencer à le diffuser et les événements qui méritent notre attention seront également diffusés. Nous allons garder nos heures de diffusion et quand il y aura quelque chose, nous prendrons l'antenne. Je crois que les gens vont s'habituer à cette formule. Nous allons aussi diffuser deux à trois soirs par semaine. Nous tentons l'expérience."

Aux dires de M. Lapierre, la télévision communautaire est loin d'être morte dans le secteur de La Dorée. "La semaine dernière, nous avons vendu nos cartes de membres pour l'année 1975. Nous avons rejoint 138 membres; c'est donc dire 138 familles sur une possibilité de 200 familles environ. Nos états financiers sont très bons, notre équipement payé. Que demander de plus? Sans doute que les bénévoles embarquent encore une fois et que la télévision communautaire fasse moins de programmation mais plus de diffusion intéressante."

Donc, la télévision communautaire de La Doré entre dans sa seconde phase. L'avenir dira si ce sera un succès ou pas.

Chicoutimi n'aura pas à payer la somme initiale de $100,000

par Jacques DUBUC

CHICOUTIMI — Contrairement a ce qui a ete dit cette semaine, ce n'est pas la ville de Chicoutimi qui aura à défrayer une somme initiale de $100,000 pour que commencent les travaux de réaménagement du centre-ville, mais bien le groupe York.

On sait que le maire Girard, au cours de l'assemblée régulière du conseil lundi, annonçait qu'il y aurait signature prochainement d'un protocole d'entente avec une firme torontoise spécialisée dans le développement commercial.

Préférant toujours garder le silence sur les modalités du protocole tant qu'il n'a pas lui-même convoqué la presse le maire Girard a en effet confirmé au QUOTIDIEN qu'il y avait eu erreur d'interprétation.

Soulignons que le maire Girard n'avait pas eu, selon lui connaissance de la circulation de cette information erronée.

Stanfield est muet

OTTAWA — Le leader conservateur Robert Stanfield a refusé de commenter la décision de Me Serge Simard, le président régional de l'Association progressiste-conservatrice qui a annoncé avant-hier sa décision de quitter les rangs du PC.

Un porte-parole du quartier général national du parti a dit toutefois comprendre que M. Simard n'était pas heureux de la façon d'opérer des Conservateurs au Québec. "Je n'ai toutefois reçu aucune information de première main à ce sujet et je ne peux parler au nom de M. Simard", a-t-il ajouté, soulignant par ailleurs le fait que le transfuge était un des 137 membres de l'exécutif national du Parti conservateur.

En claquant la porte du PC, Me Simard a fait savoir à la presse régionale, jeudi midi, qu'il n'y a plus de place au sein du PC pour un Québecois qui se respecte et qui respecte les Québécois.

tout l'monde le fait. fais-le donc!

CJMT / 142
Programmation d'automne 74

UNE STATION TELEMEDIA
10,000 WATTS
24 HRES PAR JOUR

du lundi au vendredi
21:01 à 24:00 "BONSOIR LE JOUR"
AVEC GASTON LAVERDURE

Il s'agit de musique plus douce choisie pour l'occasion. A 23:00 il y a Sport Telemedia suivi des résultats locaux du sport.

SPECIAL
DU MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE
Nous avons à vendre:

10 maisons sur la nouvelle loi fédérale pour salaire moyen, dont le salaire se situe entre $6,000.00 et $12,300.00, ce qui comprend une subvention de $25.00 par mois et en plus une réduction d'intérêt qui peut être 9½% à 8½%, suivant les qualifications, ça peut aller jusqu'à $70.00 par mois.

7 maisons à vendre au taux d'intérêts ,'au taux de 10% et la construction sur l'ancien taux.

Aussi, encore disponibles pour construire, 35 terrains dans quartier St-Philippe et non loin de l'hôpital.

Terrain au prix de l'an passé. Ces avantages sont toujours le bien des nouveaux propriétaires.

Les propriétaires Simard & Simard de la maison Construction Inc., sont: Bernard Simard, président, Rosaire Simard, sec.-trés., Marcel Simard, actionnaire

sont tous diplômés en technique de menuiserie.

et J.-H. Simard, gérant possede
26 ANS D'EXPERIENCE

Notre devise est: le client satisfait, il va nous revenir.

Simard & Simard Construction Inc.

ENTREPRENEURS GENERAUX
TECHNICIENS DIPLOMES A VOTRE SERVICE
601, DUBOSE, ARVIDA.
Téls: 548-4995 — 548-7497 — 548-8030

Menu Spécial
5ième Anniversaire

BUFFET FROID
$1.49 De 5 hres à 9 hres

LUNDI — MARDI
MERCREDI
14- 15- 16 OCTOBRE

SUR RESERVATION SEULEMENT
549-1162

André MAZIADE, prop.
BRASSERIE Le Baron enr.
295 EST, RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 549-1162

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

184 FEVES AU LARD

En cette période d'inflation, plusieurs spécialistes vous diront qu'un plat contenant 184 fèves au lard pour 45 cents, ce n'est pas trop dispendieux. Mais le plus à plaindre, c'est le cuisinier qui doit les compter! Cette photo a été prise dans une tabagie de la rue Racine, à Chicoutimi. C'est la nouvelle façon pour annoncer que le spécial du jour est à $1.84.



MULTI-MEDIA

Multi-Média, programme d'éducation populaire, tiendra des réunions de quartier pour la formation de comités. Ces réunions auront lieu le lundi 14 octobre, au sous-sol de l'église Saint-Joachim, de Chicoutimi; le mardi 15 octobre, au Pavillon Saint-Paul et le lendemain, à la salle des paroissiens, au sous-sol de l'église Saint-Antoine. Ces rencontres auront lieu à 20 heures.

CHIENS BANIS

Le comité de la ville de Toronto a adopté, cette semaine, un amendament aux règlements des parcs; s'il est adopté la semaine prochaine, par le conseil municipal, cet amendement banira les chiens des 37 petits parcs de la ville, ainsi que des terrains de jeux.

Quiconque y promènerait son chien serait passible d'une amende maximum de $300.

Par ailleurs, dans le quartier Etobicoke, un règlement vient de rendre passible d'une amende maximum de $500 quiconque laisse un chien libre dans les rues.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Claude-H. Bonneau est le nouveau directeur du service du personnel à l'Hôpital de Chicoutimi. Il succède à M. Claude Dionne, démissionnaire. M. Bonneau, est entré au service de cette situation en mars 1973 pour occuper la fonction d'agent de gestion du personnel. Il devait quelque temps plus tard ajouter à cette fonction celle de directeur adjoint, service du personnel.

NEGOCIATIONS AU REVEIL

Tout ne vas pas pour le mieux dans les négociations entreprises, il y a quelques mois, entre le syndicat représentant les journalistes du Réveil de Jonquière et la partie patronale. Selon un porte-paroles, du syndicat, Mlle Marcelle Saint-Laurent, les rencontres entre les deux parties, mercredi et jeudi, en présence du conciliateur, M. Jean-Paul Lafleur, n'ont apporté que peu de progrès et plusieurs clauses normatives ne sont pas encore réglées. Les journalistes du Réveil auront droit de grève le 29 novembre.

NOUVEL ADMINISTRATEUR

M. Claude Gauthier, un ancien animateur à la station de radio CFGT d'Alma et qui fut candidat aux dernières élections provinciales et fédérales, vient d'être nommé administrateur du centre commercial "Les galeries du Lac-Saint-Jean". Il succède à M. Gérard Maltais. La nomination a été confirmée, hier après-midi, par M. Jack Berke, représentant de Maron Properties, propriétaire du centre commercial.



MINI-CONGRES

Mlle Thérèse Truchon, docteur en phylosophie, sera la conférencière au mini-congrès que la Ligue des citoyennes de Jonquière tiendra le dimanche 20 octobre de 13.h.30 à 17h. à l'école polyvalente de Jonquière. Le thème du mini-congrès est "Femme d'aujourd'hui et de demain".

UNE AUTRE PERDRIX

Une autre perdrix qui tombe du ciel. Mme Léo Girard, de la rue Ballantyne à Chicoutimi, fut toute surprise, l'autre matin, d'entendre un bruit de vitre cassée dans la chambre de bains. Effectivement, elle était cassée, mais aucun jeune aux alentours qui auraient pu lancer un projectile. Pour en avoir le coeur net, elle est sortie à l'extérieur pour se rendre compte qu'une perdrix, qui avait, sans aucun doute, perdu le sens d'orientation avait fracassé la vitre. Elle a recueilli l'oiseau mort, et préparé un succulent repas à son mari qui a dû, comme récomprense, réparer le carreau brisé.



DISPARITION DU PANTALON

Le pantalon peut regagner pour un temps le magasin aux accessoires. Il aura, en effet, peut-être complètement disparu de la garde-robe féminine de l'été prochain, si l'on en croit les 200 confectionneurs et les dix grands couturiers parisiens réunis à Cannes pour le 10ième festival des modes d'été. Mousseline de soie peinte à la main et voile de coton imprimé feront les beaux jours de l'été 1975 dont le "jeans" sera le grand perdant. Les créateurs de mode reviennent en effet à une extrême féminité avec des plis souples, des godets, des froncés et des volants. Les robes habillées s'accompagneront d'ombrelles tandis que des ensembles raffinés auront la vedette pour la journée.

TOUT UN NID

Quelle poule a eu l'audace de prendre pour nid la tête blanche de M. Paul Tremblay, ancien journaliste de La Presse, ancien greffier municipal, aujourd'hui attaché au Conseil économique d'Alma? N'ayez crainte l'ami Paul ne s'est pas assagi au point qu'il laisserait une poule pondre sur sa tête. "L'oeuf" est tout simplement une lampe de la salle des délibérations du conseil municipal et la photo a été prise par le journaliste Serge Cloutier lors des audiences sur Festivalma.



NOUVELLE USINE

Le député Paul Langlois annonce que la compagnie Les Aliments Rock Ltée de Chicoutimi a accepté une offre de quelque $27,000 pour une nouvelle usine de produits de charcuterie et de produits connexes. Ce projet permettra de créer quatre emplois. L'offre à la compagnie représente 25 pour cent du coût d'immobilisation approuvée, estimée à environ $90,000, plus 15 pour cent de la masse salariale établie à $36,000. Aussi, la compagnie Atelier Raoul Desbiens Inc., de Chicoutimi-Nord, a accepté une offre de quelque $32,000 pour l'agrandissement de son usine d'articles divers en acier. Ce projet permettra de créer trois emplois. L'offre à la compagnie représente 20 pour cent du coût d'immobilisation approuvée, estimée à environ $162,000.

CHANGEMENTS A CBJ

Les services de nouvelles et des affaires publiques à la station CBJ Radio-Canada, à Chicoutimi, viennent d'être regroupés et M. Pierre Chamberland est nommé chef d'information régionale. Il était directeur des nouvelles depuis l'inauguration de ce service, il y a trois ans. Ce regroupement permettra une meilleure collaboration entre les deux services, ce qui évitera le doublement dans la couverture de l'information. Outre la restructuration et une meilleure planification des services, M. Chamberland veut élargir aux affaires publiques la collaboration existant déjà entre son service des nouvelles et le réseau national.



Le nouveau service d'information de Radio-Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean, regroupant une quinzaine d'employés permanents et à temps partiel, veut accentuer le rayonnement de CBJ dans la région.



MISS BODY BUILDING

Et pour terminer la chronique d'aujourd'hui en beauté, nous vous présentons deux candidates au concours du corps le mieux structuré (Miss Americana bodybuilding) qui s'est tenu, hier, au Madison Square Garden, à New York. Il s'agit de Sandy Milstead, à gauche, Miss Amérique de l'Est et Kellie Everts, Miss Body Beautiful, dit le magnifique corps. Nous ne contestons pas ces deux titres.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

Club Optimiste JAK — Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK aura lieu lundi, à 8h.30, à l'hôtel Jean-Dequen.

CHICOUTIMI

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18h.30, à l'hôtel Chicoutimi.

Chevaliers de Colomb — Le Conseil 1989 des Chevaliers de Colomb de Chicoutimi invite tous ses membres et leur épouse à l'assemblée mensuelle le 14 octobre: souper gratuit à 19h. et élections du comité féminin pendant l'assemblée du conseil à 20h.

JONQUIERE

Carrefour de la Sobriété — Le Carrefour de la Sobriété, filiale de Sobriété du Canada, vous invite à son assemblée le 14 octobre, à 20 hres, au sous-sol de l'église Sainte-Marie, de Jonquière. Il y aura discussion sur le programme de l'année. Bienvenue à tous.

KENOGAMI

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Kénogami aura lieu mardi, à 18h.15, au motel Richelieu, route 170.

RIVIERE-DU-MOULIN

Caisse populaire — La Caisse populaire de Rivière-du-Moulin invite tous ses membres et la population en général à un colloque d'information pour souligner de façon tangible la Semaine des caisses populaires à travers le Québec. Celui-ci aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Isidore, dimanche, le 13 octobre, à 20h. Un verre d'amitié sera servi à cette occasion.

CLINIQUE DU 14 OCTOBRE

Congé.

CLINIQUE DU 15 OCTOBRE

Bagotville — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent Sainte-Thérèse de Saint-Alphonse, de 14 à 15 hres.

Chicoutimi — Clinique de radiographies pulmonaires à l'Unité sanitaire, de 9 à 11h.30 et de 13h.30 à 16h.

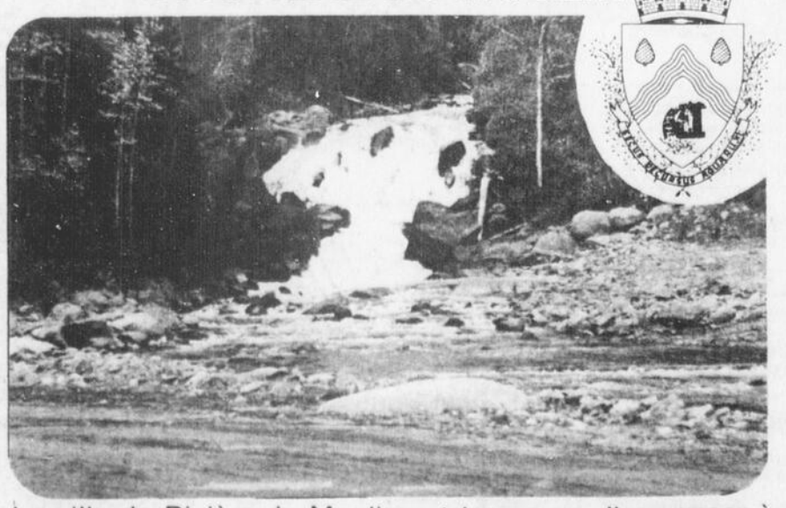
Chicoutimi (Saint-Paul) — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio rougeole-rubéole à l'école Sainte-Thérèse de 14 à 15h.

Mistassini, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'Unité sanitaire, de 14 à 15h.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h.30 à 11h.30.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi le mardi et le jeudi de 9h. à 11h. Entrée: portes des cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.

FUTUR PARC
POUR
MAISONS MOBILES
A RIVIERE-DU-MOULIN



La ville de Rivière-du-Moulin est heureuse d'annoncer à tous ses contribuables que son parc de stationnement pour maisons mobiles, Domaine dit Peter McLeod, est maintenant mis à sa disposition. Sis au pied de la jolie cascade de la Rivière-du-Moulin, en plein centre de la ville, ce domaine sera bientôt en mesure d'accueillir 67 nouveaux propriétaires de maisons mobiles. Avis est donc lancé à tous les intéressés de bien vouloir communiquer avec le responsable du comité de location, l'échevin

M. ROSAIRE ROULEAU au no **549-4161,**
ou pour de plus amples informations avec l'administration de la ville de
Rivière-du-Moulin au no **543-0735.**

4 REPRESENTANTS
à votre service



Robert Montminy — Jean-Paul Tardif — Marc Montminy — Rémi Vachon

"Tout ce qui s'imprime, nous l'imprimons!!!"

Papeterie de bureau — Etiquettes "Avery" — Circulaires
Journaux — Revues — Programmés
Pamphlets couleurs — Cartes routières
Dépliants — Posters — Dessin commercial — Etc.:

IMPRIMERIE
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, avenue Labrecque — Chicoutimi
Tél.: 545-4474
SPECIALITE: IMPRESSION EN COULEURS.

ÇA BAT 4 AS

L'affaire Samson se complique

Gabriel Ferland connaissait l'ex-agent de la GRC

MONTREAL (PC) — L'ancien boxeur Gabriel Ferland a reconnu, vendredi, qu'il connaissait l'ex-agent Robert Samson, qui a déjà été condamné pour outrage à la suite de son témoignage devant le commissaire aux incendies, qui enquête sur l'explosion d'une bombe devant la maison du président de la société Steinberg.

A Me Cyrille Delage, Ferland a déclaré que lui et un autre ancien boxeur avaient été engagés pour diriger une équipe de 25 hommes, qui devait protéger la propriété de la compagnie au cours de la grève du mois de décembre 1973.

Cet autre boxeur est Raymond Gagné, qui a été assassiné le 30 septembre dernier. Quant à l'ex-agent de la Gendarmerie royale, Robert Samson, il a été blessé au cours de l'explosion de la bombe à la demeure de M. Melvyn Dobrin, le 26 juillet.

Avant d'être condamné à 60 jours de prison pour outrage au tribunal, Samson a maintenu qu'il s'était rendu chez M. Dobrin à la suite d'un appel téléphonique anonyme et qu'il y avait trouvé une bombe qui avait éclaté.

Blessé aux mains et au visage, l'ex-policier a perdu l'usage de l'ouie dans une proportion de 45 pour cent. Il doit témoigner à nouveau devant le commissaire aux incendies à la reprise des audiences, mardi prochain.

Vendredi, Samson a admis connaître Gaby Ferland, mais il a ajouté qu'il ne l'avait rencontré qu'à une seule occasion, très brièvement, et qu'il ne lui avait jamais parlé par la suite.

Quant à Ferland, on lui a montré son carnet d'adresses et on lui a demandé d'expliquer pourquoi la page "S" avait été déchirée. Ferland s'est contenté de répondre qu'il n'avait jamais parlé par téléphone à Samson.

A une autre question, il a reconnu avoir reçu à son camp de chasse Camille Gervais et William Obront, mais il a nié avoir discuté de l'affaire de la bombe à la maison du président de Steinberg.

Devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, Obront a été décrit comme un personnage important du monde interlope de Montréal. Quant à Gervais, c'était un ami de Samson.

Gaby Ferland a déclaré avoir fait jusqu'à $1,100 en trois jours avec son équipe de sécurité, au cours de la grève chez Steinberg.

Un autre témoin, M. Guy Chartrand, qui dirige le service de sécurité chez Steinberg, a précisé, pour sa part, qu'on avait déboursé plus de $25,000 en services de sécurité au cours de la grève de deux semaines.

Les hommes de Ferland et Gagné étaient payés $200 par jour et ils ont manifesté bruyamment leur mécontentement au moment de leur licenciement. Il a même fallu leur payer une journée de plus, pour éviter des difficultés avec eux.

En fait, M. Chartrand a reconnu avoir dit à M. Sam Steinberg, président du conseil d'administration de la compagnie, que les menaces faites par les hommes de Ferland pouvaient signifier "quelque chose comme une balle entre les deux yeux".

Vendredi, cependant, M. Chartrand a dit qu'il avait "exagéré" la portée des menaces, au moment où il s'était adressé à M. Steinberg. Il n'a vu aucune relation entre un incendie de $150,000 à un entrepôt de Steinberg et le licenciement des hommes de Ferland, "vers le 11 décembre".

C'est à M. André Parent, directeur du personnel de l'agence Eagle Security, que M. Chartrand avait demandé des hommes supplémentaires pour surveiller les succursales de Steinberg au cours de la grève. M. Parent avait déjà fourni 40 hommes en uniforme à cette fin.

Les hommes en civil, selon M. Chartrand, rendaient les gérants de succursales "nerveux". On avait souvent à se plaindre de leurs services.

M. Parent, cependant, n'était pas en mesure de fournir les "durs" dont on avait besoin et c'est ainsi que M. Chartrand est entré en contact avec Gaby Ferland.

Lorsqu'on a réalisé qu'on n'avait plus besoin de ces hommes, on a décidé de les licencier. Ferland déclara alors qu'il pouvait "y avoir du trouble", car plusieurs de ses hommes avaient quitté un emploi et ne tenaient pas à travailler si peu longtemps pour Steinberg.

L'un de ces hommes, Gilles Bacon, qui est gérant d'un restaurant, a révélé qu'il était payé entre $50 et $60 pour 12 heures de travail. Il a été arrêté à la suite d'une bataille avec des grévistes.

Vendredi soir, le commissaire aux incendies, poursuivant l'enquête sur l'affaire Samson, a ordonné l'émission d'un mandat d'arrestation contre William Obront, identifié comme banquier du Syndicat du crime de Montréal.

C'est à la demande du procureur de la Couronne, Me Jacques Dagenais, que le commissaire Delage a consenti que la police entreprenne les recherches pour retrouver et arrêter le millionnaire de la viande. La poursuite a allégué que le témoignage de William Obront est indispensable à la bonne marche de l'enquête.

Egalement recherché par la Commission d'enquête sur le crime organisé, William Obront se trouverait présentement dans le sud des Etats-Unis.

Faire de Montréal une ville pour nous autres — *Coûture*

MONTREAL (PC) — Le candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal à la mairie, M. Jacques Couture, a lancé officiellement sa campagne jeudi soir, en proclamant qu'"il ne faut plus laisser les autres faire de Montréal la ville des autres. Il faut faire de Montréal une ville pour nous autres".

Ce jésuite-ouvrier a étonné les observateurs, malgré son manque d'expérience en politique. Il a surtout promis de donner à la métropole une administration axée sur les besoins concrets des citoyens dans tous les domaines de la vie quotidienne, notamment l'habitation, le transport en commun, la santé et les loisirs... s'il est élu le 10 novembre.

Selon M. Couture, "les Montréalais vivent encore avec la nostalgie du Jean Drapeau de 1954. Mais Jean Drapeau est devenu l'homme des spéculateurs et de la haute finance. Il veut faire de Montréal le New York du Québec, avec tout ce que cela suppose comme béton, pollution, bruit, etc. Mais nous ne voulons pas de cette villa-là".

PRIORITE

M. Couture a parlé devant environ 200 militants du RCM, dans une école du centre-ville après avoir été accepté comme candidat officiel du mouvement pour faire la lutte à la mairie.

Pour lui, la métropole deviendra vite invivable si des correctifs vigoureux ne sont pas apportés à l'hôtel de ville pour en humaniser le développement et le faire correspondre aux besoins réels des citoyens.

"Jean Drapeau, dit-il, a toujours fait rêver les Montréalais. Nous voulons aujourd'hui proposer aux Montréalais un autre rêve, celui d'une ville faite pour eux, où les travailleurs seraient chez eux, où la première priorité sera de chercher à ce que même le plus démuni puisse trouver un habitat convenable, de l'air pur, un peu d'espaces verts, et retrouver le goût de vivre à Montréal".

M. Couture, âgé de 43 ans, est un prêtre-ouvrier qui a milité dans les quartiers du sud-ouest depuis quelques années. Il n'aime pas, cependant, qu'en insistant sur son sacerdoce on apporte un élément mythique à son personnage. "Je me présente comme citoyen", répète-t-il.

Il entend mener sa campagne sur deux fronts. D'abord en attaquant l'administration Drapeau. "Beaucoup trop de gens, dit-il, oublient à quel point elle est détériorée, malade". Ensuite en présentant le programme du RCM.

Des citoyens se protègent de l'expropriation

HULL (PC) — Près d'une centaine de citoyens de la ville de Hull exigent du ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Barnett Jerome Danson, qu'il les consulte sur l'avenir de leur secteur, à la suite de la publication, le mois dernier, dans Le Droit, de plans confidentiels de la Commission de la capitale nationale (CCN) portant sur le réaménagement et l'expropriation au coeur de Hull.

Dans un long télégramme portant les noms et les adresses de chacun d'entre eux, ils affirment "leur opposition totale aux plans d'expropriation de la CCN pour leurs quartiers", et exigent une consultation obligatoire et collective pour tout le projet d'aménagement.

Les études confidentielles de la CCN prévoyaient l'aménagement d'un secteur de 32 acres d'abord, et, dans un deuxième temps, d'une superficie de 260 acres.

Ce "bouleversement", selon le comité hullois organisateur de la résistance, se ferait au détriment des expropriés qui ne pourraient pas se reloger au même prix et à proximité du centre-ville.

La loi 22 n'est pas applicable pour la Cour supérieure — Deschênes

MONTREAL (PC) — Le juge Jules Deschênes a décrété, vendredi, que les avis légaux qui émanent de la Cour supérieure doivent être publiés dans les langues et que la loi 22 ne reçoit pas d'application, puisque le tribunal n'est pas un organisme gouvernemental.

Cette décision a été rendue à la suite d'une requête pour signification spéciale présentée par une cliente du Centre communautaire juridique de la rive sud, Mme Albina Dagenais.

Cette femme, qui se pourvoit en divorce contre un mari disparu depuis 27 ans, voulait que l'avis de comparaître soit publié uniquement en français dans le quotidien "Le Jour", ce qui est contraire à l'article 139 du code de procédure civile qui prévoit que les avis légaux doivent être publiés dans les journaux français et anglais.

Le Centre communautaire a saisi ce cas pour alléguer que depuis l'adoption de la loi 22 sur les langues au Québec, l'article 139 devait être ignoré.

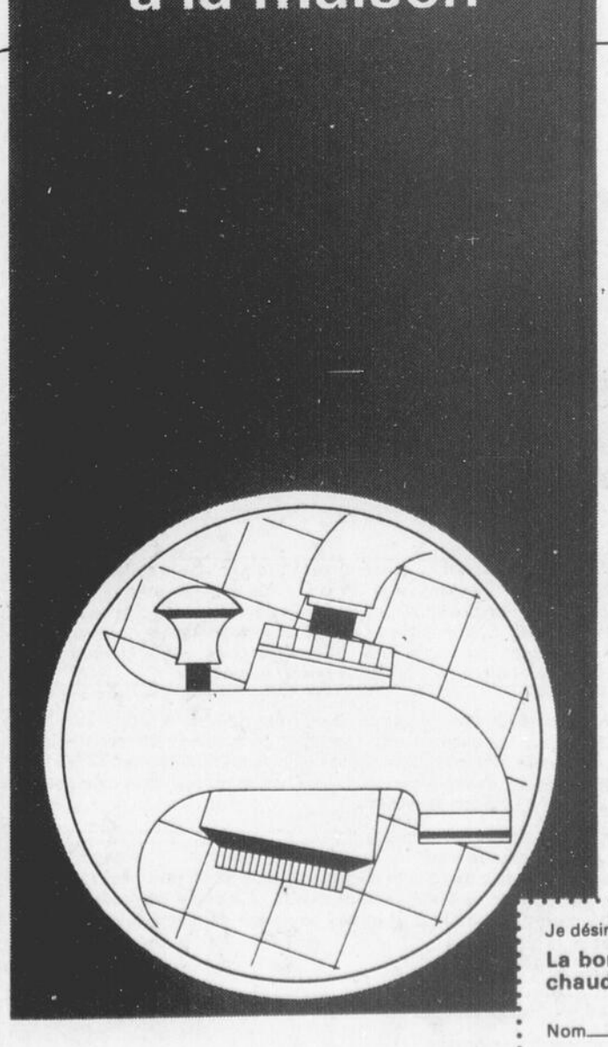
L'article 45 se lit comme suit: "Les avis émanant de l'administration publique et dont une loi prescrit la publication en français et en anglais peuvent néanmoins être publiés uniquement en français. De même que les avis émanant de l'administration publique et dont une loi prescrit la publication dans un journal français peuvent être publiés uniquement dans un journal français."

Le juge Deschênes rappelle les dispositions de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui permettent l'emploi des deux langues dans nos cours de justice.

Il s'agit là d'un seul en dessous duquel le parlement ne peut pas légiférer, tel que l'a décidé la Cour suprême du Canada et le juge Deschênes en vient à la conclusion qu'aucune loi, provinciale, fédérale ou impériale, ne peut diminuer la portée sur les avis légaux émanant des cours de justice du Québec et ces avis, conformément au code de procédure, doivent obligatoirement être bilingues, même si les intéressés sont unilingues francophones.

Les avocats du Centre communautaire juridique avaient argué que la publication dans une seule langue, c'est-à-dire en français, éviterait des frais accrus qu'exige la publication dans un journal anglais.

la bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison



Évitons de gaspiller l'eau chaude

Il est assez difficile d'arriver à une utilisation judicieuse de l'eau chaude dans son foyer, sans connaître les nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte. C'est pourquoi nous ne saurions trop vous recommander de consulter notre brochure intitulée : **La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison,** conçue pour vous aider à faire le meilleur usage possible de cet élément essentiel.

Les renseignements qu'elle renferme constituent l'A B C de ce que vous devez savoir afin d'éviter tout gaspillage. Vous y découvrirez également qu'utiliser l'eau chaude judicieusement ne signifie pas pour autant la rationner.

Bon à retourner

Je désire recevoir gratuitement la brochure :
La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison

Nom_____

Adresse_____

Ville_____

Hydro-Québec
La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison
Boîte postale 6106
Montréal, Québec
H3C 3H6

QUO-12

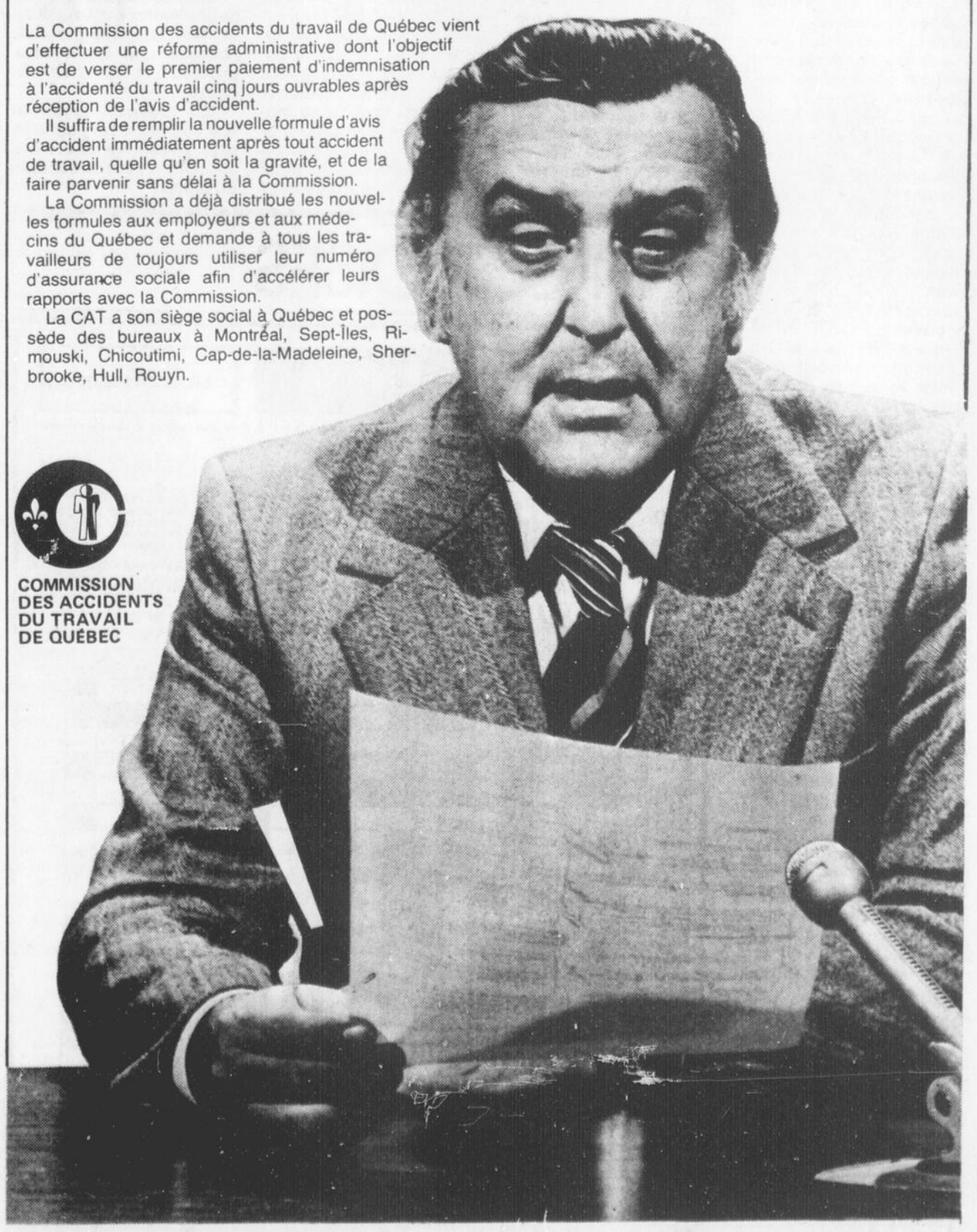
la paye, ça peut pas attendre

La Commission des accidents du travail de Québec vient d'effectuer une réforme administrative dont l'objectif est de verser le premier paiement d'indemnisation à l'accidenté du travail cinq jours ouvrables après réception de l'avis d'accident.

Il suffira de remplir la nouvelle formule d'avis d'accident immédiatement après tout accident de travail, quelle qu'en soit la gravité, et de la faire parvenir sans délai à la Commission.

La Commission a déjà distribué les nouvelles formules aux employeurs et aux médecins du Québec et demande à tous les travailleurs de toujours utiliser leur numéro d'assurance sociale afin d'accélérer leurs rapports avec la Commission.

La CAT a son siège social à Québec et possède des bureaux à Montréal, Sept-Îles, Rimouski, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Sherbrooke, Hull, Rouyn.



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC

Le Québec indûment favorisé par le gouvernement fédéral

OTTAWA (PC) — Le député conservateur Otto Jelinek soutient que le gouvernement Trudeau favorise indûment le Québec dans bien des domaines, notamment dans ceux de Perspective-Jeunesse et des Initiatives locales, et il dit qu'à l'instar de millions d'autres Canadiens il en a marre de cette situation.

Il ajoute que l'autre jour aux Communes le premier ministre, qui participait alors au débat sur le discours inaugural, avait parlé abondamment du bilinguisme plutôt que du problème très sérieux qu'est l'inflation.

Et il reproche au premier ministre de ne pas protéger les droits des minorités de langue anglaise au Québec, de ne pas les protéger en refusant de désavouer la loi 22, qui fait du français la langue officielle dans cette partie du pays.

"Après avoir consacré au bilinguisme des centaines de millions de dollars, allons-nous avoir neuf provinces qui acceptent le bilinguisme et une qui le rejette?" demande-t-il, ajoutant aussitôt:

"Je me demande quelle aurait été la réaction du premier ministre si, par exemple, l'Ontario avait adopté une loi 22 pour l'anglais."

"Le premier ministre se montre ridicule quand il prétend que les francophones au pays sont maltraités par les autres Canadiens".

La vérité, poursuit-il, c'est que l'Ontario donne des cours en langue français même en maternelle.

Le député Jelinek parlait vendredi aux Communes.

Aéroglisseur mis en service au Québec à titre expérimental

QUEBEC (PC) — Un aéroglisseur sera mis en service à titre expérimental, l'hiver prochain, afin d'assurer le transport des marchandises entre les municipalités qui s'étendent de Hâvre-Saint-Pierre jusqu'à Blanc-Sablon, sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord.

Un communiqué gouvernemental publié vendredi précise que cette expérience, dont le coût est évalué à $1 million, sera menée conjointement par les ministères québécois et fédéral des Transports, en collaboration avec l'Agence Maritime Inc., et la compagnie ontarienne Bell Aerospace Canada.

C'est un aéroglisseur "Voyageur 004" construit par cette dernière entreprise qui sera utilisé pour le programme expérimental.

Cet appareil, mesurant près de 65 pieds de longueur sur 37 de largeur, peut transporter des charges de 25 tonnes à des vitesses pouvant atteindre 60 milles à l'heure dans les meilleures conditions. Il ne sera toutefois utilisé qu'à 35 ou 40 milles à l'heure sur la Côte-Nord.

Le ministère fédéral des Transports versera une contribution de $450,000, tandis que la participation du Québec s'élèvera à $300,000. L'Agence Maritime, qui sera chargée de l'exploitation de l'aéroglisseur, de même que Bell Aerospace, fourniront une assistance à la fois financière et technique.

OBJECTIFS

"Il ne s'agit pas pour le moment d'établir un service d'aéroglisseur en permanence sur la Côte-Nord, mais de procéder à des expériences dont les objectifs sont d'ordres social, techniques et économiques", précise le communiqué émanant du ministère des Transports.

L'expérience permettra notamment d'évaluer l'efficacité et le comportement de l'aéroglisseur dans cette région, plus particulièrement en hiver, alors que les glaces nuisent considérablement à la circulation maritime.

Les navires de l'Agence Maritime ne suspendront pas leur service durant la période expérimentale. Les deux modes de transport se compléteront et permettront d'atteindre des localités qui n'étaient desservies jusqu'à maintenant que par la voie aérienne.

Jeunes et "anciens" Indiens devraient toujours collaborer

WINNIPEG (PC) — Le ministre des Affaires indiennes, M. Judd Buchanan, s'est dit d'avis, jeudi, que les groupes militants parmi les Indiens devraient collaborer avec les "anciens" dans la recherche d'une solution à leurs problèmes.

M. Buchanan ne met pas en doute la sincérité des jeunes militants indiens ni la valeur de certaines de leurs revendications, mais il croit qu'ils font appel aux mauvaises méthodes pour parvenir à leurs fins.

Bien que les jeunes militants et leurs aînés aient une approche différente des problèmes, ils sont tous concernés par les mêmes questions: éducation, habitation, santé, droits découlant des traités et revendications territoriales.

M. Buchanan fait remarquer que le budget de son ministère a été passablement accru au cours des six dernières années afin de tenter de corriger les injustices dont ont été victimes les Indiens depuis plus de 100 ans.

Mais plus que l'argent, le ministre a l'intention de consacrer une partie de son temps à visiter les réserves afin de pouvoir observer de près les conditions de vie dans lesquelles vivent les aborigènes. Ainsi, durant la fin de semaine de l'Action de grâce, le ministre fera une tournée des différentes réserves et aura des discussions avec divers représentants des Indiens.

Les jeunes canadiens n'aiment pas travailler "à la dure"

WINNIPEG (PC) — Le président de l'Association canadienne de la construction, M. Jean-Henry de Puyjalon, a déclaré jeudi qu'on ne trouve pas assez de jeunes Canadiens désireux de faire du travail dur, et que la politique fédérale devrait être changée afin d'admettre au pays plus d'immigrants.

M. de Puyjalon, interrogé à l'occasion de la réunion annuelle de l'association, a notamment affirmé: "Il existe une pénurie complète de travailleurs spécialisés et de main-d'oeuvre non qualifiée dans la construction, et la politique actuelle d'immigration n'aide guère à la situation".

Pour lui, la politique canadienne d'immigration devrait être plus sélective et non fondée sur la question: "Combien de parents avez-vous au Canada?". M. de Puyjalon a rappelé que le Canada ne serait pas allé loin dans l'apport des immigrants au cours des années 1950.

INFLATION

Il a également affirmé que le gouvernement fédéral devrait faire plus pour résoudre le problème de l'inflation, mais il a ajouté qu'il incombe également aux citoyens individuels de trouver des solutions.

"Au lieu d'imposer une réglementation gouvernementale, dit-il, on devrait laisser aux marchés publics le soin de trouver leur propre niveau. Nous devrions disposer d'une banque nationale de renseignements afin de connaître la contribution de tous les grands projets énergétiques et des entreprises comme les pipe-lines, dans l'économie, de sorte que les entrepreneurs puissent mieux planifier".

Selon M. de Puyjalon, l'inflation peut être vaincue, si l'on restaure la stabilité des prix, et il a ajouté qu'il était optimiste quand à l'avenir économique du Canada. "Nous sommes sur le point de connaître autre chose qu'une dépression", a-t-il conclu.

OTTAWA EN BREF

LAIT

OTTAWA (PC) — Le ministre Marc Lalonde de la Santé a formulé plusieurs suggestions au bénéfice des familles désireuses de combattre le coût grandissant du lait. Il a en effet affirmé qu'il avait, lui-même et sa famille, combattu ces hausses en utilisant du lait en poudre.

Il a ajouté qu'il a découvert que le lait en poudre était moins coûteux. Père de quatre enfants, il répondait aux journalistes qui lui demandaient de commenter la hausse du prix du lait de six cents la pinte en Ontario, à compter du 21 octobre.

HYPOTHEQUES

OTTAWA (PC) — Menacé par une baisse considérable de la construction domiciliaire, le ministre Barnett Danson des Affaires urbaines a fait savoir qu'il étudie la possibilité d'élargir le programme gouvernemental d'aide hypothécaire aux acheteurs de maisons. Lors de la campagne électorale, les libéraux avaient d'ailleurs laissé entendre qu'ils doubleraient les sommes d'argent consacrées à ce programme. Hier, M. Danson a précisé que ces argents proviendraient de fonds privés.

Hier, à Montréal, le président William Teron de la SCHL avait affirmé que si la construction baissait sous le taux annuel de 200,000 unités, au début de 1975, le gouvernement interviendrait massivement.

HAUSSES

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a suggéré des hausses variant de 75 à 118 pour cent du salaire des lieutenants-gouverneurs, dans un projet de loi soumis aux Communes vendredi. Il propose un salaire annuel de $35,000 aux représentants de la reine dans les provinces. Ces derniers n'ont obtenu aucune hausse de salaire depuis neuf ans. En Ontario et au Québec, les lieutenants-gouverneurs reçoivent $20,000 par année, tandis que le salaire n'est que de $16,000 sur l'île du Prince-Edouard et de $18,000 dans les sept autres provinces. Ces fonctionnaires avaient été augmentés pour la dernière fois en 1965, et plus tôt,... en 1927.

COMMUNES-ARGENT

OTTAWA (PC) — Le député conservateur Sinclair Stevens de York-Simcoe a affirmé vendredi aux Communes que les politiques monétaires restrictives adoptées actuellement par le gouvernement libéral prouve que celui-ci a manipulé l'approvisionnement national d'argent pour l'obtention de gains politiques, au début de l'année.

Le ministre John Turner des Finances a rejeté l'accusation. M. Stevens a rétorqué que l'approvisionnement en argent, soit le volume d'argent dont la Banque du Canada permet la circulation, s'est accru de $900 millions durant les quatre premiers mois de l'année, puis fut réduite de $500 millions durant les quatre mois suivants. Les élections furent convoquées le neuf mai et tenues le 8 juillet.

KNOWLES

OTTAWA (PC) — Le leader Stanley Knowles du Nouveau parti démocratique a de nouveau réclamé vendredi une hausse des pensions de vieillesse, affirmant que son appel en faveur des Canadiens âgés, en période d'inflation, est pour le moins modéré. Le député de 66 ans a affirmé qu'une étude récente a prouvé que 40 pour cent des Canadiens de 18 à 29 ans croient que la pension mensuelle devrait être d'au moins $400. "En demandant une hausse à $200 par mois, je semble vraiment un faible défenseur de nos vieux," a-t-il dit. Il a aussi demandé que l'âge de la pension soit réduit de 65 à 60 ans pour les Canadiens qui ne travaillent pas.

GRIPPE

OTTAWA (PC) — Un nouveau virus de la grippe fera son apparition au Canada au cours du prochain hiver, mais on prévoit qu'il sera moins nocif que les virus qui nous ont visités par les années passées. C'est ce qu'a révélé le Dr Morrison du service de protection du ministère fédéral de la santé.

Il s'agit du virus connu sous le nom de Port-Chalmers, du nom de la ville néo-zélandaise où il fut isolé pour la première fois l'hiver dernier. Les voyages internationaux ont étendu le virus un peu partout et il devrait atteindre l'Amérique du nord cet hiver. Il produira des affections de gorge et des douleurs osseuses, mais moins graves que le virus A-Angleterre, dont il est une forme mutante, et qui avait enfahi notre pays il y a deux ans. Un vaccin a été mis au point pour le nouveau virus, mais il n'est recommandé que pour les personnes âgées et celles souffrant de troubles respiratoires, cardiaques, rénaux, etc.

FEMMES-POLITIQUES

OTTAWA (PC) — Mlle Flora MacDonald, député conservateur de Kingston, a affirmé que plus de femmes devraient militer en politique. "Tout ce qu'elles ont à faire est de se convaincre elles-mêmes... et leur entourage."

Prononçant une allocution devant les délégués au congrès annuel de l'Association canadienne pour les Etudes américaines, elle a ajouté que les femmes "ne sont pas politiquement actives, traditionnellement, quand elles ont été élues." Seules 27 femmes ont été élues aux Communes depuis 1921, contre 3,000 hommes.

Pour sa part, elle croit que la femme qui veut faire carrière en politique doit posséder une bonne santé physique et être très curieuse.

"La politique, même si elle constitue l'occupation la plus restreignante, mais aussi la plus intéressante du monde."

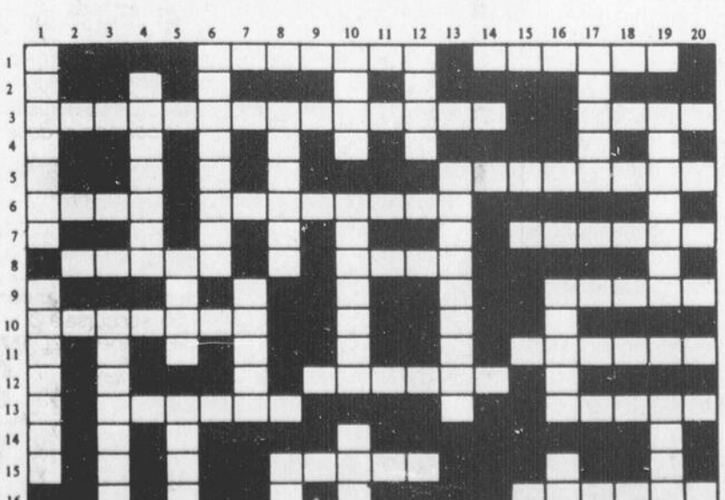
ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 289** — **LA DISCOTHEQUE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3: âge, gré, les, son
4: coin, fort, idée, iras, joie, rien
5: décor, donne, fille, flirt, jeune, libre, trace
rire, sens, très
6: actuel, amuser, chante, danser, disque, garçon, groupe, moment
utile, verre
7: accueil, boisson, écouter, endroit, inviter, liberté, musique, plaisir
rester, soirée, sortir
8: divertir, entraîne, intimité, présence, tringuer
9: personnel
14: divertissement
recréer

La réponse du problème précédent: temps



Gouvernement du Canada
Monnaie Olympique - 1976

Gouvernement du Canada
Monnaie Olympique - 1976

AVIS OFFICIEL:

LES ENTREPRISES BISSEL & BISSEL INC.
Distributeurs officiels autorisés de la monnaie olympique
offre en tant que service au public

LES SERIES I ET II AU COMPLET

DE LA MONNAIE OLYMPIQUE EN ARGENT STERLING AU PRIX OFFICIEL D'EMISSION

ENSEMBLES "COFFRET SOIGNE"
SERIE I $45.00
Série II $55.00

ENSEMBLES "COFFRET PRESTIGE"
Série I $50.00
Série II $60.00



ILLUSTRATION "COFFRET SOIGNE" SERIE I

HATEZ-VOUS, LES QUANTITES SONT LIMITEES. En retournant le coupon ci-dessous dûment rempli, vous recevrez vos pièces dans le plus bref délai.

SERIE I — Je vous prie d'accepter ma commande pour ... ensemble(s) "Soigné" de la série I au prix officiel d'émission de $45 chacun, ... ensemble(s) "Prestige" de la série I au prix officiel d'émission de $50 chacun. Veuillez inclure $2.50 pour les frais de manutention et de poste par courrier recommandé et assuré. Commandes limitées à 3 exemplaires de chacun des ensembles "Soigné" et "Prestige" par personne. Prière d'inclure votre chèque ou mandat-poste pour le(s) ensemble(s) commandé(s). Livraison **immédiate.**

SERIE II — Je vous prie d'accepter ma commande pour ... ensemble(s) "Soigné" de la série II au prix officiel d'émission de $55 chacun, ... ensemble(s) "Prestige" de la série II au prix officiel d'émission de $60 chacun. Veuillez inclure $2.50 pour les frais de manutention et de poste par courrier recommandé et assuré. Prière d'inclure votre chèque ou mandat-poste pour le(s) ensemble(s) commandé(s). Livraison **immédiate.**

SERIES III A VII — Je vous prie d'accepter ma commande pour ... ensemble(s) "Soigné" ... ensemble(s) "Prestige" pour les séries III à VII au prix officiel d'émission plus $2.50 pour les frais de manutention et de poste par courrier recommandé et assuré. J'accepte de recevoir les séries III à VII dès qu'elles seront disponibles et de les payer sur livraison. (Limite de 3 ensembles par personne).
Signer ici si vous désirez commander les séries III à VII ..... *Signature*

Cette offre est en quantité restreinte et on donnera suite aux commandes selon l'ordre de réception.

NOM ..... ADRESSE .....
EN LETTRE MOULEES
CODE POSTAL ..... NO. TELEPHONE .....

Informations — veuillez appeler à 844-8558

LES ENTREPRISES BISSELL & BISSELL INC.
Distributeurs officiels autorisés de la monnaie olympique
C.P. 220, CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL H3S 2S5

Le poids des libéraux inspire l'allure des débats en Chambre

Par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — La victoire décisive du gouvernement Trudeau alliée à la déconfiture des trois partis de l'opposition, le 8 juillet dernier, se fait sentir à la Chambre des Communes par une certaine monotonie des débats et de la période des questions.

De l'avis de plusieurs observateurs, l'absence du leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, cause un grand vide au Parlement qui, après deux semaines de session, ressemble davantage à un "séminaire" qu'à une enceinte parlementaire où s'affrontent des partis politiques.

Certains diront que les députés ne sont peut-être pas encore retrempés dans l'esprit parlementaire et que les 57 nouveaux députés se sont la main avant de se lancer dans les débats.

Mais, au départ, les trois partis de l'opposition se cherchent, tâchent de se regrouper et chacun d'eux fait face à un handicap sérieux: les conservateurs sont dirigés par un chef démissionnaire, le NPD a perdu son leader, défait aux élections, tandis que les créditistes sont encore incertains du statut de leur parti.

Face à cette opposition morcelée, le gouvernement libéral majoritaire n'a plus à se soucier des sautes d'humeur d'une opposition numériquement plus forte que lui et menaçant constamment de le reserver si elle n'obtient pas satisfaction, comme cela s'est vu pendant les 18 mois qui ont précédé le dernier scrutin.

LES CONSERVATEURS

Des observateurs soutiennent qu'un tel climat marquera ainsi la vie parlementaire jusqu'à ce que NPD et conservateurs soient dirigés par un chef élu et ambitieux de déloger les libéraux.

Plusieurs, par exemple, ont remarqué que l'opposition n'a pratiquement pas commenté ou harcelé le gouvernement quand Statistique Canada a publié, cette semaine, les chiffres mensuels du chômage de la situation.

On se souvient que sous le gouvernement minoritaire de M. Trudeau, entre octobre 1972 et juin 1974, MM. Stanfield et Lewis dénonçaient avec force "l'inertie" du gouvernement et "la faillite des politiques économiques" systématiquement à chaque mois, à la télévision et en Chambre.

Comme le confiait un député conservateur, récemment, la principale préoccupation des tories présentement est liée à la préparation d'un congrès à la direction prévue pour 1976 mais qui pourrait bien survenir dés l'autonme de 1975, toujours selon lui, pour permettre au parti de reprendre un deuxième souffle en prévision du scrutin de 1978.

"De toutes façons, a-t-il continué, lesgrands débats que l'on pourrait susciter immédiatement seraient complètement oubliés dans quatre ans et nous préférons réserver nos énergies pour la deuxième partie du mandat du gouvernement et se tenir prêts à nous lancer dans la prochaine campagne électorale; ce qui ne signifie pas que nous laisserons agir le gouvernement à sa guise d'ici là, bien au contraire", a-t-il ajouté.

Ce commentaire parait traduire le sentiment de plusieurs députés conservateurs, à peine relevés de leur échec de l'été dernier, après être venus à un cheveu de s'accaparer du pouvoir en octobre 1972.

La défaite de vieux routiers comme Tom Bell et Paul Hellyer n'a certainement pas aider non plus à remonter moral des tories.

Il est évident que dans la position où il s'est placé, après sa troisième tentative infructueuse de prendre la place de M. Trudeau aux commandes du pays, M. Stanfield a perdu toute motivation et ses interventions en Chambre sont plus sobres.

Pour l'instant, il ne peut que maintenir le bateau bleu sur l'eau avant de passer le gouvernail à un autre dans un an et demi environ.

La situation n'est guère plus rose chez les néo-démocrates qui, sous la direction de M. Lewis, aiguillonnaient constamment les ministériels et suscitaient souvent des débats intéressants et soulevaient des questions pertinentes.

Les effectifs du parti sont tombés de 31 à 16 membres le 8 juillet, M. Lewis enseigne maintenant à l'Université Carleton et l'influence du NPD aux Communes paraît avoir beaucoup décru.

M. Ed Broadbent a pris la direction intérimaire mais il est encore loin de posséder l'expérience, la vigueur et l'habileté parlementaire de M. Lewis.

Cette formation politique se prépare également à un congrès à la direction prévu pour le mois de mars 1975 et il y a de fortes chances qu'il retienne davantage les énergies de ses députés, que le travail parlementaire.

Chez les créditistes, un autre problème que le leadership les accable et c'est la perte de leur statut de parti reconnu en Chambre par suite de l'élection de seulement 11 députés, un de moins que le nombre minimum requis pour jouir des privilèges accordés à un parti officiellement reconnu.

M. Caouette prend de l'âge, sa santé en a pris un coup depuis quelques années et il n'est plus en outre le maître incontesté dans son parti.

Jusqu'à présent, les autres partis se sont montrés bon prince à l'endroit du Crédit social qui, dans les faits, se comporte comme un parti reconnu aux Communes en ce qui regarde ses interventions. Mais rien ne laisse croire qu'il en sera ainsi pendant quatre ans et une décision devrait être prise bientôt quant au statut des créditistes en Chambre.

Conflit entre députés et commandement militaire

OTTOWA (PC) — Les conservateurs ont accusé le général Dextrase, commandant des Forces armées canadiennes, de violer les droits des députés en invitant les soldats et officiers à présenter leurs doléances au comité de griefs de l'armée plutôt que de s'adresser aux députés.

L'affaire a rebondi aux Communes, jeudi, quand le député conservateur d'Egmont, M. David MacDonald, a demandé si le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, était au courant de cette lettre circulaire envoyée aux quelque 80,000 membres des Forces armées, sous la signature du général Dextrase.

Après s'être enquéri des faits, le ministre a précisé, vendredi aux Communes, qu'une telle lettre avait été expédiée aux soldats et que le commandant de l'armée canadienne n'avait nullement l'intention de violer les privilèges des députés vis-à-vis de leurs électeurs.

La procédure des griefs dans l'armée est juste et le but de cette directive, a dit M. Richardson, était d'inciter les soldats à y recourir pour faire valoir leurs revendications.

Mais cela n'empêche aucunement les membres des Forces armées d'être traités sur le même pied que les autres électeurs canadiens et de recourir aux services de leur député, s'ils le désirent, a ajouté le ministre.

La réponse de celui-ci a néanmoins suscité un court débat, au cours duquel M. MacDonald a réclamé le dépôt à la Chambre de cette lettre et l'assurance du ministre que les soldats ont les mêmes droits que tous les autres citoyens.

Reader's Digest entend demeurer au Canada

TORONTO (PC) — La société Reader's Digest du Canada n'a aucunement l'intention d'abandonner le marché canadien "dans un avenir prévisible", selon son président, M. Paul Zimmerman.

M. Zimmerman a ajouté, jeudi, que la publication de sa société n'a rien à craindre du gouvernement fédéral, même s'il a demandé tant au Reader's Digest qu'à Time Canada de démontrer qu'ils servent les intérêts canadiens et devraient continuer à bénéficier de concessions fiscales pour leurs publicitaires.

"Nous servons actuellement les intérêts canadiens", a souligné M. Zimmerman, ajoutant que l'édition canadienne du Reader's Digest est publiée dans les deux langues officielles au Canada, et que chaque mot de son contenu est révisé par une équipe rédactionnelle canadienne pour qu'il s'adresse bien aux lecteurs canadiens."

M. Zimmerman a fait cette déclaration par téléphone interurbain de Montréal, en participant à une émission radiophonique de Radio-Canada émanant de Toronto, avec M. Stephen LaRue, président de Time Canada Inc.

CONCESSIONS

M. LaRue a répété que Time Canada serait forcé de mettre fin à sa publication si le gouvernement annulait ses concessions fiscales à ses publicitaires. "Une telle décision, dit-il, doublerait le coût exigé de ceux qui annoncent dans Time et "réduirait considérablement le revenu publicitaire de la revue, s'il ne l'éliminait pas entièrement".

Même si Time Canada était désireux de devenir un magazine encore plus canadien, en vendant de ses actions aux Canadiens, M. LaRue a déclaré qu'on devrait se rappeler que "nous dirigeons une opération indigène ici".

"Nous employons des Canadiens. Nous disposons d'un important personnel éditorial, dit encore M. LaRue, et nous utilisons les sources de plus de cinquante pigistes à travers le pays, pour rapporter chaque semaine la situation canadienne. Nous imprimons notre magazine en deux villes du Canada, dans des maisons d'impression canadiennes."

Quant à M. Zimmerman, il a rappelé que le Reader's Digest emploie directement 496 Canadiens, et que la revue maintient en fonctionnement au Canada pour plus de $8 millions en machinerie, en bâtiments, en équipement et en ordinateurs. Le Reader's Digest a un enjeu trop considérable pour ne pas rester en affaires au Canada et tenter d'y survivre.

Sans compter que plus de 550 actionnaires pourraient y perdre les économies de leur vie".



Il y avait une chaise de trop

CORNWALL (PC) — Une réunion traditionnellement électorale a rassemblé cette semaine les candidats aux élections complémentaires principales de Stormont: c'est-à-dire que deux candidats étaient présents et que le troisième n'a pas daigné se présenter.

Guy Léger, âgé de 34 ans, candidat conservateur en vue de l'élection du 17 octobre, a catégoriquement refusé de rencontrer ses opposants libéral et néo-démocrate durant la campagne. Son refus de participer à la rencontre organisée par la Chambre de Commerce de Cornwall, le syndicat des fonctionnaires provinciaux et la station locale de télévision, a d'ailleurs déclenché une controverse animée dans cette campagne autrement sans intérêt.

George Samis, NPD, et Paul Rouleau, libéral, affirment que le refus de leur adversaire contribue à l'apathie des électeurs. Un quatrième candidat, Alcide Hamelin, leader du Crédit social ontarien, est considéré comme marginal et n'aurait aucune chance de l'emporter.

Morgentaler en appel à la majorité silencieuse

VANCOUVER (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a demandé, jeudi, "à la majorité silencieuse qui croit en l'avortement sur demande" de réclamer le rappel des lois actuelles sur l'avortement.

Devant environ 500 étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique, le Dr Morgentaler a déclaré que même si la majorité des Canadiens sont d'avis que l'avortement est un problème particulier entre une femme et son médecin, l'opposition continue d'être très vive contre un tel point de vue.

"Même si les gens qui constituent cette opposition sont une minorité, dit-il, ils sont tellement bien organisés qu'ils ont convaincu le Parlement de ne pas changer les lois de l'avortement."

A l'appui de ses dires, le Dr Morgentaler a cité un sondage Gallup de 1973, où 61 pour cent des Canadiens se sont déclarés en faveur de l'avortement comme une question de clinique privée.

EN COUR

Le Dr Morgentaler attend actuellement le jugement de la Cour suprême au sujet de la sentence de 18 mois de prison dont il a écopé en Cour d'appel du Québec pour avoir pratiqué un avortement illégal à sa clinique de Montréal. La Cour d'appel avait renversé un jugement d'acquittement obtenu devant un jury d'une cour inférieure. Il doit aussi faire face à 12 autres accusations d'avortement illégal, ce qui le rendrait passible d'une peine maximum d'emprisonnement à vie.

Le Dr Morgentaler a admis avoir effectué des centaines d'avortements, mais a fondé son appel sur une clause du Code pénal qui dégage les médecins de toute responsabilité criminelle pour de telles opérations, quand il y va de la santé de la patiente.

Il a souligné que même s'il est relativement facile d'obtenir un avortement en s'adressant aux comités d'avortement des hôpitaux, il existe au Canada de nombreuses régions où il est encore impossible d'obtenir un avortement en clinique.

Au Québec, seuls cinq hôpitaux permettent l'avortement. Et dans les provinces Maritimes, il n'y en a qu'un, a rappelé le Dr Morgentaler.

QUÉBÉCOISES PARLEZ...
ACTION-FEMMES
VOUS ÉCOUTE!



Découpez et conservez

Enfin un service qui aide les femmes du Québec à faire respecter leurs droits.
Au travail comme à la maison, l'époque de la femme qui les ignore est révolue.

Nous avons des droits, entre autres celui d'être des citoyennes à part entière. Le Conseil du statut de la femme a été créé pour veiller au respect de nos droits, et pour conseiller le gouvernement du Québec dans tous les domaines qui concernent l'égalité et le respect des droits et du statut de la femme.
A partir de maintenant, chaque fois que vous vous sentez lésée dans vos droits de femme — chaque fois qu'un employeur, un commerçant, une loi ou un règlement vous semble aller à l'encontre de vos droits — vous pouvez téléphoner directement et sans frais d'interurbain à ACTION-FEMMES. C'est l'organisme que le Conseil a mis sur pied pour vous renseigner sur vos droits et vous aider à les faire respecter. On vous fera connaître les services gouvernementaux, les associations, les organismes et les publications qui peuvent vous être utiles.
Et on prendra note de vos questions et suggestions afin de formuler, s'il y a lieu, des recommandations auprès du gouvernement ou autres organismes.

Nous avons besoin de vous pour agir!

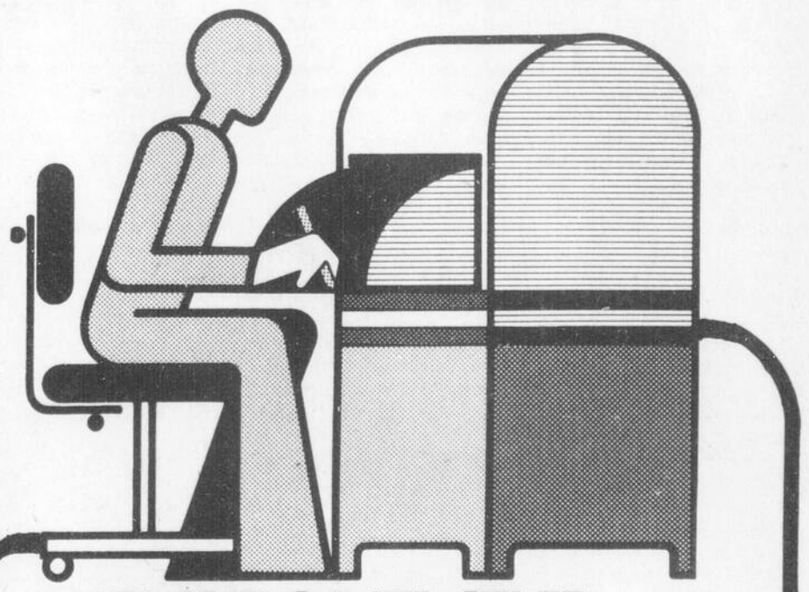
Gouvernement du Québec

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

ACTION-FEMMES

1-800-463-2851
(sans frais, où que vous soyez au Québec)

643-4326
Région métropolitaine de Québec



L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

. . . la réponse à votre désir de formation et de perfectionnement.

Près de 100 cours offerts

- Étudiez à votre propre rythme sous la supervision de professeurs compétents.
- Choisissez la date d'inscription qui vous convient le mieux.
- Choisissez le lieu, le moment, la durée et la progression de vos études.

Demandez le prospectus du Ministère:
postez le coupon ci-dessous sans tarder.

Renseignez-vous enseignez-vous

Service des cours par correspondance,
C.P. 1000, succursale C,
Montréal, Québec. H2L 4K6

Veuillez, sans engagement de ma part, me faire parvenir le prospectus complet des cours que vous offrez.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE GÉNÉRAL
DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

QC12



M. Allen MacEachen, ministre des Affaires extérieures du Canada.

Pour éviter le pire

Il est urgent de discuter avec les Américains — MacEachen —

Par Stephen SCOTT

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Allen MacEachen, a déclaré jeudi qu'une attention particulière va devoir être portée aux relations canado-américains.

M. MacEachen a convenu, au cours d'une entrevue, que les relations entre les deux pays risquent de se tendre quelque peu à mesure qu'Ottawa et Washington adoptent des mesures différentes pour combattre l'inflation.

Le ministre a exprimé également une certaine inquiétude quant à l'éventualité de représailles américaines contre le contingentement des importations de boeuf canadien, ajoutant que les déclarations de l'ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa ne soulèvent aucune difficulté quant à lui bien qu'il soit en désaccord avec certains faits auxquel les déclarations de l'ambassadeur se rapportaient.

Sur le plan des relations avec les autres pays, M. MacEachen entrevoit des progrès dans l'évolution de la politique étrangère du Canada, en particulier dans les secteurs de l'aide à l'etranger et des efforts visant à limiter la prolifération des explosifs nucléaires.

M. MacEachen a affirmé cependant qu'il n'envisage aucune rupture sensible avec la politique suivie par son prédécesseur, M. Mitchell Sharp.

LE VIRAGE A GAUCHE

Le ministre donnaitcette entrevue tout juste dix jours aprèsque le premier ministre Pierre Elliott Trudeau eut qualifié de "pure fiction" un article de la Presse Canadienne selon lequel M. Ivan Head, conseiller de M. Trudeau en matière de politique étrangère, affirmait que le premier ministre étaitdéterminé à faire prendre à la politique étrangère canadienne un "virage à gauche".

Le conseiller du premier ministre a, depuis, refusé une invitation à commenter la réaction de M. Trudeau, lequel a déclaré d'autre part à deux employés de la Presse Canadienne que si ce que l'auteur de l'article en question a dit(l'entrevue avec M. Head)était vrai, "je vous devrai peut-être des excuses".

Il a été rapporté, par ailleurs,que M. Head—avait reçu instruction du premier ministre d'éviter la publicité après cet incident. M. Head devait néanmoins accorder une entrevue, jeudi, à un reporter travaillant pour des journaux albertains.

M. MacEachen, pour sa part, s'est montré prudent dans son entrevue et s'est refusé notamment à tout commentaire à propos de l'incident. Il a ajouté qu'il s'était entretenu avec le premier ministre des voies que pourrait suivre la politique étrangère canadienne après quatre ans de gouvernement majoritaire.

Pourquoi il ne faut pas se perdre à Montréal

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Si vous êtes perdu à Montréal à l'ouest de l'autoroute des Laurentides ou de la rue Saint-Laurent et que vous devez arrêter un passant pour des renseignements ou encore sonner à une porte, il y a plus d'une possibilité sur deux que votre interlocuteur inconnu soit un unilingue anglais, selon les tableaux publiés, vendredi, par Statistique Canada.

L'organisme fédéral de statistiques a, en effet, rendu publics les résultats détaillés du recensement de 1971 analysant la population de la région de Montréal, du point de vue du groupe ethnique, de la langue parlée à la maison et de la connaissance d'une ou l'autre ou des deux langues officielles.

Utilisant les données de Statistique-Canada classées par unités de recensement comprenant de 5,000 à 8,000 personnes, on peut, en effet, dresser avec précision la carte linguistique de la région métropolitaine, dont la population se chiffre à 2,743,230 personnes, dont 1,762,690 d'origine française, 1,818,860 qui parlent le français à la maison et 1,163,535 qui ne connaissent que le français.

Par contre, seulement 438,500 résidents de la région sont d'origine britannique, mais 683,390 parlent l'anglais à la maison et 508,215, ne connaissent que l'anglais.

Ceci montre que les 1,017,360 bilingues de la région sont, en fait, des francophones et qu'il y a 54,125 personnes qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais.

Les tableaux de Statistique Canada montrent, que, sauf quelques poches disséminées, le nombre des unilingues anglais dépasse le nombre des unilingues français à l'ouest d'une ligne suivant l'autoroute des Laurentides, le boul. St-Laurent, les rails du Canadien Pacific, l'avenue du Parc, la rue Bernard, la rue St-Urbain, le boul. St-Joseph, la rue St-Laurent, la rue Rachel, l'avenue Laval, la rue Sherbrooke, la rue St-Laurent à nouveau, la rue Ste-Catherine, la rue Bleury jusqu'au bord de l'eau.

Partout, à l'est de cette ligne, les unilingues français dépassent en nombre les unilingues anglophones.

BILINGUISME

De part et d'autre de la ligne de démarcation linguistique tracée plus haut, se trouve un certain nombre de quartiers où les bilingues sont plus nombreux que les unilingues de l'une ou l'autre langue.

Les Montréalais bilingues, les statistiques le montrent clairement, sont en fait pour la plupart des francophones.

A l'est de la ligne, il existe peu de poches ou les bilingues prédominent sur les unilingues. Il s'agit de la zone entre l'autoroute des Laurentides et la rue St-Hubert, délimitée au sud par le boul. Métropolitain ainsi que d'une partie du quartier Rosemont et de deux autres petits îlots, dont les alentours de la résidence du maire Drapeau de Montréal.

A l'ouest de la démarcation, les francophones bilingues sont très nombreux. Ils cohabitent avec une prédominance d'unilingues-francais dans la ville d'Outremont, le nord de ville LaSalle et au sud de la rue Craig jusqu'au bord de l'eau, entre les rues de la Montagne et McGill.

Par contre, les francophones-bilingues cohabitent avec une majorité d'unilingues anglais dans certaines parties de Verdun, le sud de ville LaSalle, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce, la partie habitée de ville St-Laurent, Dorval, Ste-Anne-de-Bellevue et Senneville.

Ainsi, si on est perdu quelque part, à l'est de la ligne, l'usage du français sera efficace, si on est perdu à l'ouest, c'est l'usage de l'anglais qui sera efficace, puisque l'inconnu auquel on s'adressera sera ou bien unilingue anglais, ou bien bilingue français, avec des exceptions, toutefois, car les unilingues français sont plus nombreux à la fois que les unilingues anglais et les bilingues à Ville St-Pierre, Montréal-Ouest, une bonne partie de Verdun et, à Montréal, au sud de la rue St-Antoine, entre la route nationale 20 et la rue Guy.



Maire d'Ottawa candidat

OTTAWA (PC) — M. Pierre Benoît, maire d'Ottawa, a été désigné hier candidat du Parti progressiste-conservateur pour l'élection complémentaire du 8 novembre prochain dans la circonscription de Carleton-Est.

M. Benoît, qui a été désigné sans opposition, a déclaré à cette occasion qu'il s'attend à dépenser de $40,000 à $50,000 au cours de sa campagne, soit plus de trois fois le montant consacré à cette fin par le candidats lors des élections provinciales de 1971.

Le maire d'Ottawa a précisé cependant devant quelque 250 partisans qu'il rendrait public un état de compte détaillé de l'utilisation de chaque dollar qui aura été versé pour sa cause.

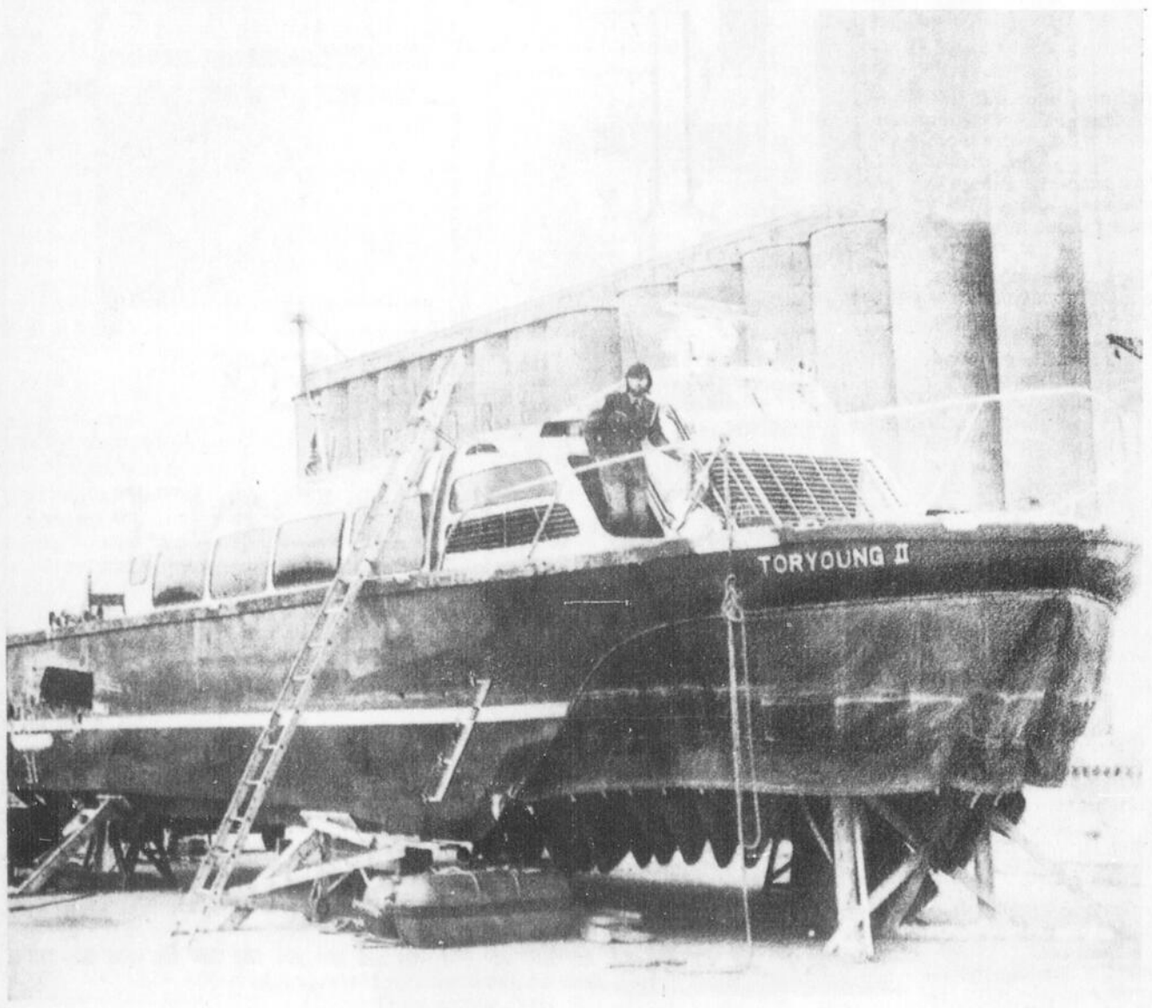
Travaux parlementaires télédiffusés bientôt?

OTTAWA (PC) — Annonçant l'intention du gouvernement d'organiser la télédiffusion des travaux parlementaires aux Communes le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, a invité hier l'Opposition à étudier la question de façon à ce que le Parlement puisse se prononcer sur le principe dans le cadre de la réforme de procédure parlementaire proposée dans le discours du Trône.

Le choix du mode de télédiffusion, soit par câblodistribution, télévision éducative, ou par le truchement des réseaux nationaux existants, pourrait faire l'objet de discussion, a précisé le leader parlementaire du gouvernement, expliquant en outre que l'enregistrement électronique des travaux des Communes pourrait servir à la fois pour l'information publique et les archives nationales.

En plus de donner un compte rendu plus vivant et plus complet du rôle du gouvernement fédéral, la télédiffusion des travaux parlementaires contribuerait sûrement, selon M. Sharp, à améliorer la qualité des interventions en Chambre.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS



1,000 milles à l'heure sur la voie ferrée

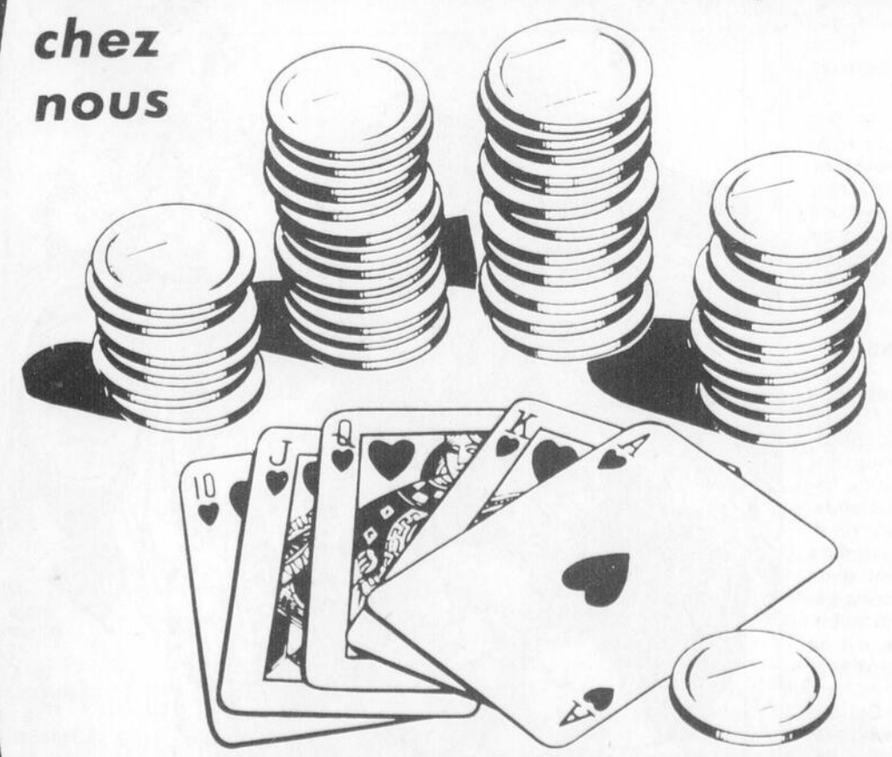
TORONTO (PC) — Il n'est pas impossible qu'on assiste un jour à la naissance d'un train actionné à l'énergie électromagnétique et qui puisse atteindre une vitesse de 1,000 milles à l'heure. Il s'agit "simplement" de trouver une solution au problème de la résistance de l'air, selon le coordinateur de ce projet, M. Earl Burke.

Présentement, une équipe de chercheurs de différentes universités est à mettre au point un projet de train pouvant transporter une centaine de passagers, et filer à 300 milles à l'heure. Le train en question sera suspendu électro-magnétiquement à six pouces au-dessus du sol.

Des équipes des universités Queen's, McGill et de Toronto travaillent sur ce projet.

Selon M. Burke, le principal problème consiste à trouver une façon de stabiliser le train lorsque celui-ci traverse des bourrasques de vent.

En ce moment, ce projet est financé grâce à une subvention annuelle de $150,000 de l'Agence canadienne de développement du transport.

imprimerie
Confier ses travaux d'imprimerie chez nous

c'est être toujours gagnant
IMPRIMERIE
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI
TEL.: 545-4474

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

SPORTS

Vilas POTVIN TREMBLAY meubles

Les Dodgers ont un atout de plus: Mike Marshall

LOS ANGELES, Cal. — Les chroniqueurs de baseball n'ont pas manqué de demander à Walter Alston, pourquoi il avait désigné Manny Mota pour frapper à la place de Don Sutton, à la huitième manche de la dernière partie de la série éliminatoire contre les Pirates, mercredi dernier. Après tout, les Dodgers jouissaient d'une avance de onze points, 12-1 et n'avaient pas besoin d'ajouter à leur pointage.

"C'était tout simplement pour donner une chance à Marshall de se délier les muscles", de dire le gérant des champions de la Ligue nationale. Il aurait fallu y penser. Après tout, Marshall n'avait pas été appelé au monticule depuis une semaine et une telle absence pourrait être fatale à l'ancien lanceur des Expos qui a tout simplement réédité le livre des records en ce qui a trait aux artilleurs de relève du baseball cette année.

Plusieurs observateurs sont d'avis que Marshall pourrait faire toute la différence, lorsque les Dodgers participeront à leur première série mondiale en huit ans, à compter de samedi.

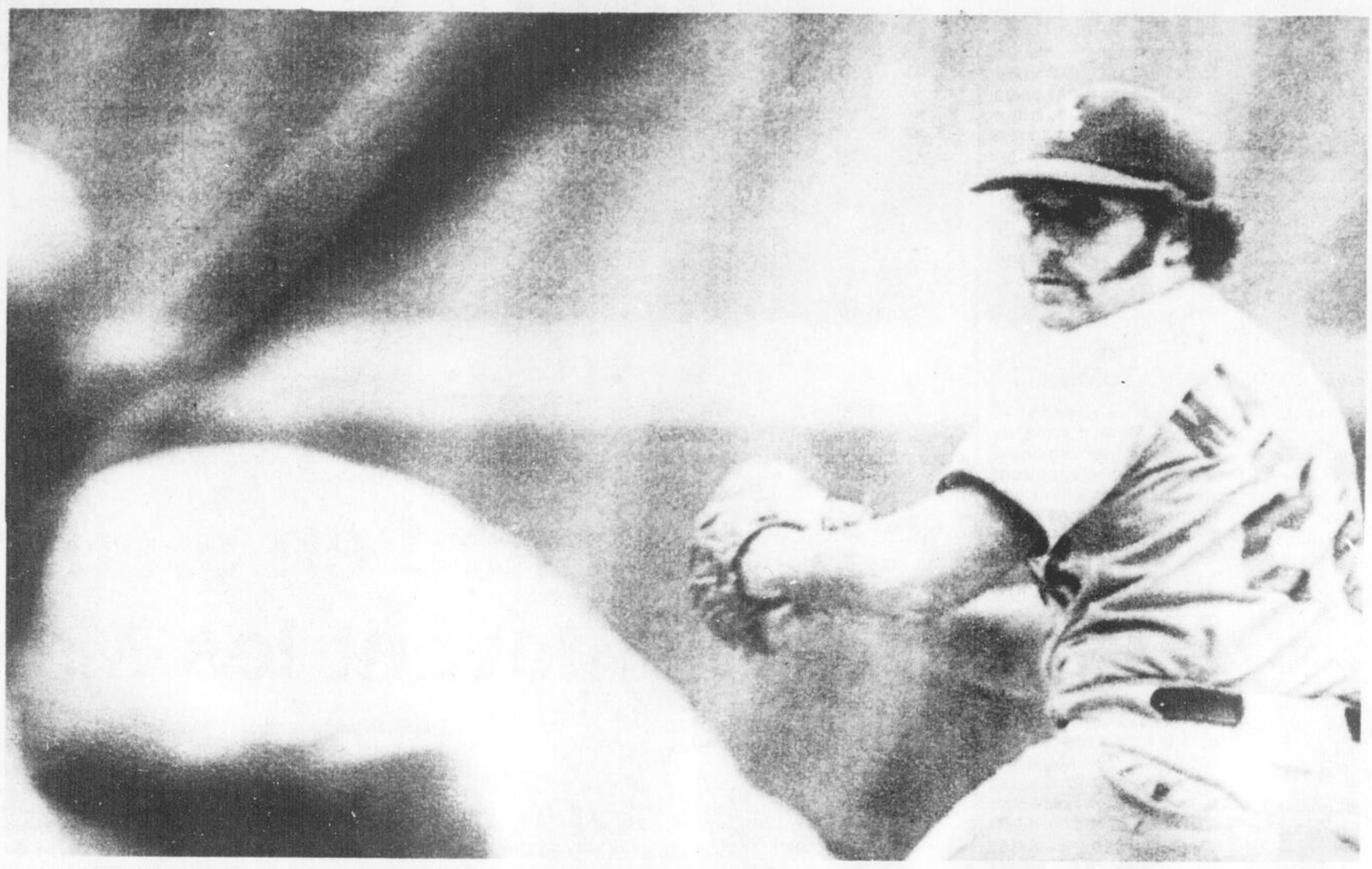
D'accord, les Athletics comptent sur Rollie Fingers en relève. Mais ce n'est pas Fingers qui a pris part à 106 parties cette année, dont 13 de suite. Ce n'est pas Fingers qui a lancé 208 manches et qui a terminé 83 parties. Bref, ce n'est pas Fingers, mais bien Marshall qui a remporté 19 victoires en plus d'en sauver 21 autres.

LES RECORDS NE L'INTERESSENT GUERE

Marshall, un athlète des plus controversés, était naturellement entouré de plusieurs journalistes, lors de la séance d'entraînement des Dodgers, hier midi, au majestueux stade de Los Angeles. "Les records ne m'intéressent guère. D'accord, ils sont là pour être battus. Mais mon travail est simple. Il consiste à me rendre au monticule, retirer les frappeurs et j'aimerais à ce que cette tâche reste simple. C'est aussi simple que cela. Je ne vise aucun record."

"Quand un athlète commence à se fixer des objectifs, à penser aux statistiques ou aux records, c'est là qu'il commet une erreur. Une erreur souvent fatale. Un joueur qui pense ou parle de la sorte, ne peut nécessairement pas avoir l'esprit d'équipe. Il rêve de performances individuelles. C'est mauvais. Je l'ai dit et le répète."

"Gagner importe peu. Si je me comporte bien au monticule et l'équipe en gagne des dividendes, même dans la défaite, je serai satisfait. Au lendemain de la Série mondiale, je serai de retour à l'Université Michitan State — gagne ou perd — où je poursuivrai mes études, tout en enseignant. C'est ce qui compte. C'est ce que je manque le plus dans le moment."



MIKE MARSHALL... l'as-pompier des Dodgers de Los Angeles n'a pas tellement aimé, malgré tout, la dernière saison.

IL N'A PAS TELLEMENT AIME SA SAISON

Bien que les Dodgers aient remporté 102 victoires et aient éliminé Pittsburgh facilement dans la série de championnat de la Ligue nationale, Marshall n'a pas apprécié sa saison.

"La saison a été longue, même si nous avons conservé la tête depuis le départ. Puis il y eut des pressions, de la part des amateurs et des journalistes. C'est ce qui fait que je n'ai pas tellement apprécié la saison."

"Il se trouvait toujours quelqu'un pour dire ou écrire que nous allions échouer dans les dernières semaines, comme l'an dernier. Je n'ai jamais vu des chroniqueurs de baseball, des journalistes ou commentateurs aussi pessimistes, tout spécialement, lorsque nous avons connus des difficultés ou des périodes creuses."

"Nous pouvions connaître du succès durant sept ou huit parties de suite et après une défaite, vous auriez juré que c'était la fin du monde et que nous venions de glisser en dernière place. C'est impensable. C'est la première fois que je suis avec un club champion, mais je n'ai pas tellement goûté cette expérience", de commenter l'ancien porte-couleurs des Expos.

Quoiqu'en pense Mike, surnommé "Iron Mike", ici à Los Angeles, à cause de son endurance, les records établis par les Dodgers et par ce lanceur de relève durant la saison qui s'achève, parlent par eux-mêmes.

Et ce n'est pas fini. Qui sait si Marshall ne rééditera pas les livres de records pour un lanceur de relève dans une Série mondiale? Oui. Mike pourrait faire la différence.

Walter Alston, inquiet au sujet de sa défensive

LOS ANGELES, Cal. — Les Dodgers de Los Angeles et les Athletics d'Oakland, qui feront les frais de la Série mondiale de 1974, représentent à peu près les deux équipes les mieux balancées depuis plusieurs années. Mais Walter Alston est soucieux de deux choses, avant le début de la série: sa défensive et à savoir si après ses deux as au monticule, Andy Messersmith et Don Sutton, Al Downing pourra s'affirmer dans la troisième partie.



Car si les champions de la Ligue nationale sont solides au monticule avec Messersmith, Sutton et Mike Marshall en relève, il faut réaliser que l'absence de Tommie John, depuis la mi-juillet à la suite d'une blessure au bras gauche subie contre les Expos pourrait se faire sentir et que les Athletics ont des lanceurs partants très solides en Ken Holtzman, Vida Blue et Jim "Catfish" Bunter, avec Rollie Fingers en relève.

Walter Alston n'a qu'un soucie, sa défensive. Laissons-lui la parole:

"Les Dodgers ont eu la réputation, par le passé, de posséder de bons lanceurs, mais de manquer de puissance à l'offensive. Nous avons tenté de changer cette image au cours des dernières années, en faisant l'acquisition de Richie Allen, Frank Robinson et cette saison, Jim Wynn. Les résultats ont été excellents, tout particulièrement cette année."

"La preuve? Mon club a conservé une moyenne au bâton supérieure à 16 points soit .272 comparativement à .256, avec mon équipe championne de 1966. Nous avons frappé cette année 31 circuits de plus qu'en 1966, soit 139 contre 108. Et nous avons marqué 192 points de plus, 798 contre 606."

LE GROS CANON: JIM WYNN

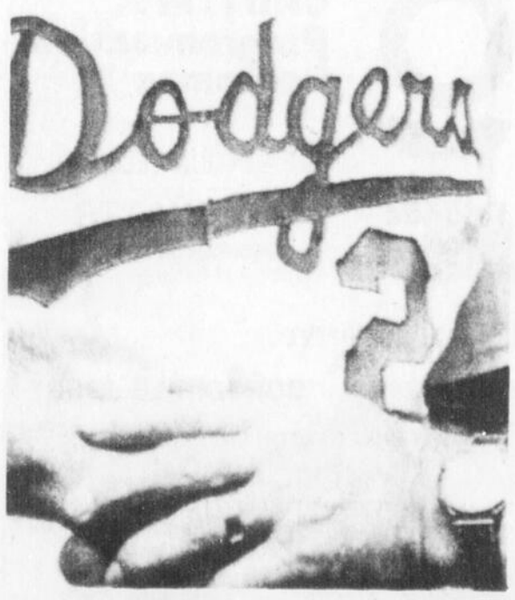
"Jim Wynn a été notre gros canon avec 32 circuits, un nouveau record en une saison pour les Dodgers. Steve Garvey a été le premier joueur de la Ligue nationale à obtenir 200 coups sûrs cette saison et à faire compter plus de 100 points. Bill Buckner a frappé pour 314 et a obtenu 182 coups sûrs. Je ne suis pas inquiet à ce sujet. Nous pouvons frapper et compter des points."

"La défensive me laisse soucieux. La preuve: nos cinq erreurs contre les Pirates lors de notre pire match de la saison mardi. Jim Russell a été handicapé par un malaise au coude, mais il a retrouvé sa forme des beaux jours cette saison et s'est affirmé comme l'un des meilleurs joueurs d'arrêt-court de la Ligue."

"Au champ extérieur, je ne suis pas inquiet. En ce qui a trait à mes receveurs, je peux dire que Steve Yeager et Joe Ferguson sont prêts pour retirer les coureurs ennemis. Oui, je continuerai à faire alterner Ferguson au champ droit et derrière le marbre, selon la présence de lanceurs gauchers ou droitiers au monticule pour les Athletics".

Walton Alston ne peut s'empêcher de sourire, quand il parle de son personnel de lanceurs, car il sait mordicus qu'il est solide au monticule. "Sutton a été le meilleur lanceur dans le baseball depuis le mois de juillet, soit depuis le match des étoiles. Andy Messersmith s'est avéré le meilleur lanceur partant de la Ligue nationale cette année. Les statistiques sont là pour le prouver. J'admets que l'absence de Tommie John pourrait nous être fatale. John avait le plus de victoires à son crédit avant d'être blessé contre les Expos à la mi-juillet. Al Downing n'a pas été employé souvent, mais il a de l'expérience et a déjà connu une série de 22 manches consécutives sans allouer de points cette saison. Je n'en demanderais pas tant dans cette série."

"Quant à Mike Marshall, il est le meilleur dans le métier." On a bien raison de dire que les Dodgers sont bien balancés.



WALTER ALSTON... il sourit quand on lui parle de ses lanceurs.

L'état de Jackson cause du souci à Alvin Dark

LOS ANGELES, Cal. — L'état de santé de Reggie Jackson semblait inquiéter plus Al Dark, gérant des Athletics d'Oakland, hier, lors de la séance d'entraînement ds champions de la Ligue américaine, que les Dodgers eux-mêmes. On sait que Jackson, l'un des meilleurs joueurs des Athletics, est handicapé par une blessure à l'arrière du genou et qu'il est sous traitement.

"Ce n'est pas Dark, ou encore Jackson qui décidera de son cas, mais le médecin", de commenter Charles O. Finley, le bouillant propriétaire des Athletics. Alors, si Finley s'en mêle...

Lorsque le successeur de Dick Williams, à la barre des Athletics, analyse les chances de son club, il inspire confiance et semble sûr de lui-même. "Je réalise, dit-il, que nous nous sommes classés au dixième rang dans la Ligue américaine comme équipe au bâton, mais nous avons le don de frapper en temps opportun et Jackson, Bando, Rudi et Tenace sont des frappeurs de puissance qui peuvent vous battre avec un seul coup de bâton. Parlez-en à Earl Weaver, gérant des Orioles".

"Au point de vue rapidité sur les sentiers, Campaneris, Bill Horth, l'étoile de piste et pelouse, Washington et même Jackson en bonne santé, représentent des menaces. A la défensive, nous sommes définitivement supérieurs aux Dodgers. Rudi est certainement le meilleur voltigeur de gauche dans les majeures. Horth a fait ses preuves et est très rapide au champ centre".

"Jackson a été employé comme frappeur désigné dans la série contre Baltimore à cause de sa blessure à une jambe, mais comme ce règlement n'existe pas dans la Série mondiale, je devrai le faire jouer au champ droit et s'il n'est pas 100% rétabli nous pourrions être en difficultés.

FORMIDABLES LANCEURS

"J'ai toutes les raisons d'être inquiet au sujet de Jackson. Au champ intérieur, en ce qui a trait à la défensive, je peux dormir tranquille. Bando, Campaneris et Green sont fiables et peuvent facilement réussir le double-jeu au bon moment. Ray Fosse pourrait effectuer un retour derrière le marbre. Les Dodgers ne voleront pas trop contre Fosse. Soyez-en assurés."

Si Alstron sourit, quand il parle de son personnel de lanceurs, Al Dark a des étoiles dans les yeux. "Ken Holtzman a remporté 19 victoires cette saison, Vida Blue, 17 et Jim "Catfish" Hunter, 25. Que demander de plus. Et de la façon dont Blue a lancé contre Baltimore, il pourrait facilement devenir le héros de la série. N'oubliez pas que mes lanceurs ont tenu les Orioles de Baltimore à un seul point dans les trois dernières parties de la série éliminatoire de la Ligue américaine. Pas mal, hein?"

"Je réalise que Mike Marshall a fait du travail fantastique en relève cette année pour les Dodgers, mais Rollie Fingers et Lindblad ne sont pas piqués des vers et ne sont pas à dédaigner non plus."

"Bref, nos chances de succès reposent sur notre expérience dans les séries et à savoir si Jackson sera en assez bonne condition physique pour offrir son plein rendement", de conclure le nouveau gérant d'Oakland.

Jackson a dit hier qu'il sera de la partie, s'il peut tout simplement marcher. Il marchait hier et sans béquilles. Alors...

A propos, Finley a prédit la victoire de son club en sept parties.

Ce sera donc une série longue et excitante.



ALVIN DARK... il inspire confiance et semble sûr de lui-même.

Fred aurait sa revanche contre le "beau" Paul

Un coup de téléphone tardif, faut le dire, nous apprend que Fred Lagacé, le pugiliste chicoutimien, aurait sa revanche, possiblement, sur le beau Paul Colette, de Montréal, à la fin du mois de novembre, à Chicoutimi. Au cours de ce même programme, Gilles "Booster" Tremblay, dit le vendeur de bière, pourrait également se reprendre en étant opposé à Jean-Guy Binette. Jean-Yves Fillion et Gérald Bouchard feraient les frais de la finale. Histoire à suivre!

LE RAPIDO

Pour Nathalie

La petite Nathalie Munger, fille de l'instructeur des Marquis de Jonquière, Germain, pourra déposer $32.00 de plus dans son petit cochon rose. La petite Nathalie a gagné cette somme, hier soir, lors du match des Marquis contre le National de Port-Alfed. Et Germain était bien content!... Jean-Liguori Bergeron a récemment été nommé président du National juvénile de Port-Alfred. Raymond-Marie Boudreault s'est vu confier la vice-présidence tandis que Gabriel Boudreault agira comme gérant. Michel Gagnon, secrétaire, Serge Gagné, instructeur, Raymond Tremblay, soigneur, Laurier Tremblay, gouverneur, Michel Jean, statisticien, et André Morin, publicitaire, complètent ce charmant tableau. Ouf!

On a faim

Les joueurs des Blazers de la Floride, de la Ligue mondiale de football, n'ont pas été payés depuis un mois et il est possible que la prochaine partie des Blazers n'ait pas lieu... La direction de la Ligue junior majeure du Québec a annoncé que le match qui devait opposer Sorel à Québec, mercredi prochain, n'aura pas lieu. Aucune raison n'a cependant été donnée.

Good luck,

Le gérant des Angels de la Californie et ancien gérant des champions du monde de baseball, Dick Williams, a déclaré qu'il ne gardait aucune amerture envers Charles Finley, propriétaire des Atlétics d'Oakland. Il a ajouté qu'il souhaitait bonne chance à ses anciens joueurs... La grande question sur toutes les lèvres des amateurs de baseball de Pittsburgh est de savoir si le gérant Danny Murtaugh sera de retour en 1975 après la défaite de ses Pirates devant les Dodgers de Los Angeles, dans la finale de la Ligue nationale.

Non et non

Le Comité exécutif du conseil municipal de la ville de Winnipeg a refusé d'approuver un accord conclu entre la ville et les Jets de Winnipeg, de l'AMH. Le comité désire que certaines clauses soient modifiées avant de remettre aux dirigeants du club, les $300,000 promis par la municipalité... Les Etats-Unis mènent 2 à 0 après la première journée de leur match de la Coupe Davis, zone américaine, contre les Antilles.

Player l'a eu

Gary Player a éliminé Jerry Heard par cinq et quatre en demi-finale du championnat mondial de golf en match play, hier... Le député conservateur Otto Jelinek s'élève, aux Communes d'Ottawa, contre la décision de la Société Radio-Canada de ne pas télédiffuser le match de la Ligue canadienne de football entre les Rough Riders d'Ottawa et les Blues Bombers de Winnipeg, aujourd'hui, et de retransmettre, à la place, la première joute de la série mondiale de football.

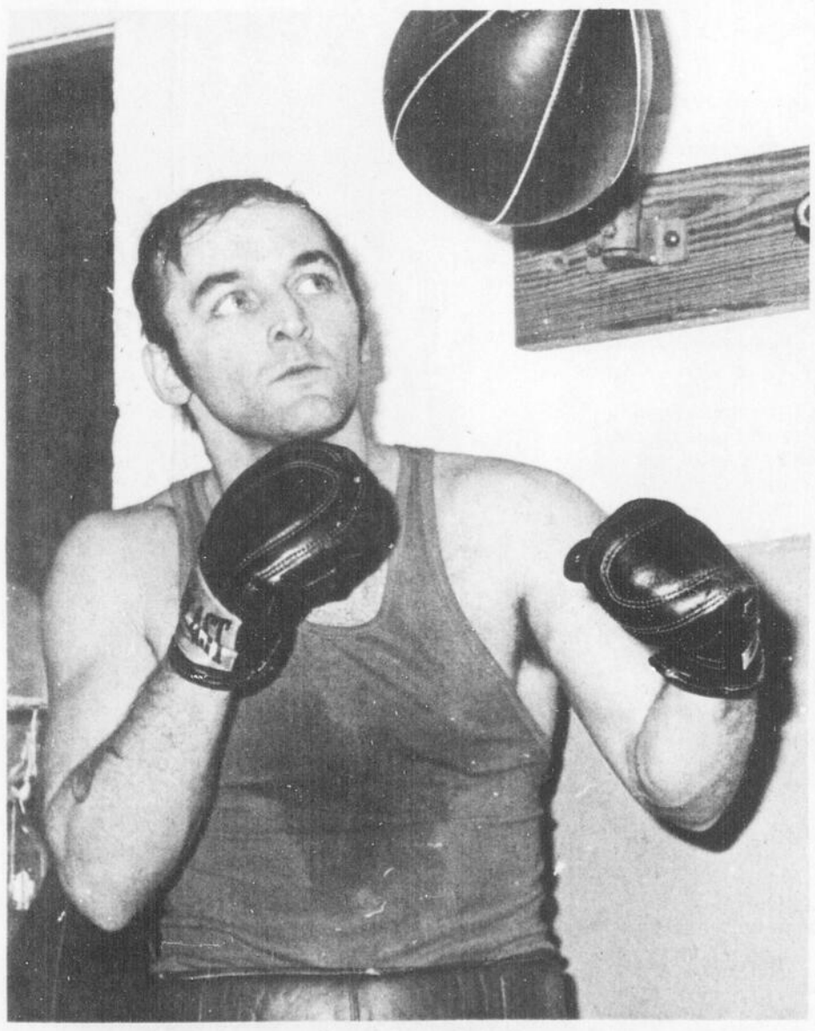
Ah, le camping!

La saison du camping est terminée mais quand même, nous vous glissons une petite note à ce sujet. Le 13e congrès de l'Association des terrains de camping et caravaning du Québec aura lieu les 26 et 27 octobre prochains au motel Universel, Chemin Ste-Foy, à Québec. Un représentant du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche sera sur les lieux... Chasseurs, n'oubliez pas l'invitation de Jacques "Labatt" Gagnon pour le concours du plus beau panache. Les gagnants seront connus le 26 octobre, sur les terrains de Place du Royaume.

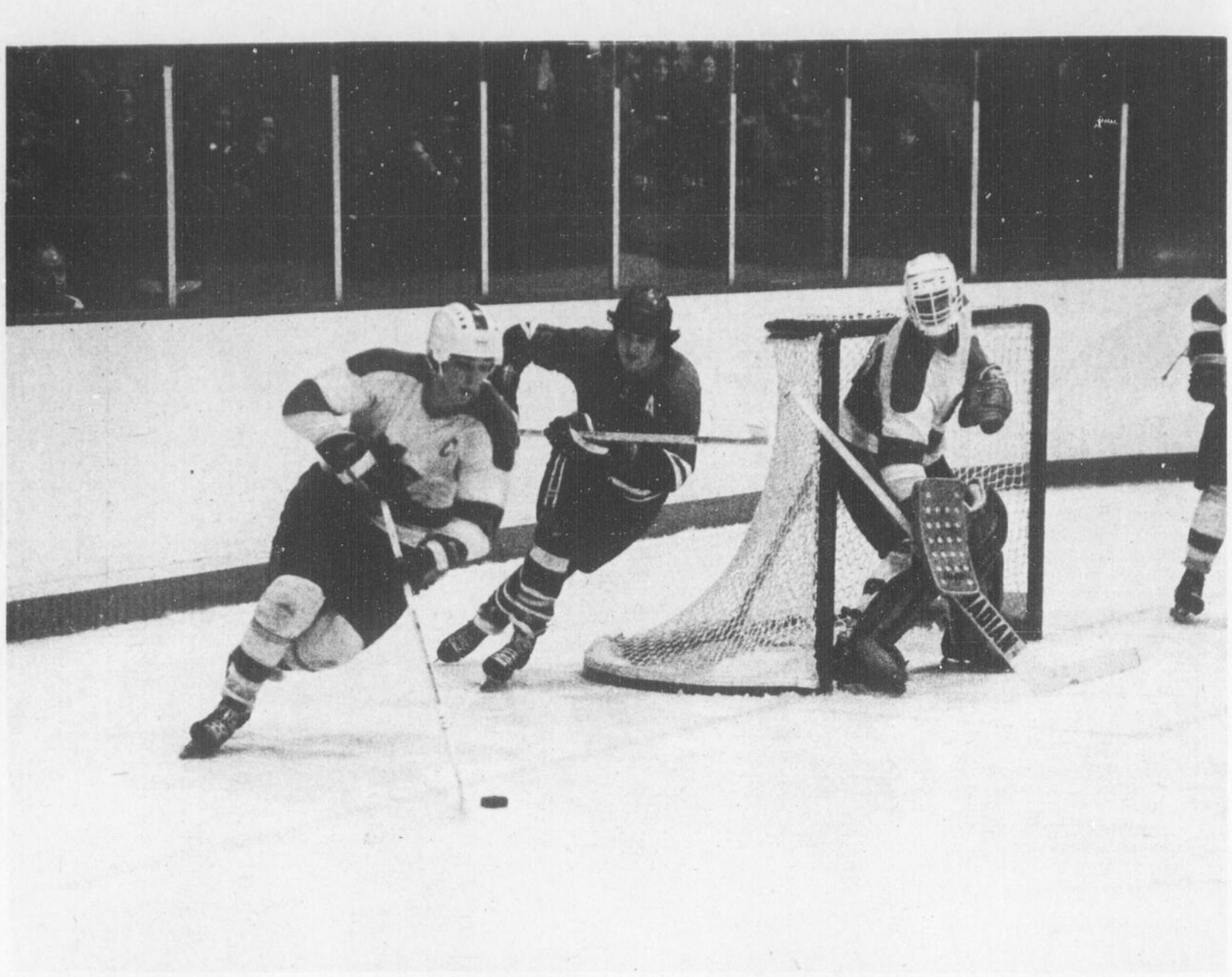
Aiglons vs Aiglons

Aiglons vs Aiglons. Les Aiglons d'Alma, de la Ligue junior régionale de hockey, disputeront un match d'exibition aux Aiglons juvéniles d'Alma, dimanche prochain, au CREPS, d'Alma. Toutes les recettes de cette soirée seront remises à l'organisation juvénile... Les heures du patinage libre du samedi soir, au Pavillon sportif de Kénogami, ont subi quelques modifications. Dorénavant, et ce pour le même prix, soit 50 sous, les fervents de la ballade sentimentale sur patins pourront pratiquer leur sport favori de 22h30 à minuit... Les personnes intéressées aux sports non-motorisés sont convoquées à une assemblée d'information, mardi prochain, à 19h30, au Centre plein air du Mont Jacob, de Jonquière.

Pierre RAYMOND



FRED LAGACE... cette fois, il affronterait Paul Colette à Chicoutimi.



DOMINATION CONSTANTE — Les Marquis de Jonquière ont complètement dominé leurs adversaires, hier soir, infligeant un revers de 7 à 2 au National de Port-Alfred. Une séquence parmi tant d'autres montrant le capitaine des Marquis, Marun Voyer, contrôlant la rondelle devant Luc Fortier, du National. (Photo Daniel Gauthier)

Carol Simard en a eu plein les bras devant les Marquis

Par Pierre RAYMOND

JONQUIERE — Les Marquis de Jonquière ont gagné, hier soir, face au National de Port-Alfred, mais ils n'ont cependant rien prouvé. Face à une équipe qui manquait nettement de condition physique et d'entraînement, les Marquis n'ont pu faire mieux que de présenter une victoire de 7 à 2, à leurs partisans.

"Nous avons manqué quelque chose comme 45 buts", de commenter l'instructeur des Marquis, Germain Munger, peu après le match.

Effectivement, les Marquis ont raté plusieurs occasions de trouver le fond du filet, gardé par le jeune Carol Simard. Mais ce dernier s'est avéré malgré tout "le sauveur" du National, qui plus souvent qu'à son tour, en avait plein les bras. Et plus encore.

A preuve, les Marquis ont dirigé 56 rondelles au total vers Simard qui a réussi des arrêts-clé à maintes reprises. Ses coéquipiers, toutefois, ne devaient faire mieux que de mettre le gardien jonquièrois, André Fortin, à l'épreuve 17 fois.

Malgré la victoire facile, Munger s'est dit inquiet que ses protégés manquent autant de buts. "Oui, je suis inquiet. Ce n'est pas normal. D'un autre côté, je suis content. Une production de 15 ou 17 buts aurait trop donné confiance à mes gars".

En bon publicitaire qu'il est, Munger, l'homme qui n'aime pas voir seulement quelques centaines de spectateurs aux rencontres des Marquis, a dénigré contre la population de Port-Alfred qui ne supporte pas ses favoris.

"Je suis déçu que les gens de Port-Alfred n'encouragent pas leur équipe. Les joueurs du National ont tout de même réussi quelques bons coups ce soir, mais ils n'avaient personne pour les encourager", a revélé le pilote des Marquis.

Il a même continué. "Les miens? Je suis content d'eux. Ils ont fourni un effort maximum. Ils se sont vidés le coeur pour leurs partisans".

D'autre part, la seule désolation que l'instructeur du National Normand Delisle pouvait avoir ne concernait pas la défaite des siens mais bien la blessure qu'a subie Carole Simard, à moins de deux minutes avant la fin.

Le portier du National a reçu un dûr lancer sur le genou gauche, l'incitant à quitter la patinoire, supporté par deux de ses coéquipiers.

"Je ne pense pas que ce soit bien grave. Le médecin l'a examiné mais il n'a rien décelé de grave", a confirmé Delisle. Simard a par la suite, été remplacé par Normand Bouchard, à qui l'organisation du National n'avait offert un contrat que jeudi soir. Carol Lajoie a donc été mis à l'écart pour quelques temps.

"Pour le premier contact, je suis satisfait", a continué Delisle. "Il ne faut pas oublier que mis à part sept joueurs, la joute de ce soir était une nouvelle expérience pour mes joueurs. Si vous combinez le manque de condition physique et d'agressivité à la nervosité, ça ne donne pas de grands résultats. Nous reprendrons nos principes de base au tout début", a conclu le mentor du National.

Le jeune Dany Hubert a compté à deux reprises pour les Marquis. Les autres buts ont été crédités à la fiche de Michel Villeneuve, Raynald Jomphe, Alain Deschênes, Gilles Dicaire et Sylvain Mérette. Les deux buts du National appartiennent à Michel Gagnon et Luc Fortier.

Les Ouananiches: de dégelées en dégelées

ROBERVAL — C'est le publicitaire des Ouananiches de Roberval, Gaston Guay, qui avait raison, hier soir, en nous communiquant le résultat final du match opposant les Ouananiches aux Aiglons d'Alma.

"Une autre dégelée", de nous dire Gaston. Et ce brave Gaston nous a "défilé" la liste des compteurs avec tous les petits détails de la victoire de 13 à 2 des Aiglons. Ces méchants Aiglons!

"Les Ouananiches ont lâché au début de la troisième période comme d'habitude", a continué Gaston. "Tu peux souligner le travail du nouveau venu, Michel Brassard, acquis des Marquis de Jonquière, cette semaine. Il a donné quelques bons coups d'épaule. A part cela, bah!", a conclu le brave Gaston.

Gaston n'a pas manqué de nous dire, avant de raccrocher, que Martin Marcoux et Denis Gagnon avaient un chapeau de plus à leur collection et que Daniel Paradis, Jacques Villeneuve et Martin Gagnon avaient compté chacun deux buts, l'autre appartenant à Mario Chabot. Michel Dumas et Michel Brassard ont enfilé ceux des Robervalois.

Un autre publicitaire, ancien devrions-nous dire puisqu'il cédera son poste prochainement, Yvon Lavoie, donc, des Castors de Dolbeau. "Un beau match dans l'ensemble. Les Castors ont même pris une avance de 3 à 2, à un certain moment. Mais les Saguenéens ont gagné 5 à 3. Ce n'est pas si mal, après tout", nous a confié Yvon.

Denis Bouchard et Jean Labelle ont marqué chacun deux buts pour les Saguenéens. Le cinquième a été l'oeuvre du défenseur Jean-Claude Gaudreault. Pour les Castors, Martial Lamontagne, Daniel Murray et Yoland Gauthier ont réussi les buts.

Merci Gaston et Yvon!



Un commentateur sportif soviétique le dit

L'URSS domine maintenant le hockey mondial

OTTAWA (PC) — "Un plus grand nombre de matches excitants entre le Canada et l'URSS", voilà la prédiction de Vladimir Kirilliuk, commentateur sportif soviétique, dans une revue de la dernière série de huit matches remise hier par l'ambassade soviétique. Kirilliuk, de l'agence de presse Novosti, écrit:

"Personne ne doute plus de la poursuite des matches de hockey entre les joueurs canadiens et soviétiques. Certes, certaines gens sont d'avis que la forme et les règlements de ces séries soient revisés, mais ces détails n'en changent pas l'essence."

Selon lui, le bilan de 4-1-3 des Russes dans la dernière série prouve que l'URSS domine maintenant le hockey mondial.

"Ce qui est le plus encourageant demeure le fait que les Russes ne pratiquent le hockey que depuis un peu plus de 25 ans tandis que c'est le sport national canadien depuis plus d'un siècle."



CJMT / 142
Programmation d'automne 74

tout l'monde le fait. fais-le donc!

UNE STATION TELEMEDIA
10,000 WATTS
24 HRES PAR JOUR

du lundi au vendredi
21:01 à 24:00 "BONSOIR LE JOUR"
AVEC GASTON LAVERDURE

Il s'agit de musique plus douce choisie pour l'occasion. A 23:00 il y a Sport Télémédia suivi des résultats locaux du sport.

Gain de 3 à 2 contre Trois-Rivières

Les Saguenéens "brisent" la glace

Par André LESTOURNEAU

Chicoutimi — Ouf!... Tout le monde respire un peu plus à l'aise dans le clan des Saguenéens de Chicoutimi depuis hier soir, suite à ce premier gain de la saison.

Et quel gain!... Une victoire de 3 à 2, arrachée de peine et de misère, aux dépens des surprenants Draveurs de Trois-Rivières.

Un premier gain qui a réjouit le coeur des quelque 2,255 partisans de l'équipe locale qui avaient osé se rendre au Centre Vézina, mais qui en ont eu pour leur argent cette fois, en plus de plusieurs haut-le-coeur avec cette attaque de dernière heure de la part des visiteurs.

Ne voulant pas être en reste avec son homonyme Normand Lapointe, la figure dominante du côté des Trifluviens, le gardien de but Michel Bélisle devait se surpasser en fin de match pour sauvegarder la fragile avance des siens.

Peu sûr de ses mouvements, au premier vingt, Bélisle s'est mérité les applaudissements nourris de la foule, moins de trois minutes avant que ne prenne fin le match, bloquant un boulet de Claude Périard, décoché à bout portant alors que Bélisle avait été laissé à lui-même.

Les Saguenéens ont ainsi "brisé" la glace, inspirés par Michel Tremblay, auteur des deux premiers buts des Chicoutimiens, tandis que Daniel Lecours marquait le but de la victoire, son sixième au cours des trois dernières rencontres.

Tremblay aurait même pû récolter son premier truc du chapeau de sa carrière, car il avait un filet désert à sa merci, lors des dernières secondes, Lapointe ayant été retiré pour un sixième attaquant. Son tir a toutefois manqué de précision.

Néanmoins, il méritait amplement la première étoile de la rencontre. Infatigable travailleur, il s'est avéré le leader des siens à l'attaque, tandis que Daniel Poulin connaissait une autre bonne soirée, après avoir manqué à l'appel au cours des deux derniers matches.

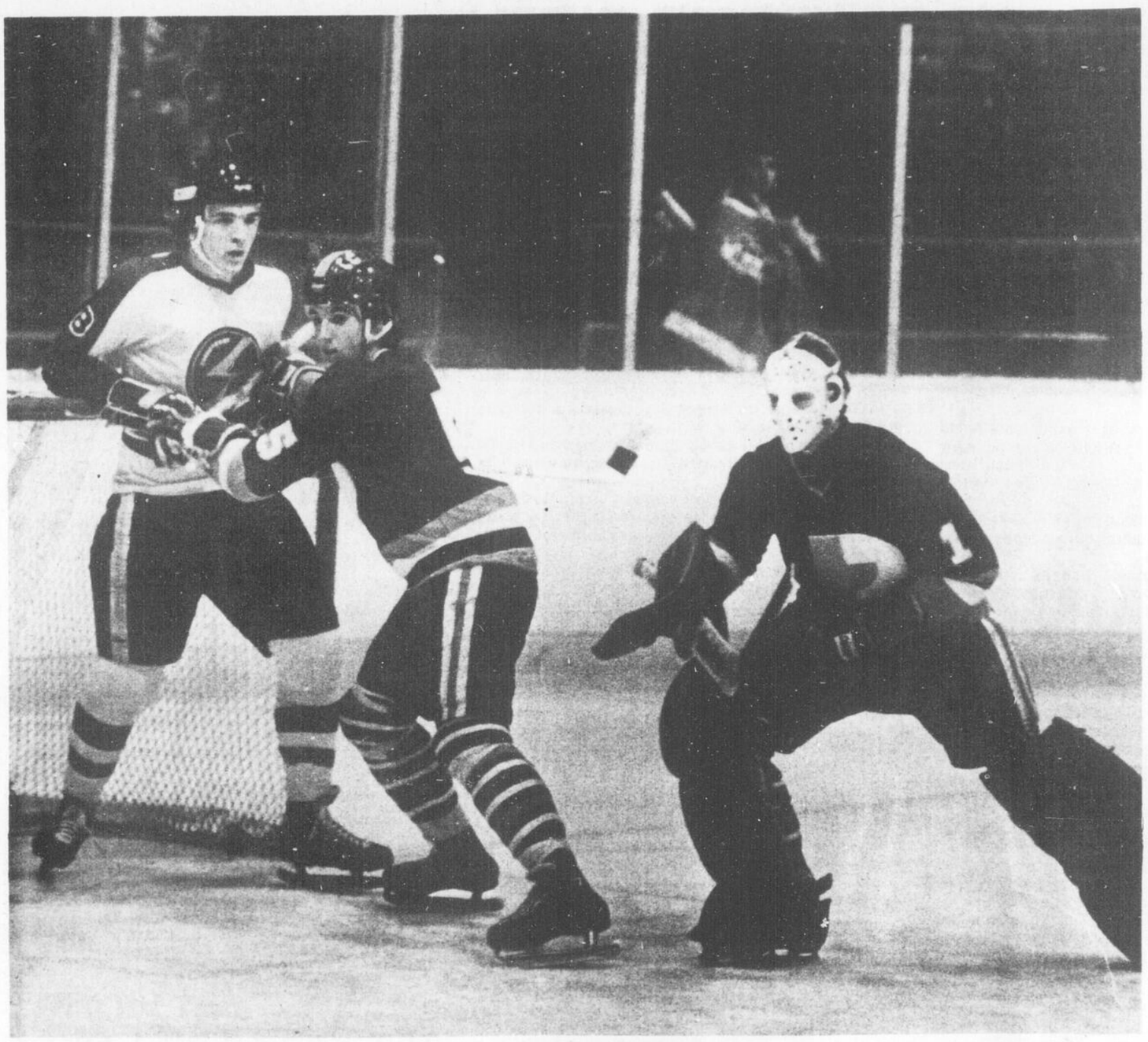
Le défenseur Serge Dubois aurait droit également à une mention honorable. Plus mobile sur ses patins, il a transporté le disque en maintes occasions, tout comme Poulin.

Dans l'ensemble, les protégés d'Yvan Gingras ont joué un bon match. Avec un peu plus d'opportunisme, ils auraient enfilé quelques buts additionnels. Visiblement nerveux, ils sont revenus de l'arrière après avoir concédé le premier à Mario Rouillard, lors d'un désavantage numérique.

Tout comme ses joueurs, l'instructeur Yvan Gingras se sentait soulagé. Il devait avoir un bon mot pour chacun des siens, principalement pour Serge Girard et Jean Bélisle.

"Ce fut un bon test pour l'équipe, car il nous a fallu forcer jusqu'au bout.

Ce pourrait être le point de départ d'une série victorieuse", devait-il lancer, en enlevant le couvre-feu pour la première fois de la saison.



ETROITEMENT SURVEILLE — Le défenseur Pierre Fournier porte une attention particulière à Serge Girard, alors que le gardien Normand Lapointe a déserté temporairement sa cage. (Photo Réal Tremblay)



PIERRE BOURDON... Il n'est pas satisfait de son sort.

Bourdon exigera de meilleures conditions

Par André LESTOURNEAU

Roberval — Pierre Bourdon n'a pas encore pris de décision concernant son avenir, mais il est définitif qu'il exigera de meilleures conditions de travail pour compléter le deuxième terme de son contrat, en tant que secrétaire-gérant de la Traversée internationale du lac St-Jean.

"Cette première année fut une expérience très enrichissante pour moi, mais que je ne suis pas prêt à renouveler dans les conditions présentes, d'avouer Bourdon. C'est beau être un ami de la natation, je tiens à obtenir de meilleures conditions monétaires".

Par contre, si Bourdon a apprécié son expérience sur le plan humain, il l'a trouvé extrêmement dure sur le plan physique.

"Du côté physique, je dois reconnaître que ce fut très difficile, même si j'ai reçu un appui extraordinaire des membres du bureau de direction. J'ai fait plus de 37 semaines de travail supplémentaire. C'est trop demander pour le salaire que je reçois".

Intéressé tout de même à revenir à la charge, Bourdon fera savoir sa décision officielle d'ici la fin du présent mois, soit après avoir rediscuté de ses conditions monétaires avec l'exécutif de la Traversée.

Quant à savoir si les critiques formulées à l'occasion de la vingtième Traversée pourraient influencer son choix, Bourdon a rétorqué qu'il demeurait insensible face à ces remarques.

"Je ne suis pas ici pour changer l'attitude des journalistes et ça ne me fait rien de me faire engueuler", de répondre ce dernier. "Tous les événements d'importance ne sont pas à l'abri des critiques, que ce soit les Jeux olympiques, les Jeux olympiques, les Jeux du Québec ou la Traversée".

Enfin, des projets pour la 21ième Traversée, Bourdon a mentionné qu'il faudrait accorder plus d'importance à la Huitaine de Gaieté et penser davantage à la population.

"Nous sommes conscients des faiblesses rencontrées pour la vingtième. Il nous faut trouver des choses typiques pour s'identifier. Par le biais de la Huitaine, il nous faut faire connaître la région", de conclure Bourdon.

"Je n'ai jamais été si nerveux"

Jean Bélisle

Par André LESTOURNEAU

Chicoutimi — De tous les joueurs des Saguenéens, le gardien de but Michel Bélisle semblait le plus heureux, sinon le plus exhubérant.

"C'est la première fois que je ressentais autant de tension", fit-il remarquer alors qu'il enlevait son équipement, aidé de l'entraîneur de l'équipe." Je n'avais jamais été aussi nerveux depuis que je garde les buts".

"Faut dire que j'en étais à mon premier match devant les partisans des Saguenéens et qu'il nous fallait absolument cette victoire", ajouta-t-il. "Je me sens maintenant soulagé et nous serons moins nerveux pour les prochains matches. Le monde nous a encouragés et a crié pour nous. Cela nous a aidés".

Pour sa part, Michel Tremblay acceptait les éloges avec encore plus de modestie.

"J'ai plus confiance en moi que l'an passé, mais j'avais les jambes molles à la première" fit-il remarquer. Je ne sais pas si c'est par ce que j'ai compté, mais je crois avoir joué une partie normale. Avoir été plus chanceux, j'aurais pu en marquer trois".

Même s'il avait disputé son meilleur match de l'année, Serge Dubois n'était pas encore satisfait de son rendement.

"J'ai toujours de la misère en début de saison. Je n'ai pas encore retrouvé mon "timing". Je vais jouer plus offensivement, tout en évitant de contrôler le disque trop longtemps dans notre zone.

Le point tournant du match fut probablement le but de Daniel".

UNE DEFAITE HONORABLE

"Nous avons perdu honorablement. Les gardiens de buts ont fait la différence. Nous leur avons trop donné la rondelle en première", de déclarer le pilote Claude Dolbec...

Ignoré par son instructeur, Sylvain Locas ne semblait pas heureux de la tournure des événements. "Je ne suis pas venu ici pour jouer sur le bout du banc", lança-t-il à la sortie du vestiaire...

Armel Drapeau, Rick Mattia et Yves Pérusse n'étaient pas en uniforme, tandis que Claude Giguère, Sylvain Locas et Alain Côté ont joué le rôle de réserviste...

Les Eperviers de Sorel ont repêché Daniel Locat. Rodrigue Lemoyne se serait toutefois mis un doigt dans l'oeil, car Locat n'est pas intéressé à évoluer pour les Sorellois et il a refusé de se rapporter à sa nouvelle équipe...

Jean Bernier vient de s'ajouter au réseau de dépisteur des Saguenéens.

Ancien membre de l'organisation des Rangers de Drummondville, il travaillera dans le secteur de Montréal...

Les Saguenéens disputeront leurs deux prochaines parties sur la route. Ils visiteront les Festivals de Hull, demain, pour affronter les Dynamos de Shawinigan le lendemain...

Un projet unique

Aménagement du temple de la renommée de la natation à Roberval

Par André LESTOURNEAU

Roberval — Pour peu que Pierre Bourdon demeure à son poste de secrétaire-gérant de la Traversée internationale du lac St-Jean, la cité de Roberval sera appelée à devenir la véritable capitale mondiale de la nage longue distance.

Dans cet ordre d'idée, Bourdon ambitionne d'aménager à Roberval le Temple de la renommée de la natation professionnelle. Ce projet devrait voir le jour dès l'an prochain puisqu'il représente dans l'esprit du dynamique animateur.

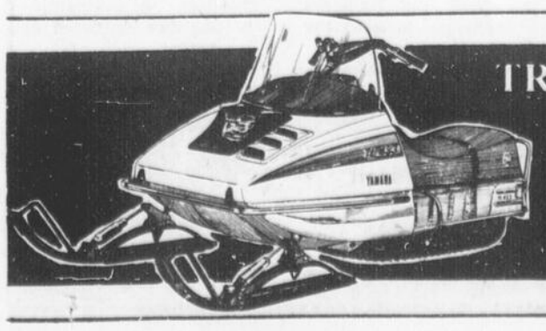
"Roberval doit faire quelque chose de concret pour s'identifier davantage à la nage longue distance, de soutenir Bourdon. Les visiteurs sont anxieux d'obtenir des informations sur la natation et la Traversée. On se doit de faire un pas en ce sens".

Et de poursuivre Bourdon... "L'aménagement d'un tel temple permettrait aux touristes d'obtenir tous les renseignements désirés, de consulter les archives et statistiques sur la Traversée, se renseigner également sur les autres marathons disputés à travers le monde".

Ce Temple de la renommée de la natation deviendrait également une sorte de musée, où seraient exposés souvenirs et différents nageurs ayant déjà complété la Traversée.

Nous profiterions de ce temple pour honorer les athlètes qui ont fait leur marque dans ce sport, de souligner Bourdon, en précisant que les Amyot, Lacoursière, Cossette, Desruisseaux et autres grands noms recevraient un tribut pour leurs exploits et performances.

"Par le biais de programmes, tel que Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales, le gouvernement serait invité à investir dans le projet," de poursuivre Bourdon, confiant de mener à terme son idée, fort de l'appui des membres du bureau de direction de la Traversée.





CLAUDE BRIERE

"L'affaire Richard" maintenant classée

MONTREAL — Se présentant à l'exercice du Canadien, hier après-midi, Henri Richard permettait simultanément au directeur général Sam Pollock de fermer le dossier de ce qui est maintenant convenu d'appeler "L'affaire Richard". Le capitaine du Canadien ne s'est pas gêné pour accoler plusieurs étiquettes peu recommandables au nom de son instructeur, Scotty Bowman.

On ne saura probablement jamais le fond réel de "L'affaire Richard". Quant à moi, Sam Pollock a fermé le dossier. Toutefois, il me semble qu'un point n'a pas été suffisamment éclairci.

Jeudi après-midi, un Bowman repentant racontait aux journalistes: "J'ai montré mon alignement à Sam Pollock et ce dernier m'a recommandé d'avoir un entretien avec Henri Richard pour lui expliquer la situation".

Puis, un peu plus tard, Henri déclare: "Sam Pollock a toujours été correct avec moi. Il m'a dit qu'il ne savait pas que mon nom avait été rayé de l'alignement..."

Quelqu'un ment effrontément au public. Qui au juste? Je ne le sais pas plus que vous. Henri dit qu'il aime cent fois mieux croire Sam Pollock.

Encore une fois

De toute façon, il est maintenant très peu important de savoir exactement qui ment mais je sais une chose, c'est que Scotty Bowman s'est encore une fois, mis les pieds dans les plats. C'est bizarre le nombre de fois que Bowman peut se mettre les pieds dans les plats. On dirait qu'il a un don spécial. Il le fait avec un régularité surprenante. L'an dernier, qui ne se souvient pas des sautes d'humeur, provoquées par l'attitude de Bowman, des Pierre Bouchard, Jacques Laperrière et Michel Plasse?

A cause de la vive réaction des amateurs de hockey, il semble que Bowman soit allé très loin... et peut-être trop loin. Il ne serait pas surprenant que Bowman ait reçu un ultimatum de ses patrons, ultimatum visant à lui laisser une autre chance... la dernière!



HENRI RICHARD... Il préfère croire Sam Pollock

A l'issue de l'exercice d'hier, un joueur me disait justement: "Ca ne parlait pas fort dans la chambre. Bowman et Henri ne se sont même pas regardés. J'ai l'impression que la tension monte. Cela ne prendrait pas grand chose pour tout faire éclater et que Bowman soit forcé de disparaître.

Il est bien évident que le blâme revient à Bowman, et à Bowman seulement. Encore une fois, il n'a pas su agir avec tact, diplomatie, deux qualités dont il ne semble n'avoir jamais entendu parler. Ce n'est pas la première fois qu'on accuse Bowman d'un manque grave dans ses relations avec ses joueurs.

Mais Bowman n'a pas tellement le choix. On lui impose six joueurs supplémentaires. Pollock croit que le moment des échanges approche et il veut garder le plus de matériel échangeable possible. Il se facilite la tâche mais du même coup il complique celle de Bowman d'autant.

Qu'il soit congédié

Et si Pollock croit qu'il est bien pour l'équipe de conserver à Montréal ce surplus de joueurs, et si Bowman n'est pas l'homme pour tenter de rendre le personnel heureux, alors que l'on congédie Bowman pour le bien commun.

En agissant comme il l'a fait, Bowman a mis sa tête sur le bloc. Les amateurs commencent à en avoir soupé de ses gestes irréfléchis. Cette fois, il s'est attaqué à Henri Richard, il s'est attaqué à un Richard. Pour le public, le nom de Richard est magique. Depuis déjà 33 ans, ce nom est sur toutes les lèvres durant une saison de hockey. Que dire de plus, sinon que les amateurs, tout comme les Richard, d'ailleurs, n'endurent aucun écart. Qu'il soit posé par McNeil ou Bowman, le public exige qu'on connaisse le coupable d'un écart.

Pour Bowman, la saison pourrait être longue, très longue... Peut-être trop longue!!!



ILS SE REVERRONT — Gordie Howe, à gauche, et Bobby Hull, qui ont fait partie de l'Equipe-Canada lors de la récente série Canada-URSS, se reverront à plusieurs reprises au cours de la prochaine saison de l'Association mondiale, mais à titre de rivaux, Howe, avec les Aeros de Houston, et Hull, avec les Jets de Winnipeg.

(Téléphoto PA)

Steve Durbano reçoit de bien mauvaises nouvelles

MONTREAL (PC) — Steve Durbano, des Pingouins de Pittsburgh, déjà sous le coup d'une suspension de deux matches imposée par le président Clarence Campbell, de la LNH, a appris d'autres mauvaises nouvelles, hier.

Durbano a écopé d'une amende supplémentaire de $200, ajoutée à celle automatique de $100 accompagnant la pénalité de match encourue lors d'un match hors concours contre les Crusaders de Cleveland, de l'AMH, le 6 octobre.

Il a écopé d'une pénalité de match pour s'être attaqué à Gerry Pinder, des Crusaders, incident qui a déclenché une bagarre générale.

Durbano s'en était d'abord pris à Richard Leduc, des Crusaders, et a terminé le match avec une mineure, deux majeures, une pénalité de match, plus une mineure de banc.

Durbano était absent contre Minnesota mercredi soir et le sera de nouveau contre Détroit ce soir.

Campbell avait d'abord imposé la suspension de deux matches parce que Durbano avait brandi son hockey à la tête de Gary Coalter, du Kansas City, dans un match hors concours le 25 septembre.

Campbell a révélé qu'il avait imposé un total de $15,000 en amendes à la suite d'incidents dans les matches hors concours.

Campbell a sévi afin de mettre fin aux incidents disgrâcieux, comme ceux où tous les joueurs quittent leur banc, ce qui est survenu à quatre reprises dans les matches hors concours.

Les Canadiens de Montréal ont été impliqués dans deux des quatre incidents, "ce qui a coûté aux joueurs des Canadiens de $1,500 à $1,600 à chaque occasion", selon Campbell.

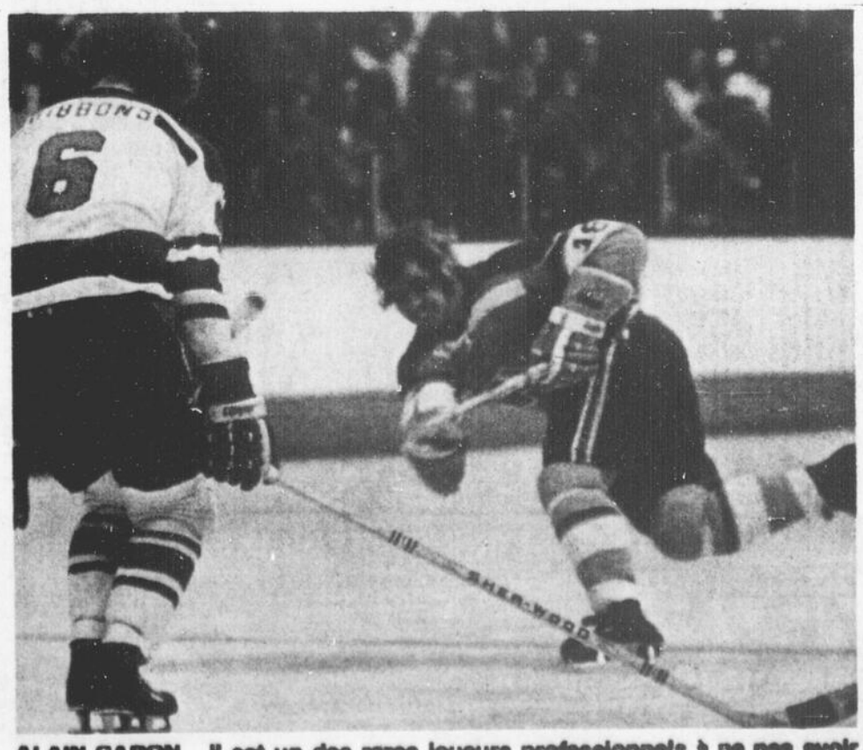
Alain Caron: je toucherai encore le cap des 30 buts

QUEBEC — Alain Boom Boom Caron entreprend cette année sa quinzième saison dans le hockey professionnel et la dernière étape d'un contrat de trois ans avec les Nordiques de Québec. En dépit de sa chevelure grisonnante qui trahit ses 36 ans, le Boomer conserve toujours le même tempo: allure modérée, simple, particulière, précison et puissance de son lancer. En dépit de tout cela et de ses performances de 36 et 31 buts à ses deux premières campagnes avec l'équipe québécoise, Alain devra probablement se résigner à jouer presqu'exclusivement sur les jeux de puissance. L'instructeur Jean-Guy Gendron connaît les capacités de son ailier droit pour avoir été son coéquipier au cours des deux dernières saisons et il croit que Caron pourrait devenir un atout très important sur l'attaque à cinq des Nordiques. L'an dernier, Jacques Plante n'a jamais cru bon de rôder une machine pour de telles circonstances. Mais cette année, ce sera différent. Ainsi, cette attaque pourrait fort bien, selon Gendron, être composée de Tremblay et Bernier à la ligne bleue, et de Houle, Cloutier et Caron. Pas question que le Boomer se retrouve à la pointe. Il jouera dans, ce qu'on appelle en termes de hockey, "le slot", c'est-à-dire à une dizaine de pieds du filet adverse,

CARON: REACTIONS

Mais comment Alain voit-il cette décision de son instructeur? Il prend la chose comme un véritable pro. "Si Jean-Guy le décide ainsi, c'est qu'il croit que c'est de cette façon que je peux aider l'équipe. Il est évident que j'aimerais jouer régulièrement mais il y a beaucoup de bons et jeunes joueurs sur l'équipe. J'ai marqué 36 et 31 buts à mes deux premières saisons et je n'ai jamais été utilisé régulièrement. Donc, je pense qu'en faisant partie du jeu de puissance et en remplaçant quelques coéquipiers dans d'autres circonstances, je toucherai encore le cap des 30 buts", de poursuivre le Boomer. "Le seul inconvénient qu'il y a de participer aux attaques à cinq c'est qu'il est beaucoup plus difficile à mon âge de se maintenir en bonne condition physique," dit-il.

Le fait d'être considéré comme un joueur peu conscient de sa défensive a certainement influencé l'instructeur des Nordiques jusqu'ici à avoir recours à ses services de façon irrégulière. Toutefois, le Boomer y va de ces commentaires à ce sujet: "Il n'y a pas un gros compteur de buts qui est fort à la défensive. Pour compter très régulièrement, il faut oublier un peu la défensive. Lorsque tu marques avec régularité, ce n'est pas toi qui normalement as à surveiller l'adversaire, mais c'est le contraire qui se produit", de conclure le Boomer qui croit pouvoir jouer encore trois ans chez les professionnels. Alain Caron a été un des favoris de la foule lors des deux premières saisons des Nordiques. Il est peut-être le seul joueur professionnel qui, en prenant de l'âge, n'a jamais diminué la force de son lancer. Et à 36 ans, avec son bâton de seulement 46 pources, probablement le plus court chez les joueurs dans le hockey majeur, Alain Caron trouvera sans aucun doute le moyen de soulever à maintes reprises cette saison encore les supporteurs des Nordiques de Québec.



ALAIN CARON... Il est un des rares joueurs professionnels à ne pas avoir diminué, avec l'âge, la force de son lancer frappé.

Les Remparts battus à Québec même

A Shawinigan, les Festivals de Hull ont surpris les Dynamos 4-2 grâce à une poussée de trois buts dans la troisième période.

Ted Bulley, Jim Montgomery, Gary McFayden et Jean-Marc Grandmaître se sont partagé les buts des vainqueurs tandis que Jean Thibodeau et Gaby Jourdain marquaient pour les locaux.

A Québec, les Royals de Cornwall ont surclassé les Remparts de Québec 6-4.

Mark Brazeau, avec deux buts, Ron Davidson, Daniel Geoffrion, Bill Smith, et Rick Patterson ont compté pour les visiteurs tandis que Donald Lemieux, Eddy Godin, Daniel Beaulieu et Florant Fortier répliquaient pour les locaux.

Enfin, à Sherbrooke, les Castors ont disposé du Junior de Montréal 7-4.

Sidney Vessey, avec deux buts, Gaétan Rheault, Robert Desormeaux, Gaétan Paradis, Michel Brisebois et Jerre Gillis, ont compté pour les vainqueurs tandis que Richard Dalpé, Normand Dupont, Mike Wong et Jean-Luc Phaneuf marquaient les buts des visiteurs.

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR MAJEURE

TROIS-RIVIERE 2 CHICOUTIMI 3

PREMIERE PERIODE

1— T.R., Mario Rouillard (Vachon, Lagacé) 5.06.
1— Chi., Michel Tremblay (Quintal G, Dubois) 6.52.
Pén.: Laroche C et Maglia TR 2.53; Lecours C 3.44; Quintal C 4.40; Doucet TR 4.51.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pén.: Vachon TR 4.27; Poulin C 10.37; Lagacé TR 18.29.

TROISIEME PERIODE

2— Chi., Michel Tremblay (Leblanc, Laroche R) 1.06.
2— T.R., Claude Périard (Bergeron, Dupuis) 10.03.
3— Chi., Daniel Lecours (D'Amico, Desforges) 13.42.
Pén.: Bergeron TR et Leblanc C 16.42.

Lancers:			
Trois-Rivières	8	3	11-22
Chicoutimi	10	10	10-30

A: 2,255.

LIGUE JUNIOR REGIONALE

PORT-ALFRED 2 JONQUIERE 7

PREMIERE PERIODE

1— P.-A. Michel Gagnon (Boudreault, Dufour) 1.28.
2— Jonq. Dany Hubert (Tremblay, Villeneuve) 4.28.
3— Jonq. Raynald Jomphe (Deschênes, Bezeau) 4.50.
4— Jonq. Michel Velleneuve (Tremblay, Déry) 14.54.
Pén.: Bouchard, P.-A. 4.40; Noël, P.-A. 6.39; Dufour, P.-A. 12.57; Simard, P.-A. Jomphe, J., maj. d. 16.46.

DEUXIEME PERIODE

5— Jonq. Gilles Dicaire (Thomassin) 1.45.
6— Jonq. Dany Hubert (seul) 9.00.
Pén.: Voyer, J., 3.06; Lévesque, P.-A. Mérette, J., maj. d. 7.40; Voyer, J., 17.17; Simard, P.-A. 17.50; Dufour, P.-A. Lavoie, J., maj. d. 18.35; Lavoie, P.-A. Villeneuve, J., 19.30.

TROISIEME PERIODE

7— P.-A. Luc Fortier (Simard, Plante) 8.27.
8— Jonq. Alain Deschênes (Gagnon, Lavoie) 13.22.
9— Jonq. Sylvain Mérette (Côté, Dicaire) 14.52.
Pén.: Déry J., 2.34; Hubert, J., 8.10; Gagnon, P.-A. 15.53; Noël, P.-A. 18.08.

Lancers:			
Port-Alfred	7	6	4-17
Jonquière	21	15	20-56

ALMA 13 ROBERVAL 2

PREMIERE PERIODE

1— Alma Martin Marcoux (Maltais) 0.50.
2— Rob. Michel Dumas (Beauseigle) 7.02.
3— Alma Daniel Paradis (Gagnon, Villeneuve) 8.22.
4— Alma Jacques Villeneuve (Marcoux, Simard) 10.10.
5— Rob. Michel Brassard (Lavoie, Thibault) 16.53.
Pén.: Villeneuve, A., 5.17; Villeneuve, A., Tremblay, R., maj. d. 1.33.

DEUXIEME PERIODE

6— Alma Jacques Villeneuve (Maltais, Simard) 10.58.
7— Alma Denis Gagnon (Gagnon, Côté) 11.41.
8— Alma Denis Gagnon (Marcoux, Paradis) 12.11.
9— Alma Martin Marcoux (Villeneuve, Maltais) 13.52.
10— Alma Daniel Paradis (Gagnon, Bouchard) 19.10.
Pén.: Paradis, A., Boily, R., maj. d. 1.04; Gagnon, A., 1.51; Lavoie, R., 6.26; Côté, A., 15.07; Villeneuve, m.c. 13.32; Brassard, R., 17.24.

TROISIEME PERIODE

11— Alma Martin Marcoux (seul) 5.33.
12— Alma Martin Gagnon (seul) 9.04.
13— Alma Martin Gagnon (seul) 14.11.
14— Alma Denis Gagnon (Marcoux, Villeneuve) 15.47.
15— Alma Mario Chabot (Gagnon, Rosamilia) 18.35.
Pén.: Dion, R., 0.49; Côté, A., ex. inc. 0.49; Simard, A., 3.05; Villeneuve, A., Thibault, R., min. d. 5.50; Bouchard, A., 6.24; Villeneuve, A., Kurtness, R., min. d. 10.12; Simard, A., 10.56.

Lancers:			
Alma	19	18	15-52
Roberval	12	11	12-35

A: 1,034

CHICOUTIMI 5 DOLBEAU 3

PREMIERE PERIODE

1— Chic. Jean Labelle (Villeneuve, Girard sr) 7.15.
2— Chic. Jean-Claude Gaudreault (Gagnon) 12.10.
3— Dol. Martial Lamontagne (Larouche) 13.10.
4— Dol. Daniel Murray (Gauthier, Trottier) 18.30.
Pén.: Duchesne, C., min. et maj., Murray, D., maj. 15.02; Lamontagne, D., 18.00.

DEUXIEME PERIODE

5— Dol. Yoland Gauthier (Trottier) 14.07.
Pén.: Labelle, C., min. et maj. Simard, maj. 12.12; Murray, D., 13.06; Girard jr, C., 15.10; McNicoll, D., 18.16.

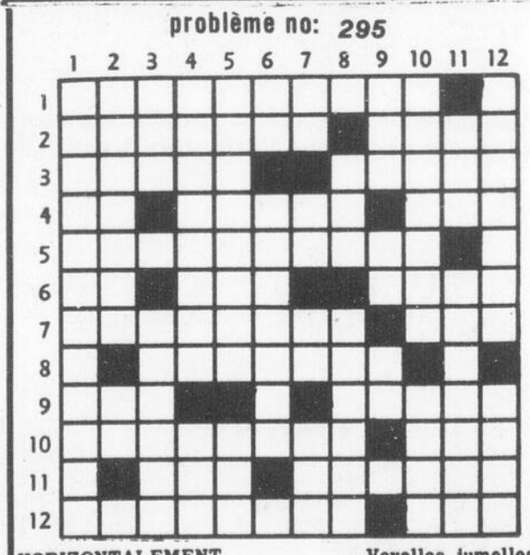
TROISIEME PERIODE

6— Chic. Jean Labelle (Villeneuve, Girard sr) 1.30.
7— Chic. Denis Bouchard (Dufresne, L. Tremblay) 5.50.
8— Chic. Denis Bouchard (Duchesne, Gaudreault) 13.06.
Pén.: Labelle, C., 10.10; McNicoll, D., 13.11; Dufour, C., 13.11; McNicoll, D., Tremblay, C., maj. d. 17.02.

A: 575.

MOTS CROISES

problème no: 295

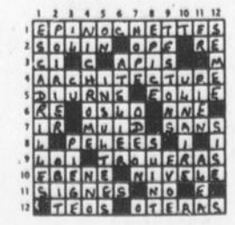


HORIZONTALEMENT

1- Vêtements de travail.
2- Désir ardent et insatiable.-- Profit.
3- Faire du tort à.-- Mûri par la chaleur d'août.
4- Pronom personnel.-- Particulier à un lieu. --Trois fois.
5- Vice de ce qui est contraire à la loi.
6- Note.-- Large cuvette de métal.-- Fait tort à.
7- Courroie pour porter un fardeau . -- Possessif.
8- Employée chargée de vérifier des pesées.
9- Fait du tort.-- Nymphes des insectes diptères.
10- Chez les Romains, charge de questeur. --Bouclier oblong.
11- Voie urbaine.-- Parements des anciens ornements sacerdotaux.
12- Couleur d'un rouge vif.-- Dans la rose des vents.

VERTICALEMENT

1- Bateleur.
2- Rendre sans volonté. --Voyelles jumelles.
3- Genre de liliacées à fleur blanche.-- Observera secrètement.
4- Petite ode.--Certain.
5- Embarcations légères.-- Pareil.
6- Conjonction.-- Petit câble.
7- Double règle.-- Aluminium.-- Parcouru des yeux.-- Eructation.
8- Gendre de Mahomet. --Suppose, aime à croire.
9- Moi, en latin.-- Thallium.-- Obtenu.
10- Volées en éclat.-- Celui qui a un ou plusieurs enfants.
11- Allez, en latin .-- Plante de la famille des composées.
12- Sans mouvement.-- Matière noire et épaisse.



A LA BARRIERE

Piste Saguenay

PREMIERE COURSE — $400

1. Princess de Tracy	L. Jean
2. Meadow Ford	S. Gagnon
3. Garçon Angus	La. Tremblay
4. Eastwood Voladios	R. Lambert
5. Coquette Bri	L.-G. Martel
6. Roméo Gold	G. Bouchard
7. Love Bomb	E. Boivin

DEUXIEME COURSE — $225

1. Jacquot	R. Lapointe
2. Pleasant Larry	R. Lambert
3. Tzigane Moderne	G. Corneau
4. Spencer Sauns	Rog. Tremblay
5. Just Scott	L.-G. Martel
6. Castor	S. Gagnon
7. Star Man	D. Guay

TROISIEME COURSE — $300

1. Bocage Fleurie	R. Lapointe
2. Follow Abe	P. Gauthier
3. Dell Drummond	J. Riverin
4. New Rythm	Y. Boivin
5. Steady Candi	G. Corneau
6. Erla May Cash	R. Marquis

QUATRIEME COURSE — $275

1. Hasty Chance	G. Bouchard
2. Miss Kingston	C. Corneau
3. Captain Angus	Co. Tremblay
4. Mister Tim	R. Violette
5. Enid Adio	E. Lambert
6. Queen's Partner	G. Corneau
7. Baron de Tracy	G. Asselin

CINQUIEME COURSE — $600

1. Quick Asset	L. Bélanger
2. Fury Star	A. Saucier
3. Foster Don	R. Marquis
4. National Rythm	P. Vigneault
5. Born To Conquer	L.G. Martel
6.Nauty Joe	L. Jean

SIXIEME COURSE — $275

1. Miss Sag Time	G. Corneau
2. La Centenaire	Cla. Tremblay
3. Fiery Grattan	P.-E. Tremblay
4. Romance Adios	S. Gagnon
5. Ginger Stick	Rog. Tremblay
6. Mc Feathers	R. Violette
7. Avonian	N. Bélanger

SEPTIEME COURSE — $300

1. Cax Scott	R. Violette
2. Cash Frisco	G. Corneau
3. Meadow Victor	Rog. Tremblay
4. High Gloss	Y. Bélanger
5. Lucelle de Tracy	G. Bouchard

HUITIEME COURSE — $300

1. Canadian Sunset	R. Lambert
2. Gallant Blue	G. Corneau
3. Jimmy Joe Spangler	P.-E. Tremblay
4. Blue Valley Boy	Co. Tremblay
5. Lord Wilson	R. Marquis
6. Timely Stone	C. Corneau
7. Trailer Profit	Pas Nommé

NEUVIEME COURSE — $275

1. Meddy Lenco	Dom. Tremblay
2. Comet Mar Mic	L.-G. Martel
3. Milissa Dares	Rog. Tremblay
4. Beau Blazes	C. Corneau
5. Honor Léo (A)	N. Savard
6. Marlène Bunter	R. Jomphe
7. Denise Lapinière	S. Gagnon
Eli: Gayler et Lyhight Patrol	

DIXIEME COURSE — $400

1. Welcome Change	J.-C. Tremblay
2. Trotwood Buz	M. Riverin
3. Thérèse de Tracy	L. Jean
4. Annie Topfield	J.-G. Duchesne
5. Fea Wejover	C. Corneau
6. Smoky Seven-Up	Pas Nommé
7. Step Moraka	G. Bouchard
Eli: Abbe Ann	R. Brassard

Les sélections du Quotidien

Notre choix	A surveiller
1- Princesse de Tracy	*Garcon Angus*
2- Star Man	*Spencer Sauns*
3- Follow Abe	*New Rhythm*
4- Hasty Chance	*Captain Angus*
5- Born To Conquer	*Nauty Joe*
6- Fiery Grattan	*Avonian*
7- Cash Frisco	*Cax Scott*
8- Trailer Profit	*Canadian Sunset*
9- Milissa Dares	*Meddy Lenco*
10- Therese de Tracy	*Step Moraka*

Meilleur choix: Fiery Grattan

Piste Jacques-Cartier

AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, TROT, $500.

1 Cote Mir	R. Bouret
2 Green Acres First	A. Jean
3 Earl's Counsel	J.-C. Vigneault
4 Ringo Star	A. Doré
5 Honey Brook Epic	R. Duclos
6 Rod Wyn Girl	C. Drolet
7 Barlin Mars	G. Hébert
8 Haggis Peg	R. Marcotte
El.: Bill Scotch	
Mar Con Tenor	

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $600.

1 Country Bob	M. Brousseau
2 Marie Elaina	(pas nommé)
3 Mr Norman	A. Jean
4 Yankee Cavalier	R. Julien
5 Briarwood Lance	F. Nadeau
6 Doc Lou	A. Tremblay
7 Cepeda	C. Denault
8 Leon Dawn	Y. Pelchat
El.: Jacques	
Skipper Lou	

TROISIEME COURSE, TROT, $1,600.

1 Mar Mic Gerry	G. Robichaud
2 Gallatin	C. Dupont
3 Bagareur Dundee	M. Turcotte
4 Clever Kim	P. Grenier
5 Lianes Rodney	C. St-Jacques

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $650.

1 H T Pepe	R. Beaudoin
2 Judge Cash	R. Chabot
3 T H Bridget	N. Tremblay
4 Marie Madeleine	M. Cournoyer
5 Armbro Odios	C. St-Jacques
6 Ona T Song	(pas nommé)
7 Saratoga Lad	J. Lefebvre
8 Jamie Dazz	Y. Pelchat
El.: Sagitaire	
Attention	

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $1,300.

1 Wool Robin	M. Cournoyer
2 Nuths Knight	F. Nadeau
3 Lord Mitch	R. Bélanger
4 Don Frise	Y. Pelchat
5 Golden Armbro	N. Tremblay
6 Drexel Flash	W. Lépine
7 Afton Banker	R. Page

SIXIEME COURSE, TROT, $850.

1 Nardins Hoofer	G. Hébert
2 Charlies Pride	G. Robichaud
3 Rush Street Kid	Y. Boily
4 Chang	J. Beaudoin
5 The Prude	(pas nommé)
6 Nelk Hanover	P.-E. Alain
7 Cocktail Hour	C. Dupont
8 Supreme Willow	Y. Pelchat
El.: Mellow Yellow	
Unitas	

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $1,000.

1 Jefferson Chief	P. Noël
2 Sneaky Pine	J.-E. Girard
3 Paysan Fleurie	F. Nadeau
4 Two Mountains Ding	Y. Fontaine
5 Carben Bunter	G. Dumont
6 Band of Gold	A. Jean
7 Portland Dan	G. Julien
8 Time Tent	Y. Pelchat
El.: Finnigan	
Transponder	

HUITIEME COURSE, AMBLE, $500.

1 Theyre Off	E. White
2 Prim Polly	V. Larose
3 Peanut Boy	R. Lambert
4 Chuck Time	G.-G. Lachance
5 Rocky Voltar	R. Chabot
6 Shernar Al	C. Denault
7 Great Star	M. Cournoyer
8 Hello Bye Bye	J. Fortin
El.: Sonny Arden	
Abe Patch	

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $650.

1 P T Foster	N. Tremblay
2 J G Dell	(pas nommé)
3 Miss Chesne Adios	B. Perreault
4 Henry T Volo	R. Lambert
5 John Honey	Y. Pelchat
6 Wiekers Gold	C. Dupont
7 Forward Lady	A. Desrosiers
8 Another Jersey	M. Cournoyer
El.: Senga Rascal	
Cold Spring Pete	

DIXIEME COURSE, AMBLE, $800.

1 Mike Time	G.-G. Lachance
2 Long A Coming	N. Tremblay
3 Real Time	G. Robichaud
4 Kaboom	R. Duclos
5 Windy R U	C. Dupont
6 Shadydale Stepper	(pas nommé)
7 Vallie Rainbow	Y. Pelchat
8 Armbro Julep	F. Nadeau
El.: Abe Cleo	

DEMAIN

PREMIERE COURSE, TROT, $500.

1 Prince Omaha	Y. Pelchat
2 Shallo Waters Boy	E.-L. Bouchard
3 Hoosier Smoke	A. Jean
4 Friendly Scotch	R. Duclos
5 Mac Con Tenor	(pas nommé)
6 Pretty Speedy	C. Denault
7 Radie Dino	F. Nadeau
8 Bill Scotch	J.-C. Guénette

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500.

1 Pointer Richard	Y. Larose
2 Adios Bill	G. Labonté
3 Rey Win Sparkle	(pas nommé)
4 Abe Patch	C. Dupont
5 Mille Volts	Y. Boily
6 Etta Gray	Y. Pelchat
7 Frisco Goldie	F. Nadeau
8 Sonny Arden	G. Hébert
El.: Success Mark	
VIP N	

TROISIEME COURSE, TROT, $1,000.

1 Drummond R C	A. Veilleux
2 Mix And Mingle	A. Rivard
3 Wee Pal	J.-P. Gauthier
4 Lincoln Indian	Y. Pelchat
5 Yoo Hoo Magoo	P. Grenier
6 Keystone Proudly	C. Dupont
7 Kitty Sharp	A. Jean

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $600.

1 Ex Go Per	(pas nommé)
2 Skipper Lou	E. White
3 Twin City Adios	Y. Boily
4 Annrocs Prince	N. Tremblay
5 Jacques	G. Hébert
6 Valentine To Axel	(pas nommé)
7 Prima Daryl	F. Nadeau
8 Kaola Mir	R. Bélanger

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $54,600.25

1 Gloria Direct	G. Lachance
2 Fair Millie	N. Tremblay
3 Perpetua	A. Jean
4 Justaplain Lady	Y. Gamache
5 Angelic Star	R. Ponton
6 Christa Flo	(pas nommé)
7 Forge	Y. Desjardins
8 Lady O Mouette	J.-P. Gauthier

SIXIEME COURSE, TROT, $700.

1 Exodus Hanover	P.-E. Alain
2 Lucky Friday	A. Doré
3 Super Bell	L. Desrosiers
4 Mr. Madisson	G. Hébert
5 Heidi Barmin	R. Beaudoin
6 Renée Mir	M. Cournoyer
7 Melfort	A. Laliberté
8 Kilson	V. Légaré
El.: Avon Emily	
R G Day	

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $2,000.

1 Tordarroch	Y. Gamache
2 J J Adios	G. Boily
3 Afton Agent	G.-G. Lachance
4 Speedy Jack	W. Lépine
5 Mike Dudley	N. Tremblay
6 Knight Squire	J.-P. Gauthier
7 Armbro Ocelot	M. Giguère
8 Clermont Drummond	A. Veilleux
El.: Afton Banker	

HUITIEME COURSE, AMBLE, $700.

1 Sagitaire	M. Robillard
2 Demon's Parade	(pas nommé)
3 Pamela Test	R. Pagé
4 Don Drummond	J. Bouchard
5 Betty Noc	G. Julien
6 Bedford Forest	M. Cournoyer
7 Faber Boy	R. Chabot
8 Chatfield Win	R. Bélanger
El.: Capt Paul	
Don's Phil	

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $650.

1 Attention	A. Poulin
2 Mark Bill	A. Jean
3 Roan Bell	N. Tremblay
4 Roya's Dan	G.-G. Lachance
5 Hy Homemia	A. Tremblay
6 Whisper Lobell	G. Boily
7 Cold Spring Pete	L. Desrosiers
8 Senga Rascal	G. Labonté
El.: Mr. Red Adios	

DIXIEME COURSE, AMBLE, $850.

1 Elvis Angus	C. St-Jacques
2 Chief Bob	M. Giguère
3 Straight Talk	G. Julien
4 Gerry Rotan	J.-C. Guénette
5 Fly Test	M. Cournoyer
6 Shiloh N	G. Hébert
7 Pea Coat	Y. Pelchat
8 Benny Brewster	F. Nadeau
El.: Bubelee	

Ils sont "combatifs", ces As!

LOS ANGELES (AP) — Les combatifs As d'Oakland se sont encore signalés à leur façon controversée hier alors qu'ils se préparaient à affronter les jeunes Dodgers de Los Angeles dans le premier match de la Série mondiale.

Le lanceur Ken Holtzman se disait prêt à affronter les champions de la LN, mais le voltigeur Reggie Jackson ignorait si sa jambe blessée lui permettrait de jouer.

Holtzman était très confiant à la veille d'affronter Andy Messersmith, des Dodgers, alors que les As seront en quête d'un 3e championnat mondial d'affilée.

"Je ne ressens absolument aucune tension", a affirmé Holtzman pendant l'exercice des As au Stade des Dodgers.

"Je ressentais une plus grande tension dans la série éliminatoire de la LA. Je vais défier mes rivaux avec mes balles rapides."

Jackson, joueur le plus utile dans la LA en 1973, souffre d'un muscle luxé à la jambe droite.

"Je me sens très bien présentement, a dit Jackson. Aucune douleur, mais on verra plus tard, car je n'ai pas encore couru."

Il subit des traitements à la jambe et on connaîtra son statut juste avant le match à 4h. p.m.

TROUBLE

Les As, jamais monotones, nageaient encore dans le trouble avant le début même de la série. Le propriétaire Charles Finley doit repousser une rebellion de la part du lanceur Catfish Hunter, en plus d'être l'objet d'une poursuite de la part de son ancien joueur Mike Andrews.

Hunter a confirmé, hier, un article de journal voulant qu'il se déclare agent libre après la Série mondiale. Hunter a accusé Finley d'avoir renié la moitié de son salaire annuel de $100,000.

Andrews, retiré de l'alignement des As dans la Série mondiale '73, a révélé jeudi qu'il poursuivait Finley pour $2.5 millions en diffamation.

Puis, juste avant l'exercice d'hier, les lanceurs Rollie Fingers et Blue Moon Odom en sont venus aux coups dans le vestiaire, Fingers subissait une blessure à la tête nécessitant cinq points de suture.

C'était la première bagarre officielle dans le vestiaire depuis juin alors que Jackson s'en était pris à Bill North.

"Ce sont bien les As, disait Jackson en riant. Il n'y a pas d'amis au sein de ce club, seulement de bons joueurs de baseball."

Ils devront le prouver aujourd'hui, car Messersmith est très agressif.

DODGERS

Messersmith, un des deux seuls lanceurs de la LN avec 20 victoires cette saison, est bien appuyé par de fiers jeunes joueurs ayant à leur tête le 2e-but Dave Lopes.

"Il serait stupide de notre part de dire que nous sommes les meilleurs", a dit Lopes.

"D'autre part, il ne serait pas mieux d'admettre que les As sont meilleurs que nous. Toutefois, nous ne concédons rien à Oakland."

Les As avaient toutefois commencé le bal cette semaine en disant que les Dodgers "n'avaient rien prouvé" en battant Cincinnati dans la division Ouest de la LN.

"Ont-ils dit cela, a demandé Lopes. On verra bien. Ils ne sont pas si formidables eux-mêmes, mais il ne m'appartient de parler en l'air comme eux.

De plus, c'est peu professionnel de rire du bilan d'un autre club, ce qu'ils ont fait."

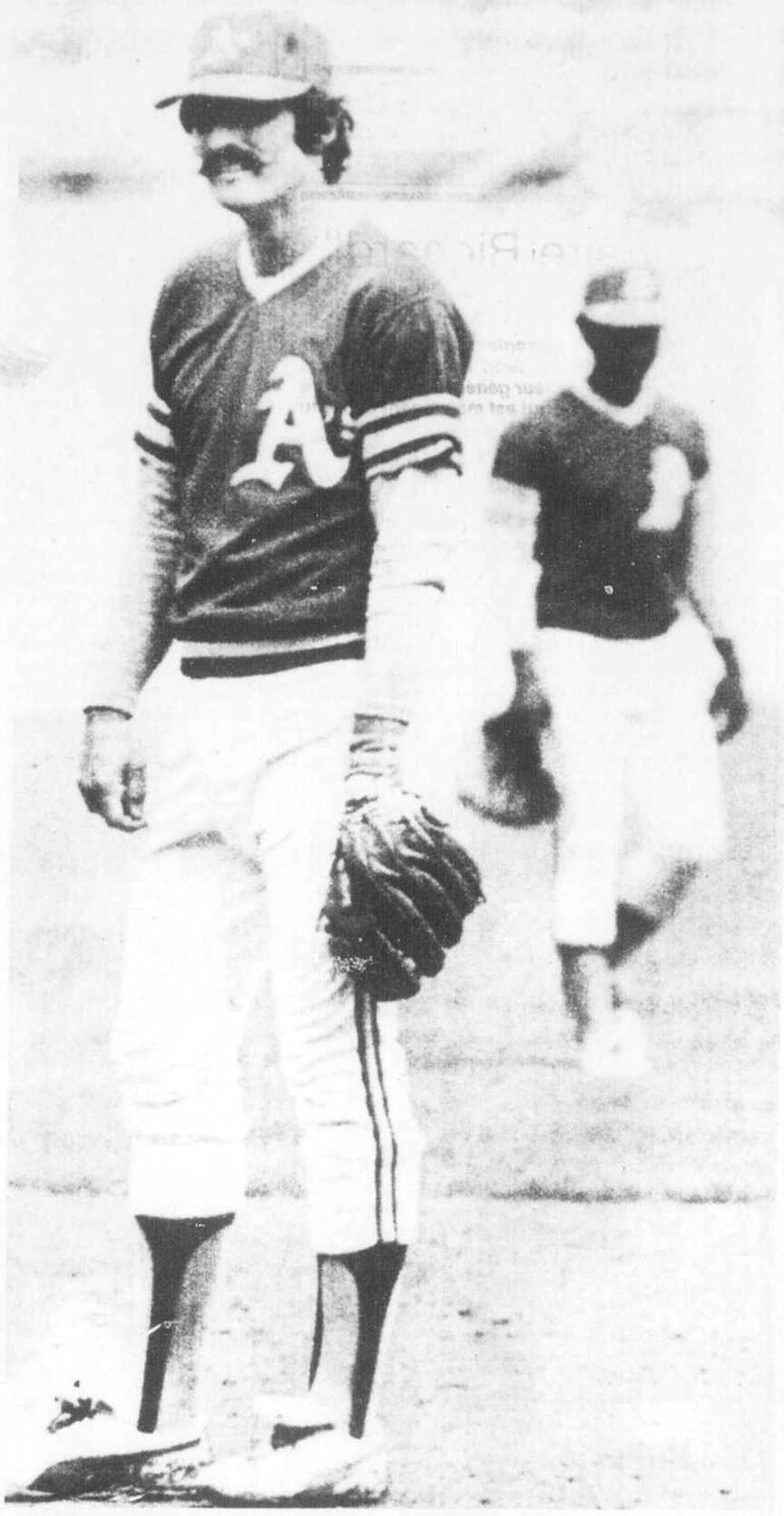
Les As ont droit d'être fiers avec trois championnats successifs et deux Série mondiale d'affilée. Le dernier titre des Dodgers remonte à 1966 et leur dernier championnat mondial à 1965.

La Série mondiale offre, cette année, un match entre deux clubs semblables.

Jackson, Sal Bando et Gene Tenace sont puissants au bâton, mais Wynn et Steve Garvey peuvent leur donner la réplique.

Bert Campaneris, North et le coureur suppléant Herb Washington sont rapides, mais il en est de même de Lopes et Bill Buckner, des Dodgers. Les As comptent sur de bons lanceurs en Holtzman, Hunter, Fingers et Vida Blue, mais les Dodgers alignent Messersmith, Don Sutton et Mike Marshall.

"C'est un match parfait, a déclaré l'instructeur Bobby Winkles, des As, et la série se rendra probablement à la limite."



ROLLIE FINGERS — L'as de la relève des Athletics a dû se rendre à l'hôpital pour recevoir cinq points de suture à la tête à la suite d'une bagarre avec son coéquipier Blue Moon Odom. (Téléphoto PA)

Bing bing, bang bang

LOS ANGELES (AP) — Les As d'Oakland, équipe championne très étrange, sont encore sur le sentier de la guerre... entre eux-mêmes.

Hier, à la veille de la Série mondiale, le meilleur lanceur des As a déclaré qu'il se considérait agent libre tandis que deux autres artilleurs en venaient aux coups dans le vestiaire.

Rollie Fingers, l'as de la relève, a dû se rendre à l'hôpital pour recevoir cinq points de suture à la tête à la suite d'une bagarre avec Blue Moon Odom.

L'entraîneur Joe Romo s'est contenté de dire: "C'était simplement une bousculade amicale, qui devrait mettre fin à la monotonie."

Quelques instants plus tard, Catfish Hunter a confirmé qu'il se déclarerait agent libre à la fin de la Série mondiale parce que le propriétaire Charles Finley lui a retenu $50,000 sur son salaire annuel.

Finley s'est contenté de dire: "Il n'en est rien."

LA NORMALE

En somme, les As sont revenus à la normale en se chicanant entre eux tout en gagnant des matches de baseball.

Plus tôt cette année, Reggie Jackson et Bill North en sont venus aux coups dans le vestiaire et le receveur Ray Fosse a été inactif pendant 11 semaines pour avoir tenté de les séparer.

Au début de la saison, les joueurs riaient ouvertement du gérant Alvin Dark, le capitaine Sal Bandon déclarant: "Il ne saurait gérer un marché de viande."

Jeudi, Finley et le médecin du club ont été l'objet d'une poursuite de $2.5 millions par Mike Andrews, qui avait été retiré de l'alignement dans la Série mondiale '73.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Chicoutimi 5 Dolbeau 3
Port-Alfred 2 Jonquière 7
Alma 13 Roberval 2

Demain
Jonquière vs Chicoutimi
Dolbeau vs Port-Alfred

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Trois-Rivières 2 Chicoutimi 3
Cornwall 6 Québec 4
Hull 4 Shawinigan 2
Montréal 4 Sherbrooke 7

Demain
Chicoutimi vs Hull
Shawinigan vs Cornwall
Québec vs Montréal
Laval vs Sherbrooke
Trois-Rivières vs Sorel

LIGUE NATIONALE

Hier
Atlanta 3 Californie 0

Aujourd'hui
Los Angeles vs Montréal
N. Y. Rangers vs Toronto
Kansas City vs N.Y. Islanders
Buffalo vs Philadelphie
Washington vs Minnesota
Détroit vs Pittsburgh
Saint-Louis vs Vancouver

Demain
Kansas City vs Philadelphie
Atlanta vs Chicago
Californie vs Détroit
Los Angeles vs Buffalo
Toronto vs Boston

CLASSEMENTS

LIGUE JUNIOR REGIONALE

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Jonquière	3	3	0	0	13	9	6
Chicoutimi	3	2	1	0	16	11	4
Alma	3	2	1	1	24	5	4
Roberval	3	0	2	0	11	20	0
Dolbeau	1	0	1	0	3	5	0
Port-Alfred	1	0	1	0	2	7	0

LIGUE JUNIOR MAJEURE

SECTION EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	P
T.-Rivières	6	3	2	1	30	21	7
Québec	6	3	3	0	29	28	6
Shawinigan	5	2	2	1	22	21	5
Sorel	5	1	4	0	15	25	2
Chicoutimi	6	1	5	0	16	39	2

SECTION OUEST

Sherbrooke	5	4	0	0	39	19	10
Cornwall	6	5	0	2	30	19	10
Laval	5	2	2	1	27	31	5
Hull	6	3	3	0	26	33	6
Montréal	6	1	4	1	25	44	3

LIGUE NATIONALE

Division 1

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
N.Y. Rangers	1	1	0	0	6	3	2
Atlanta	1	1	0	0	3	0	2
N.Y. Islanders	1	0	0	1	5	5	1
Philadelphie	1	0	1	0	3	5	0

Division 2

Chicago	1	0	1	0	1	2	0
Kansas City	1	0	1	0	2	6	0
Minnesota	1	0	1	0	2	4	0
St-Louis	0	0	0	0	0	0	0
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0

Division 3

Détroit	1	1	0	0	2	1	2
Pittsburgh	1	1	0	0	4	2	2
Montréal	1	0	0	1	5	5	1
Los Angeles	1	1	0	0	5	3	2
Washington	1	0	1	0	3	6	0

Division 4

Toronto	1	1	0	0	6	2	2
Buffalo	1	1	0	0	9	5	2
Californie	1	0	1	0	0	3	0
Boston	1	0	1	0	5	9	0

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Tous les jours, LE QUOTIDIEN donne des indices sur un objet-mystère que les lecteurs doivent identifier. Le premier lecteur qui devine quel est cet objet-mystère gagne, bien entendu, ce prix-mystère. Et on recommence le lendemain avec un autre prix-mystère . . . Jusqu'au tirage du **grand prix.**

Comme grand prix tous les participants ont une chance de gagner une Volkswagen Dasher et une autre Volkswagen qui est tellement nouvelle . . . qu'on sait même pas encore comment elle s'appelle. Achète le Quotidien tous les jours et participe autant de fois que tu veux au tirage.
CONNAIS-TU LA NOUVELLE?

1e indice du 2e prix mystère
Je ne suis pas regardant à la dépense.



DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE _____
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
oui, c'est _____

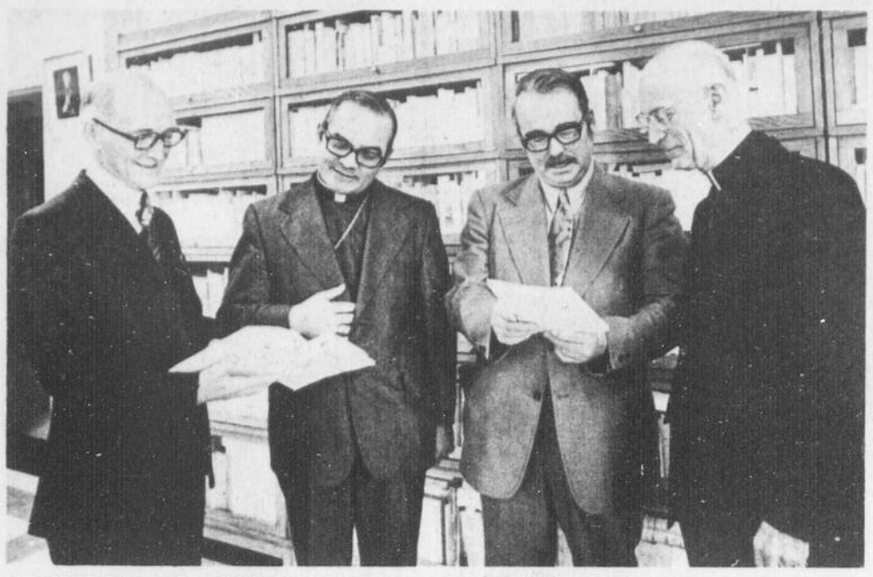
CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI.

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN



L'AUTORITE RELIGIEUSE ENCOURAGE LA FONDATION — Ayant longtemps assumé l'enseignement au niveau des humanités classiques, l'ancienne étape indispensable à l'accession aux études universitaires, l'autorité religieuse du diocèse de Chicoutimi n'a pas hésité à apporter une nouvelle contribution, celle-ci de nature pécuniaire, en souscrivant à la campagne en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. "Mgr Pedneault et moi-même nous réjouissons grandement du mouvement régional qui s'est manifesté à cette occasion", a assuré Mgr Marius Paré en recevant les deux délégués de la Fondation, M. Jean-Paul Lessard, secrétaire administratif, et M. le juge Edmond Savard, membre du conseil d'administration.

En France

L'équilibre commercial difficile à atteindre

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — A cumuler leurs déficits commerciaux comme ils le font depuis janvier, les Français doutent de plus en plus de la promesse de leur président, M. Valéry Giscard d'Estaing: le rétablissement de l'équilibre commercial à la fin de 1975.

Aujourd'hui, nombreux sont les experts qui soutiennent que M. Giscard d'Estaing a péché par optimisme et que cet équilibre ne sera pas atteint dans les délais prévus.

Au cours des sept premiers mois de l'année, par exemple, le commerce extérieur de la France, pourtant troisième exportateur mondial après les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, s'est soldé par un déficit de $2.34 milliards. M. Giscard d'Estaing prévoit qu'il sera de l'ordre de $4 milliards à la fin de décembre, mais qu'il régressera jusqu'à s'équilibrer, l'an prochain. Plus pessimistes, les experts de l'OCDE prétendent plutôt que ce déficit atteindra $6 milliards à la fin de l'année et qu'il ne pourra être annulé, en 1975.

Ce déficit de la balance française n'est pas imputable à la stagnation des exportations puisqu'elles progressent à un rythme comparable et souvent supérieur à celui de 1973. En juin, par exemple, elles ont augmenté de 42.9 pour cent par rapport au même mois de 1973. Mais, la valeur des importations, en raison de la hausse des prix du pétrole, et des matières premières, progresse encore plus rapidement, pour le même mois, elle a augmenté de 58.4 pour cent.

PRIORITE

Le quadruplement des prix du brut, suite à la crise pétrolière de l'automne dernier, a incité les autorités françaises à adopter une série de mesures visant à réduire réduire la consommation nationale d'énergie et à stimuler les exportations.

Dès le début de l'année, le président Pompidou décidait de faire de l'équilibre du commerceune priorité pour l'économie française. M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Economie et des Finances, conserva cette priorité, une fois élu à la présidence.

La concentration excessive des exportations françaises et le nombre relativement faible des entreprises qui s'y intéressent rendent plus difficile le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale.

L'an dernier, les exportations françaiseont été de l'ordre de $32.6 miliards, soit $1 milliard de plus que les importations. Plus de 56 pour cent de ces ventes à l'étranger ont été dirigées vers les pays de la Communauté économique européenne. Le dernier rapport annuel de la Banque française du commerce extérieur indique que l'Allemagne fédérale—premier client français—a abordé le quart environ de ces exportations; l'Italie—deuxième client—près de 15 pour cent; l'Union économique belge-luxembourgeoise, 14.5 pour cent; et la Grande-Bretagne, huit pour cent.

Les Etats-Unis, les pays socialistes, ceux du Moyen-Orient et les autres pays industrialisés (Japon, Australie, etc.) où existent pourtant de vastes marchés n'ont absorbé qu'une faible partie des exportations françaises, soit respectivement 4.7, 4.0, 2.6 et 2.2 pour cent.

OBJECTIFS

Le gouvernement français est évidemment fort conscient de cette faiblesse de son commerce extérieur. Aussi s'est-il fixé deux objectifs majeurs: parvenir à intéresser un plus grand nombre d'entreprises à l'exportation et les inciter à pénétrer davantage les marchés des pays de l'Est et de l'Union soviétique ainsi que ceux de l'Amérique du Nord et de l'Asie (Indonésie, Philippines, Thailande, Malaisie, etc.)

Simultanément, le gouvernement a décidé, outre de réduire de 10 pour cent la consommation intérieure d'énergie, d'exhorter les Français à acheter davantage de produits fabriqués au pays.

En somme, sa stratégie est fort simple: exporter davantage et importer moins. Toutefois, son application ne l'est pas tant et plusieurs estiment, aujourd'hui, que le rythme de croissance des exportations françaises vers ses principaux clients, notamment les pays du Marché commun, ne pourra être maintenu.

D'autre part, bien des hommes d'affaires et experts rejettent actuellement l'idée d'une dispersion géographique des ventes. M. Ludovic Froissart, directeur des études économiques et commerciales de Berliet, importante firme de camions, déclarait récemment à ce sujet:

"Si l'Australie nous commande 20 camions, nous refuserons, car créer un service après-vente pour une si petite quantité serait ruineux. Et laisser ces 20 camions sans assistance technique serait très mauvais pour l'avenir."

D'autres exportateurs soulignent que la concurrence est parfois trop fortement installée dans certains pays pour qu'ils y tentent leurs chances.

INNOVER

De son côté, M. Georges Imbert, délégué général de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, admet que le rééquilibre de la balancecommerciale ne peut être obtenu sans un vigoureux effort d'exportation et la conquête de nouveaux marchés. Mais, estime-t-il, aut-il encore que la France fasse montre d'innovation dans les circonstances actuelles.

"L'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, déclarait-il en juin au quotidien parisien Le Monde, va provoquer un mouvement d'innovation dans de nombreux domaines où des firmes vont mettre au point des produits de conception nouvelle. Si nous négligeons cette orientation et que nous manquons le départ de ces technologies nouvelles, nous risquons de nous retrouver dans 10 ans devant des marchés qui se tarissent. Il nous faudra alors acheter des licences et courir derrière le train parti. Ce serait grave, car ce qu'il nous faut avant tout pour vendre, c'est avoir de bons produits."

Enfin, en intéressant un plus grand nombre d'entreprises à l'exportation, la France espère diversifier son commerce qui repose fortement sur l'automobile, les produits agricoles, le textile, la chaussure et les armements.

NOMINATION



Le Directeur du poste CBJ, à Chicoutimi, monsieur Jacques Lambert, annonce la nomination de monsieur Marcel Charette, au poste de Superviseur de l'administration, des finances et du personnel de la station.

M. Charette sera responsable de la comptabilité, des achats, de la centrale des dossiers et du personnel.

Agé de 34 ans, monsieur Charette est originaire de Hull, où il a fait ses études primaires et secondaires. Il s'est ensuite spécialisé en administration à l'Université de Carleton à Ottawa, au Cegep de Chicoutimi, et il termine actuellement ses études de CGA à l'Université du Québec à Chicoutimi.

M. Charette est entré au service de la Société Radio-Canada en 1959 comme commis à la comptabilité au Siège Social à Ottawa, pour être ensuite muté à Chicoutimi en 1969 comme premier commis.

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Charette devra, entre autres, planifier l'administration de CBJ-AM, CBJ-FM et CBJE-FM.

Une reprise boursière s'amorce cette semaine

Par la PRESSE CANADIENNE

La reprise boursière qu'on attendait depuis longtemps s'est manifestée cette semaine au Canada et aux Etats-Unis. La cote et le virement ont monté. Certains compartiments ont enregistré quelques-uns de leurs meilleurs gains de l'année.

La semaine dernière, l'indice industriel à Toronto était tombé à son plus bas niveau depuis quatre ans et l'indice Dow Jones à New York était tombé pour la première fois depuis 12 ans en bas du niveau des 600 points.

Mercredi, l'indice Dow Jones a gagné 28.39 points, ce qui était son plus fort gain depuis mai 1973. Aux Etats-Unis, l'intérêt pour le court terme a continué à baisser et quelques banques ont baissé à 11 1-2 p.c. leur taux de base.

La First National City Bank de New York prévoit que le taux de l'inflation tombera l'an prochain à 6 et peut-être même 5 p.c.

L'indice Dow Jones enregistre pour la semaine un gain net de 73.61, ce qui le place à 658.17.

A Toronto, l'indice industriel monte de 14.11 et atteint 165.30, l'indice des métaux de base progresse de 2.32 et atteint 67.22, celui des pétroles de l'Ouest, de 19.07 et atteint 143.45, mais celui de l'or recule de 1.86 et tombe à 388.33.

A Montréal, l'indice composé monte de 15.17 et atteint 168.71 et l'indice industriel, de 16.90 et atteint 172.71.

A Toronto, le virement a été de 8.89 millions d'actions d'une valeur totale de $67.77 millions, contre 7.33 millions d'actions d'une valeur totale de $49.63 millions la semaine dernière.

A Montréal, il a été de 3.38 millions d'actions d'une valeur totale de $28.79 millions, au regard de 2.52 millions d'actions d'une valeur totale de $17.99 millions la semaine dernière.

Il y a lieu de noter que la Bourse est maintenant ouverte une demi-heure de plus par jour.

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont progressé et l'activité a été faible vendredi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 622,100 actions, contre 722,500 actions jeudi.

Les banques montent de 3.00 et atteignent 232.37, l'indice composé monte de 1.56 et atteint 168.71, les industrielles montent de 1.47 et atteignent 172.71, les services publics, de 1.15 et atteignent 121.11 et les papiers, de .27 et atteignent 101.87.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Ven.
Gains	121	88
Pertes	61	72
Inchangées	40	50
Total	222	210

Tagami Mines, dont 23,500 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de un cent et est tombée à 13 cents.

Commonwealth Holiday Inns of Canada Ltd., dont 51,500 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de dix cents et est tombée à $3.65.

Les pétroles ont progressé.

BP Canada recule de 3-8 et tombe à $10 7-8, mais Pacific Petroleums monte de 1 et atteint $17 3-4, Home Oil A, de 3-4 et atteint $23 1-4, Pan Ocean Oil, de 5-8 et atteint $8 5-8, Shell Canada, de 1-2 et atteint $12 3-4, Imperial Oil A, de 1-4 et atteint $27 5-8 et Husky Oil, de 1-4 et atteint $14 3-4.

Ailleurs, parmi les gagnants on trouve Canada Permanent Mortgage à $14 3-4, un gain de 1 1-8, MacLaren Power and Paper A à $26, un gain de 1, Massey-Ferguson à $14 5-8, un gain de 7-8, Cadillac Fairview Corp. à $11 1-4, un gain de 3-4, Bell Canada à $42, un gain de 5-8, la Banque de Commerce à $24, un gain de 1-2, la Banque de Nouvelle-Ecosse à $36, un gain de 1-2, Domtar à $21 1-4, un gain de 1-2, la Banque Royale à $30, un gain de 1-2, Canadian Pacific Ltd. à $13 5-8, un gain de 3-8, Hudson's Bay Company à $13 1-4, un gain de 1-4, la Banque de Montréal à $13 5-8, un gain de 1-4, et Dominion Textile à $8 1-2, un gain de 1-8.

Parmi les perdants on voit Crush International à $5 1-4, un recul de 5-8, Canadian International Power à $10 5-8, un recul de 1-2, Reader's Digest Association à $8 1-2, un recul de 1-2, Alcan à $22 7-8, un recul de 3-8, Canadian Javelin à $10, un recul de 1-4 et MacMillan Bloedel à $22, un recul de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Bison Petroleum and Minerals monte de cinq cents et atteint $4.15 dans un virement de 17,000 actions.

A Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a clôturé à la hausse vendredi pour la cinquième séance consécutive. Il y avait eu des prises de bénéfices le matin, mais par la suite la cote a pris de la vigueur. Le virement a été un peu moins élevé que la veille.

L'indice industriel, qui, le matin, perdait plus de trois quarts de point, a fermé avec un gain net de 1.46 et il se situe ainsi à 165.30, ce qui est son plus haut niveau depuis le 30 août.

L'indice des métaux de base a monté de .39 et atteint 67.22, celui des pétroles de l'Ouest, de 3.30 et atteint 143.45, mais celui de l'or a reculé de 7.89 et est tombé à 388.33.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	288	357
Pertes	142	108
Inchangées	182	182
Total	612	647

Le virement se situe à 1.79 million d'actions d'une valeur totale de $12.68 millions, contre 2.07 millions d'actions d'une valeur totale de $18.12 millions jeudi.

Canron monte de 1-2 et atteint $17 1-2. La compagnie dit qu'elle a conclu avec une société suisse un accord de principe pour la vente à cette dernière de sa division de l'électricité. Elle ne mentionne aucun montant.

Kaiser Resources, qui annonce une hausse considérable de son bénéfice net pour une période de neuf mois, monte de 25 cents et atteint $4.

Moffatt Communications rapporte une hausse de son bénéfice net pour l'année qui s'est terminée le 31 août. Moffatt A monte de 50 cents et atteint $4.50.

Cambridge Leaseholds monte de 1 5-8 et atteint $11, Canadian Tire A, de 1 1-2 et atteint $35, Home Oil B, de 1 1-2 et atteint $21, Andres Wines, de 1 1-4 et atteint $8 3-4, et B.C. Telephone, de 1 1-4 et atteint $46 1-2.

American Quasar monte de 1 et atteint $8, mais Ford Canada recule de 2 et tombe à $57.

A New York

NEW YORK (AFP — AP) — La hausse des cours s'est poursuivie vendredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé avec un gain de plus de 10 points. La séance a été très active, moins cependant que la veille.

En baisse à l'ouverture—à la suite notamment de prises de bénéfices—la cote n'a pas tardé à se redresser, se tassant cependant quelque peu en fin d'après-midi. La réduction à 11 1-2 de son prime rate par la First National City Bank a encouragé les spéculateurs. L'indice des industrielles a progressé cette semaine d'une façon sans précédent.

Les hausses les plus sensibles ont été enregistrées vendredi aux compagnies aériennes, où TWA gagne 1 1-4, chimiques, où Dupont avance de 3 1-4, pharmaceutiques, où Merck progresse de 2 1-4 et chemins de fer, où Union Pacific clôture en hausse de 4 3-8. Fermeté également aux pétroles, où Exxon termine en hausse de 1 1-4, grands magasins, où JC Penney gagne 3 points et papiers, où Crown Zellerbach avance de 2 1-8.

Les automobiles ont été soutenues, de même que les aluminiums, mécaniques, sidérurgiques, tabacs et télévisions. Burroughs avance de 3 1-4 aux ordinateurs, par ailleurs irréguliers, tout comme les alimentaires, pneumatiques, cuprifères et matériaux de construction. Les mines d'or se sont par contre affaiblies, de même les électroniques et aérospatiales.

L'indice Dow Jones monte de 10.09 et atteint 658.17. Son gain pour la semaine est de 73.61.

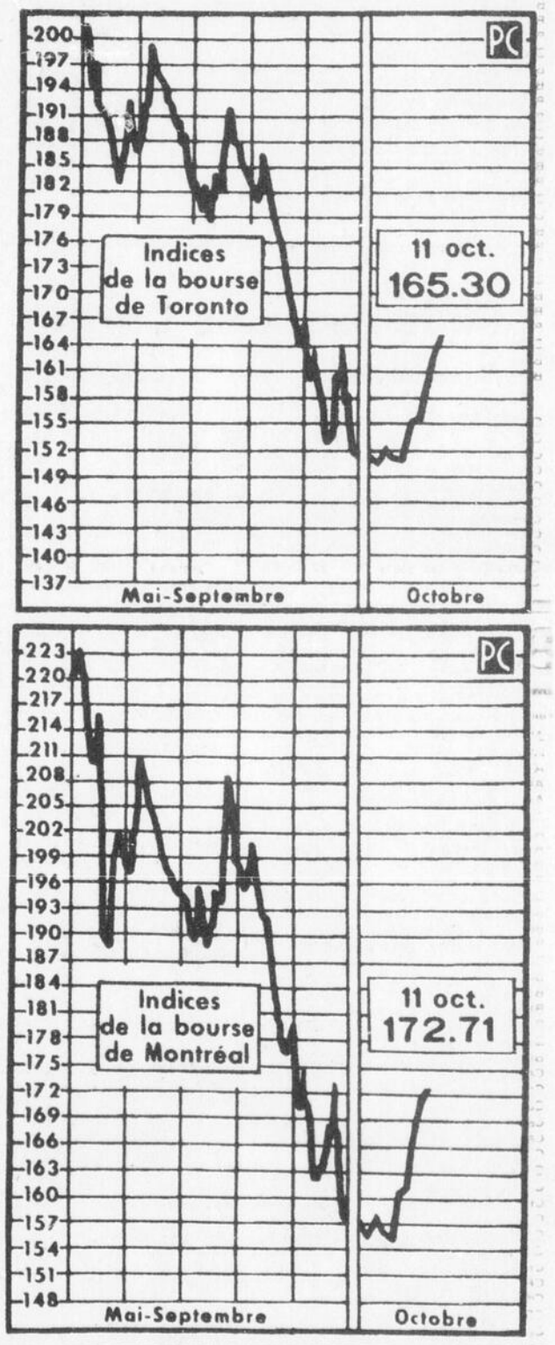
Le virement se situe à 20.09 millions d'actions.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	1,063	1,338
Pertes	422	261
Inchangées	339	258
Total	1,824	1,857

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 1.13 et atteint 68.04.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines et McIntyre subissent des baisses fractionnaires, Hiram Walker à $37 3-4 et Seagrams à $31 restent inchangés et Massey Ferguson ainsi que Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires.



ATTENTION

AVIS AUX MARCHANDS

Les Galeries Jonquière, centre d'achats nouvellement ouvert au Saguenay. Principaux locataires les magasins Dominion et Woolco plus un magasin à rayon et environ 55 boutiques avoisinantes.

Actuellement en location pour l'ouverture à l'automne 1975. Pour de plus amples informations appelez à frais virés ou écrivez à:

GUARDIAN MORTGAGE & LEASING CORP.
4141, Sherbrooke St. West, suite 228
Montréal, Québec - H3Z 1B8
TEL.: 514/931-2596

OU LOUIS-GEORGES PERRON INC.
Jonquière,
Tél.: 548-3125.

AVIS

AUX MARCHANDS

LE CARREFOUR ALMA

Centre d'achat nouvellement ouvert au Lac-St-Jean. Principaux locataires, les magasins Dominion et Woolco et environ 40 boutiques. Actuellement en location pour l'ouverture à l'automne 1975.

Pour plus amples informations, appelez à frais virés, ou écrivez à:

GUARDIAN MORTGAGE & LEASING CORP.,
4141, SHERBROOKE ST. WEST,
SUITE 228,
MONTREAL, QUEBEC, H3Z 1B8,
TEL.: (514) 931-2596,
OU LS-GEORGES PERRON,
ALMA: 668-8316.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
Abby Glen	5150	255	225	245		− 5
Aby Gln w	1400	75	75	75		
Abitibi	9445	$9¾	9¼	9¾		
Acklands	245	$11⅛	10¾	11⅛	+	⅛
Acres Ltd	300	$5⅝	5⅝	5⅝	−	¼
Acres wt	1000	14	14	14		
Afton Min	500	370	370	370		+20
A.G.F.M	1000	160	150	160		
Agnico E	1500	$6⅜	6⅜	6⅜	+	⅜
Agra Ind	1400	$5	480	5		
Akaitcho	1400	175	160	160		−15
Albany	16000	28	27	28		+ 1
Alt EG	10600	460	425	435		+ 5
Alta Gas A	7312	$11¼	11	11		− ¼
Alta G C p	z50	$60	60	60		
Alcan	18666	$23⅜	22⅜	22⅞	−	¼
Algoma St	2039	$24⅞	24¼	24¾		
All-Can B	2700	215	205	215		+10
Allarco Dv	100	$7½	7½	7½	+	⅛
Alliance B	300	440	430	440		+ 5
Alminex	300	490	480	490		+15
Alpa Ind	200	$9¼	9¼	9¼		
Alum 4 pr	z60	$16	16	16		
Alum 4½ p	z150	$31½	31½	31½		
Am Bonza	4660	155	135	155		+20
Am Larder	1000	41	41	41		− 4
A Quasar P	2000	$8	7½	8		+ 1
Andres W	1050	$8¾	7¾	8¾	+	1¼
Anglo-C	200	$19	19	19		− ½
Ang CT 4½	z40	$21¼	21¼	21¼		
Ang CT 315	z15	$31	31	31		
Aquitaine	2276	$17⅛	16⅝	17⅛	+	½
Argus B pr	145	$26½	26½	26½		
Argus C pr	200	$9½	9½	9½	+	¼
Args 260 p	z20	$26	26	26		
Asamera	8350	$8¼	7⅝	8	+	⅛
Asbestos	900	$15⅜	14⅝	15⅜	+	¾
Ashland C	815	$6½	6¼	6½		
Ashland I	z50	$17¾	17¾	17¾		
Asoc Porc	500	112	112	112		− 3
Atco A	400	$11½	10½	11	+	¼
Atl C Cop	3004	48	45	48		+11
Bad Boy	400	400	365	400		+25
Ballndery	2500	50	50	50		− 1
Banister C	2300	$5	480	5		+25
Bankeno	5900	240	220	230		
Bk Mtl	15524	$13¾	13¼	13⅝	+	¼
Bank N S	4281	$36⅛	35½	36	+	½
B Cdn Nat	100	$14	14	14		
Baton B	200	470	470	470		− 5
Beavr Eng	100	330	330	330		
Becker B p	1500	330	310	330		+30
Belding A	100	$7	7	7	+	⅜
Bell Canad	8484	$42¼	41⅜	42	+	½
Bell A pr	z2	$41½	41½	41½		
Bell B pr	500	$42	41¾	42	+	½
Bell C pr	1200	$25	25	25		
Beth Cop A	270	$10¾	10½	10¾	+	¼
Big Nama	z250	10	10	10		
Bl Hawk	500	40	40	40	+	2
Blkwod A	400	415	415	415		− 5
Block Bros	1200	300	285	300		+15
Bombrder	100	230	230	230		− 5
Bovis Cor	3800	114	110	110		− 5
Bow-m pr	z40	$39	39	39		
Bow Val	10785	$14⅛	13¾	14⅛	+	⅜
BP Can	1130	$11¼	10⅞	11¼	+	¼
Bralor Res	1000	107	107	107	+	2
Bralsa	200	325	325	325		
Bramalea	700	300	295	300	+	3
Brameda	4000	41	39	40	+	7
Brascan A	3333	$12¼	12	12	−	¼
Brenda M	800	425	425	425		
Brdg Tank	100	425	425	425		
Bright A	900	$8¾	8¾	8¾	+	¼
Brinco	1810	$6⅞	6⅞	6⅞		
BC Forest	705	$11⅞	11⅞	11⅞	+	⅜
BC Pack B	z25	$23¾	23¾	23¾		
BC Sugar A	300	$18¾	18⅝	18⅝	+	⅛
B Phone	670	$46½	45¼	46½	+	1¼
BCPh 6.80	115	$17	17	17		
BCP r	10406	60	42	60		+15
BCP 7.04 p	z100	$18	17⅜	18		
Bruck A	100	$11½	11½	11½	−	1
Brunswk	1975	440	425	440		+20
Budd A w	z15	215	215	215		
Bulora Cor	100	120	120	120		+ 5
C						
Cad Frvw	5400	$11	10⅜	11	+	½
CAE Ind	400	$7	6¾	6¾		
Cal Pow	685	$19½	19	19½	+	1¼
Cal P r	85015	34	22	33	+	11
Calvrt Dle	2100	135	125	135		+10
Calvert	3000	14	14	14	+	1
Cambridg	600	$11	9½	11	+	1⅝
Camflo	4140	$11⅜	11	11¼	+	⅛
Cam Chib	2904	460	440	455		
Camp RL	445	$33¼	32	32	−	1¼
Campau A	600	475	470	470		+10
Campau 7p	z50	$7	7	7		
C Geother	2200	53	51	51		− 4
C Nor West	2850	263	255	280		+18
C Pakrs C	350	$18½	18½	18½	−	½
Can Perm	950	$15⅛	15	15		
CS Pete	23400	269	251	266		+ 6
C Tung	2300	400	400	400		+ 5
Cdn Arrow	500	25	25	25		+ 1
C Cablesy	3300	$9	8⅞	9		
C Cable w	600	120	115	115		
Cdn Cel	2300	455	425	455		−10
CC Man A	1600	$18½	18½	18½	+	½
C Curtis	z400	30	30	30		
C Ex Gas	5750	220	206	215		− 5
C Homestd	5700	325	310	315		+15
C Hydr	500	$5⅛	490	5		+10
C Imp Bank	4083	$24	23½	23⅞	+	⅛
C Ind Gas	2215	485	460	480		+20
CIL	2700	$19	18½	18¾	−	⅛
C Int Pow	1050	$11	11	11	−	¼
C Manoir	1900	325	320	325		+15
C Malart	1000	17	17	17	−	½
C Marconi	1300	305	295	300		+20
C Ocdental	1150	$7	6¾	7	+	⅜
CP Inve	1660	$14	13¾	14	+	⅛
CP Inve pr	1230	$28	27¾	28	+	½
CPIn w	159397	27	22	25	−	1
CP Ltd	11930	$13¾	13⅛	13¾	+	½
C Reserve	1100	250	250	250	+	5
Cdn Salt	100	$14	14	14	+	1
Cdn Sup O	200	$30¾	30¾	30¾	+	¾
Cdn Tire	135	$32⅞	32⅞	32⅞		
Cdn Tire A	1908	$35	33½	35		+1½
C Util w	900	150	150	150		+15
Canbra	2200	250	250	250		
Candel Oil	z50	$7	7	7		
Canron	330	$17½	17½	17½	+	½
Canron pr	z25	$93	93	93		
Capit Div	2300	30	30	30	+	2
Cara	100	375	375	375		+10
Carl OK	8600	270	253	270		+15
Carl OK A p	335	$16⅞	16½	16⅞	+	⅝
Carma D	300	$7¼	7⅛	7¼	+	⅛
Cassiar	800	410	400	400		− 5
Cassidy p	100	$6½	6½	6½	−	⅛
CC Yachts	200	235	235	235		+10
Celanese	5000	450	445	450		−10
Celanes 1 p	300	$9½	9¼	9¼	−	¼
Ctl Fund A	z50	$9½	9½	9½		
Charter Oil	1000	400	400	400		
Chestrvile	1000	10½	10½	10½	−	½
Chieftan D	2800	$5½	5	5½	+	¼
Chimo	z5	85	85	85		
Chrysler	4910	$11¾	11⅜	11⅝		
CHUM	100	450	450	450		
CHUM B	650	475	450	475		
Coch Will	1400	125	120	120	−	5
Cokfield	300	330	325	330	+	5
Coldstm	700	140	130	140		+15
Compro	200	225	224	225		+15
Cominco	3689	$25½	24⅜	25½	+	½
Com Cap	250	150	150	150		
C Holiday I	2430	385	365	385		+20
Computel	z20	490	490	490		
Comtech	600	315	300	315		+10
Conduit A	100	300	300	300		
Conn Chm	100	360	360	360		+60
Con Bath	2700	$25	24¾	24¾	−	½
Con Bath w	z25	31	31	31		
C Bath 68 w	300	$9¼	9	9¼		
Con Bldg	2400	225	220	224	−	1
Con Fardy	2800	79	76	79	+	4
C Durham	5000	69	67	67	−	2
C Marben	2000	35	33	33	−	2
C Morisn	800	120	120	120		
Cons Prof	3500	52	50	52	+	5
C Ramb	17700	350	250	340		+85
Con Textle	797	275	265	265		+15
Con Distrb	4867	$7½	6⅞	7	−	⅛
Cons Gas	7315	$14⅛	14	14		
Con Gas A	125	$61	61	61		− 3
Con Glass	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+	½
Conwest	1400	275	255	275		+ 5
Corby vt	400	$16½	16¼	16½		
Corby B	250	$16½	16½	16½		
Cornat Ind	3275	380	370	375		
Coseka R	5400	185	170	185		+10
Costain R	1100	$5½	5½	5½		
Craig Bit	200	225	225	225		−50
Craigmt	2200	405	400	405		+15
Crain R L	1300	$9½	9	9½	+	½
Crestbrk	534	295	295	295		
Crush Intl	1350	$5½	5¼	5¼	−	⅜
Cuvier M	1000	85	84	84	−	3
D à G						
Daon Dev	500	$7⅜	7⅜	7⅜	−	¼
Decca R	100	250	250	250	+	5
Denison	1390	$37¾	37½	37¾	+	⅞
Dicknsn	1300	$6¾	6⅝	6¾		
Disti Seag	9330	$31	30⅜	30½		
Doman I	1100	425	405	425		+25
Dome	335	$48¼	47½	47½	−	1
Dome Pete	6873	$19¾	18¾	19¾	+	½
D Bridge	350	$35¾	35⅝	35¾	+	½
D Explor	1500	31	30	31		+2½
Dofasco	4150	$23⅝	23⅜	23½		
Dom Store	675	$14¾	14½	14¾	+	¼
D Textie	2800	$8½	8⅜	8½	+	⅛
Domtar	3860	$21¼	20½	21¼	+	⅝
Domtar pr	200	$12¼	12¼	12¼	−	½
Donlee M	400	310	305	305	+	5
DRG Ltd A	z50	$6½	6½	6½		
Dr Mc C A	100	$13½	13½	13½		
Dunde Pal	4500	30	26½	30		
Du Pont	450	$24½	24½	24½		
Dylex Ltd	z20	420	420	420		
Dylex A	z100	490	480	490		
Dynsty	10545	$8½	8¼	8½	+	¼
Estn Can S	1475	$10¾	10¼	10¾	+	½
Est C r	18185	3	1	3	+	1
Estn Prov	1200	300	300	300		
East Mal	1910	385	350	360		−20
Ego Mines	5000	55	51	51	+	1
E-L Fin	200	400	400	400		+25
Electro A	375	440	440	440		+10
Emco	650	$5⅞	5¾	5¾		
Exquisite	105	105	105	105		−20
Extnd	27540	$5	450	5		+80
Fairview	110	$10½	10½	10½	+	½
Falcon C	2160	$9⅛	8¾	9	−	⅛
Falcon	1945	$34	33½	33⅞	−	⅛
Fed Ind Ltd	300	$5	495	5	+	5
Fields S	100	$9¾	9¾	9¾	+	1
Finning T	350	$8½	8½	8½		
F City Fin	100	$6	6	6		+110
F City F wt	1800	375	375	375		+75
F Mar	3200	44	43	44	+	4
F Orenada	1000	10	10	10	−	½
Foodcrp L	900	125	120	125	+	5
Foodex S	150	280	280	280		+20
Ford Cnda	1050	$57	57	57	−	2
F Sea A pr	100	$6	6	6		
Francana	1000	$10	9½	10	+	⅞
Fobex	15000	15	15	15		
GH Steel	600	$7¾	7½	7¾		
Galt Mi Irn	300	475	450	450		−25
Gaz Metr	437	$5⅜	5⅜	5⅜	+	⅛
Gaz M 66w	900	60	60	60		− 5
Gen Distrb	600	$6	6	6		− ¼
GMC	410	$35¾	35¼	35¾	+	½
Gerin 1st p	400	$6½	6¼	6½	+	½
Genstar L	1172	$14⅝	14¼	14¼	−	¼
Gnstar L w	170	400	400	400		
Gesco Dis	500	330	325	325		− 5
Gnt Masct	1000	72	72	72		− 3
Giant Yk	2850	$10¼	9¾	9¾	−	¼
Gibraltar	9125	$5½	5⅜	5½		
Gozlan	150	$6	6	6		
Granduc	1000	190	185	190		+10
Gt Oil Sds	400	$5⅜	5⅛	5⅜	−	⅛
GL Nickl	3000	61	59	61	+	3
GL Pap w	300	390	370	380		+20
Gt W Life	447	$44	42½	44		
Gt West S	700	390	380	390	+	5
Greb I B	100	$16½	16½	16½		
Green A L	600	130	130	130		+25
Grey G	1000	300	300	300		
Greyhnd	2810	$14¼	14	14¼	+	¼
GSW C pr	z15	$70¾	70¾	70¾		
Guar Trst	2004	475	440	475		+25
Gulf Can	4393	$24	23½	24		
Gulf Corp	z30	$18	18	18		
Gulfstrem	5000	20	20	20		
H à L						
Hambro C	100	250	250	250		+10
H Group	1200	410	385	385		−15
Hand Chm	100	375	375	375		
Hardee	600	100	100	100		
Hard Crp A	900	430	425	430		+10
Hard Crp C	500	425	425	425		+20
Harris J S	2020	435	425	435		
HWood A	100	225	225	225		+25
Hawker S	1250	490	485	485		+ 5
Hayes D A	400	490	485	485		−10
Holinger A	2100	$24¾	24½	24¾	+	¾
Homco A	700	275	275	275		
Home A	2595	$23	21¾	23	+	¾
Home B	850	$21	20	21		+1½
Houston O	4000	140	130	140	+	5
Hud Bay A	5925	$17¼	17	17¼	+	⅛
HBay C	22950	$13⅜	13⅜	13½	−	¼
HB Oil Gas	1068	$26	25¼	26	+	1
Huron Eri	200	$19⅜	19⅜	19⅜	+	⅛
Husky Oil	3250	$14½	14¼	14¼	−	½
Husky E w	1400	460	435	460		+20
Hydra Ex	1000	49	49	49	−	1
Hy's Ltd	2100	350	350	350	+	5
IAC	1625	$16⅞	16¾	16⅞	+	⅛
IAC 5¾ p	z50	$13¾	13¾	13¾		
Imasco A	605	$24	24	24	+	½
ImascoA p	205	310	310	310		−10
Imp Gen w	z400	1	½	½		
IOil A	12795	$27⅜	26⅝	27½	+	⅛
Indal Can	200	$9	9	9	+	⅜
Inland Gas	523	$8	7⅞	8	+	¼
Inter-City	500	410	410	410		+10
Intrmetco	300	430	430	430		
IBM	209	$175	170	175		
Int Mogul	602	350	330	350		+25
I Mogul A	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+	⅛
Inco A	8615	$24¼	23⅝	24⅛	+	⅜
Int Obaska	2000	17½	17	17	−	½
Interpool	100	$9¼	9¼	9¼	−	⅛
Intpr Pipe	7290	$13½	13¼	13½	+	¼
Int Pipe w	4900	260	251	260		
Ipsco	2008	$13¼	12¾	13	+	⅜
Inter Tech	1500	13½	11	13½	+	1
Inv Grp A	1400	$6	5⅞	5⅞	−	⅛
Inv Grp 5 p	300	$12⅞	12½	12⅞		
Irwin T A	300	215	215	215	+	5
ITL Ind	1100	120	110	115	−	5
ITL Ind pr	100	$11	11	11	+	1
IU Intl	20325	$10¼	9⅞	10	+	⅛
Ivaco Ind	1200	$11⅜	11¼	11⅜	+	⅛
IWC Com	7500	110	108	110	+	5
Jannock	800	$5⅛	5⅛	5⅛		
Jannock B	300	$10	10	10	+	⅛
Jorex Ltd	3200	22	21	21		
Kaiser	10800	420	375	400		+25
Ksr w	13400	183	160	175		+15
Kaps Tran	6000	240	220	240		+15
Keen Inc	200	350	350	350		+25
Keeprite B	300	$5½	5½	5½	−	¼
Kelsey H	100	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
Kerr A A	1070	$9⅜	9⅛	9⅜	+	⅛
K Anacon	1000	23	23	23	+	2
Labatt A	525	$17⅞	17¾	17⅞	+	¼
Labatt A p	580	$18	18	18	+	¼
Laidlaw T	3550	400	385	400	+	5
LOnt Cem	700	265	263	265		+10
Lamb M A	500	68	68	68		
Laurasia	2700	43	39	43	+	5
Lau Fin	2200	$7⅜	6½	7⅜	+	1
Lau F 1.25	z50	$12¼	12¼	12¼		
Lau F 2.00	250	$18¾	18¾	18¾		
L J A	125	$15	15	15		−1½
Leigh Inst	200	220	220	220	−	4
Leons Frn	100	$6½	6½	6½		
Levy A pr	100	495	495	495		
Linc T w	300	145	125	125		
LL Lac	230	175	175	175		
Lob Co A	500	$5	5	5	+	5
Lob Co B	400	$5⅛	5	5⅛	+	⅛
Lob Co pr	z50	$23⅞	23⅞	23⅞		
Lob Ltd Ap	z10	$13⅞	13⅞	13⅞		
Lob Ltd Bp	z5	$14¾	14¾	14¾		
Lochiel	1500	140	136	136	−	2
Loeb M	1300	265	265	265		
Lost River	450	180	180	180		
M à O						
Maclarn A	650	$26¼	26	26	+	½
MB Ltd	4200	$22½	21¾	22½	+	½
Madeline	1240	395	385	385		− 5
Madsen	2800	66	65	65		− 4
Magnason	1000	210	180	200		+25
Magnetcs	z200	33	33	33		
Majst Wil	1200	205	205	205		
Malartic	900	115	115	115		− 5
Man Bar	1600	105	100	100		
M Lf Gard	540	$25	25	25	+	1
M Lf Mills	z50	$23	23	23		
Maritime	z97	$16	15¼	16		
Mar T 860	100	$9¼	9¼	9¼	−	¾
Markboro	z31	$9¼	9¼	9¼		
Martin	13000	28	27	27	−1	½
Mas F	13085	$14⅜	13¾	14⅜	+	¾
Matchan	1500	13	11	13	+	2
Mattgmi	1910	$14¼	14¼	14¼	+	⅛
Mc Adam	3600	33	32	32		
McGraw H	500	330	330	330	+	5
Mc Intyre	1020	$26½	26	26½		
McLaghln	500	$8	8	8	−	¼
McLagn w	990	160	145	160		+40
MDS Helth	100	160	160	160	+	5
Mentor	1100	135	125	135		+10
MEPC w	1000	175	175	175		+25
Mercantil	1252	$15	14⅜	14⅞	−	⅛
Merland E	800	135	130	135	+	6
Mex LP	100	$5	5	5		+200
MICC	z25	$7⅜	7⅜	7⅜		
Midcon	4000	79	77	79	+	4
Midrim	800	15	15	15		
Minda	11200	41	38	38	−	2
Moffat A	500	450	445	450		+50
Molson A	2292	$16⅞	16¾	16¾		
Molson B	100	$15¼	15¼	15¼	−	½
Monarc W	100	140	140	140		+40
Moneta P	550	52	52	52		
Moore	12313	$38¾	37½	38⅛	+	⅛
MTS Inter	4000	35	32	32	−	2
Multi-Mi	1000	40	40	40	+	1
Nabrs Dig	1500	$17	16½	17	+	1
NaChrs I	7700	$5⅜	5⅛	5⅜	+	⅛
N Hees Ent	3600	100	90	100		
Nat Pete	500	22	22	22		
NBU Mine	1600	290	282	285		− 5
Neonex	1825	145	140	140		− 5
NB Tel	295	$11⅞	11¾	11⅞	+	⅜
NB Tel A p	z25	$15¼	15¼	15¼		
N Dimens	1500	11	11	11		+1½
N Goldvue	z125	4	4	4		
N Kelore	1000	26	26	26		
N Provid D	z30	23	23	23		
N Sen	41000	24	19	23	+	5
N Yok Oil	5000	40	40	40		
Nfld LP	3525	$11¼	11	11¼	+	¼
Nick Rim	5000	7½	7½	7½		
Noma Ind	200	$5⅜	5	5	−	⅜
Noranda A	7246	$32¼	31½	32	−	⅜
Norlex		See list below.				
NC Oils	3100	375	340	370		+20
N Canada	8900	70	48	70		+25
Nor Ctl G	1385	$9¼	9	9¼	+	⅛
Nor Ctl B p	250	$17¾	17¾	17¾	−	¼
Nor Ct 150 p	400	$17⅜	17½	17½	−	½
Nor Ctl w	800	200	190	190		−10
Nor Elect	765	$20	20	20	+	½
Northgat	400	400	400	400		
NS Savngs	z30	$13	13	13		
NSI Mark	2700	52	50	50	−	3
Numac	6545	$11¼	10⅝	11	+	¼
Nu-Wst A	650	475	460	475	−	5
Okwd	16250	77	73	73	−	3
Obrien	1500	36	35	35	+	3
Ocdentl Pt	4200	$9⅜	9¼	9⅜	+	⅜
Oceanus I	z280	40	34	40		
Ocelot Ind	100	400	400	400		
Oil Patch	200	175	155	175		+30
Orchan	300	380	380	380	−	5
OSF Ind	920	415	415	415	−	5
Oshawa A	8165	465	455	455		−10
Oshawa w	1400	22	22	22	−	2
Osisko	2000	19	18	18	+	½
P à S						
Pac Coper	1000	52	52	52	−	1
Pac Pete	7287	$17½	16⅝	17½	+	¾
Pac West A	z2	$12⅝	12⅝	12⅝		
Page Pet	500	111	111	111	+	1
Pamour	1600	$9⅞	9¾	9⅞	−	⅛
Pancana I	500	95	95	95		
PanCdn P	825	$8½	8⅜	8⅜		
Pan Centr	2800	82	80	80	−	2
P Ocean	19269	$8¾	8	8⅝	+	⅛
Patino N V	1850	$17⅞	17½	17½	−	1
Paulin	1075	295	295	295	+	5
Pemb A	24600	200	190	200		+10
Pembin B	3700	220	200	220		+30
Pennant	200	105	105	105		
Penningtn	200	$6½	6½	6½	+	½
P Dept S	5700	495	480	490		−10
Petrol	100	118	118	118	−	2
Peyto Oils	5800	320	290	315		+20
Pick Crow	1000	39	39	39	+	4
Pine Point	2255	$29	28¼	28⅝	+	⅞
Pitt Eng C	200	$8	7⅞	8		
Place G	1500	25	25	25		
Placer	6548	$16⅝	16	16	−	⅜
Pominex	1500	60	60	60	+	1
Pow Corp	400	$8¼	8¼	8¼	−	¼
Precamb	1000	36	36	36	+	1
Pre Cable	900	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅛
Preston	400	$10¾	10¾	10¾	−	¼
Price Co	1245	$12⅞	12½	12⅞	+	⅜
Pure Silv	400	160	160	160	+	5
Pursides	5000	100	100	100		
Qasar Pet	4300	250	250	250		+10
Que Sturg	200	$5¼	5⅛	5¼		
Quenswer	1300	165	150	155	+	5
Ram	1500	180	175	180		
Ranger	5135	$14¼	13¼	14⅛	−	⅛
Rnk Org A	700	235	230	230		− 5
Rayrock	700	90	90	90		
Readers D	100	$8⅝	8⅜	8⅝	−	⅜
Realty A	2000	265	265	265		+10
Realty w	1000	74	74	74	−	9
Realty B w	z400	70	70	70		
Rdpath A	z5	$19	19	19		
Reed Oslr A	350	$6	6	6		
Reitman	100	$6¾	6¾	6¾	−	⅞
Reitman A	307	$6⅝	6½	6½	−	½
Rembrant	300	$6½	6½	6½	+	⅛
Revn P	14105	90	85	90	+	5
Rileys D	1100	90	90	90		
Rio Algom	2700	$23	22½	23	+	½
R Little	1700	215	215	215		
Roman	1990	$10½	9⅞	10½	+	⅝
Ronyx Cor	1100	89	89	89	+	4
Rothm A p	z20	$64	64	64		
Rothm 2p	200	$11½	11½	11½	−	⅛
Rothmn w	200	140

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

TORINO 1970, $1,395.00 AUSSI: Mercury Marauder, $995.00. Ford Fairlaine, 1967, $195.00. Comet Caliente 1965, convertible, $295.00. Valiant 1966, $295.00. Tél.: 549-3912.
F-2349

FIREBIRD 1968, 350 po. cu., automatique, pneus neufs, bas millage, en très bonne condition. Tél.: 548-6262, demandez Gaston.
F-2450

VOLVO 144-s, 1971, 58,000 milles, (konis) Michelins d'hiver neufs, en parfaite condition. Tél.: 547-1366
F-2417

FORD L.T.D., convertible, 1971, en bonne condition, 53,000 milles, peinture neuve. Tél.: 547-8103, de 5 h. P.M. à 7 h. P.M.
F-2466

CAMARO 1971, S.S. 396, un seul propriétaire, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser au: 210, Paré, Arvida.
F-2467

PIECES et autos usagées, à vendre, de Valiant et de tous genres, 2630, route 16-A. Tél.: 549-3912.
F-2440

TORINO 1970, H.T., $1,395.00. CAMARO 1968, convertible, $895.00. MUSTANG 1968, convertible, peinture neuve, $795.00. MERCURY 1969, H.T., $995.00. Tél.: 549-3912.
F-2439

THUNDERBIRD: Landeau, 428, 1968, 47,000 milles, pneus radiaux, hiver et été, bleue, intérieur noir, toit vinyle, très propre. Un seul propriétaire, $1,500. Tél.: 545-0607.
F-2422

CHRYSLER 1966, à vendre, en très bonne condition, directement du propriétaire. Tél.: 549-9396, heures des repas seulement.
F-2449

CHRYSLER 1973, Newport, bas millage, très bonne condition, $3,500.00, acheteur sérieux seulement, directement du propriétaire. Tél.: 549-7153.
F-2413

CAMIONS A VENDRE

CAMION 1 TONNE, Chevrolet 1970, Evy-duty, double roues, avec boîte. Prix à discuter. Tél.: 549-3912.
F-2352

DIVERS A VENDRE

SKIS approuvés pour avion Aéronca, Champion 7EC, en très bonne condition. Aussi: chaloupe en fibre de verre, 14 pieds, avec moteur de 25 forces. Tél.: 548-4925, après 6 hres.
F-2452

POELE "MOFFAT", usagé, conviendrait très bien pour un chalet, prix à discuter. Tél.: 548-6234.
F-2448

DOUCHES, toilettes neuves. Lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2307

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au numéro de téléphone: (418) 899-6840.
F-2392

INTACTS: 2 paires de tentures, en soie brochée, d'un vert très doux. 100 x 40 pouces. Tél.: 549-3639.
F-2463

GARAGE EN panneaux démontables, pour petite auto à vendre, $100.00. Tél.: 548-3989.
F-2420

POELE MOFFAT en acier inoxydable, ayant 2 plaques chauffantes de 7½" x 7½", avec grand fourneau, pour chalet ou cuisine de restaurant. Offre raisonnable acceptée. Visible au PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, ave Labrecque, Chicoutimi.
F-2382

DACTYLO I.B.M. type exécutif 19", état neuf, sur garantie, moins de 200 heures d'emploi. Valeur: $887.00. Faites une offre. Cause: fermeture d'un bureau. Tél.: 545-4100.
F-2419

A VENDRE A QUEBEC

Sur boul. Hamel, près boul. Henri IV, terrain 175 x 600 pieds, actuellement terrain camping et motels. Gros chiffres d'affaires, peut aussi servir autres commerces. Ecrire à:

Mme Thérèse Leclerc
380, chemin St-Louis, App. 805
Québec 6

AIDE DEMANDE

Nous avons besoin d'une personne pour vendre à commission pour contrôler nos ampoules électriques, fluorescents et accessoires. Nous vous proposons 25% de commission et une réelle chance d'établir votre propre clientèle. Tous échantillons et documentations fournies. Automobile nécessaire. Toutes applications seront gardées confidentielles.

Ecrire dès aujourd'hui à Joseph Bell, directeur des ventes, Dominion Lighting Corporation P.O. Box 782, Hamilton, Ontario.

COMMERCES A VENDRE

AGENCE DE VOYAGE: Si vous êtes intéressé à devenir propriétaire ou partenaire dans une agence de voyage en opération et que vous avez à votre disposition, temps et capital, alors j'aimerais vous rencontrer. Pour plus d'informations jour: 548-8271, soir: 547-0767.
F-2446

MAISONS A VENDRE

RESIDENCE FAMILIALE, directement du propriétaire, grandeur 30½' x 42', 2,200 pi. car. d'occupation, 20,160 pieds cubes, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à diner, foyer, sous-sol fini de qualité, toit cathédrale, cuisinière encastrée, tapis mur à mur, chauffage eau chaude, fournissant eau chaude domestique, extérieur en briques, terrain 50' x 100', pavage, entrée asphaltée, située près des services, bon voisinage, visite sur rendez-vous, à: 549-7335, 412, St-Michel, Jonquière, paroisse de Fatima.
F-2387

MAISON seule, située dans paroisse Ste-Thérèse, Arvida, libre immédiatement, garage près de la maison, finie en clapboard d'aluminium, prix à discuter. Tél.: 548-6263.
F-2464

MAISON A VENDRE, 2 logements, située au: 831, 2e Rue, Port-Alfred, avec garage. Tél.: 544-2606.
F-2426

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, stationnement. Situé boul. St-Joseph, Roberval. Libre immédiatement. Tél.: 275-0603, après 5 hres.
F-2336

LOCAUX A LOUER

800 PIEDS CARRES de plancher, chauffé, entrée indépendante, servirait pour bureau d'affaires, salon de coiffure, esthétique, etc. Pour informations: 549-1177.
F-2425

AAMCO TRANSMISSIONS

UN GRAND SUCCES EN 3 PHASES . . .

A PROPOS D'AAMCO . . .

Les centres de transmissions AAMCO sont spécialisés dans la réparation des transmissions automatiques. Ils offrent un service d'experts en automobile aux automobilistes de plus en plus nombreux.

Et vous n'avez pas à être vous-même un mécanicien pour posséder un centre AAMCO. Les techniques très avancées d'AAMCO en marketing, son appui et ses conseils précieux en gestion ainsi que son programme publicitaire intense ajoutent au succès de la formule ... votre succès!

AAMCO A FAIT SES PREUVES

On trouve plus de 500 centres au Canada et aux Etats-Unis qui jouissent d'une exceptionnelle réputation quant au service.

AAMCO est la chaîne la plus considérable au monde de spécialistes de la transmission automatique. AAMCO vous offre l'occasion d'acquérir une indépendance financière en vous intégrant à l'une des compagnies à concessions les plus rentables.

AAMCO POUR UN AVENIR FABULEUX

On demande $25,000 comptant. Nos archives montrent que ces occasions n'auront pas cours très longtemps au Québec. Remplir le coupon ci-dessous ou téléphoner dès aujourd'hui.

(416) 367-9820
A FRAIS VIRES.

AAMCO Automatic Transmissions du Canada Ltée
J. Charade, Dep Q41
Suite 3235, 1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec.

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ville: .....
Province: .....

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI **545-4895**
Alma et les environs **662-7829**
St-Félicien et les environs **679-3832**
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé, stationnement, Rivière-du-Moulin, 174, de la Gravière. Tél.: 543-3035.
F-2402

LOGEMENT: à louer, 3 pièces, chauffé à l'électricité par le locataire, $75.00 par mois, 2521, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3357, entre 9 h. et 5 h. p.m., demandez Mme Labrie.
F-2409

GRAND LOGEMENT: neuf, 6 pièces, tapis à la grandeur, chauffé, eau chaude incluse, près de la polyvalente Charles-Gravel, Chicoutimi-Nord, $175.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 548-7882.
F-2445

LOGEMENT: 3½ pièces, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, St-Gédéon. Tél.: 345-8856 ou 345-2410.
F-2418

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé ou non, situé à Chicoutimi. Logement 4½ pièces, non meublé, situé à Chicoutimi. Logement 4½ pièces, non meublé, situé à Chicoutimi-Nord. Aussi: logement 3½ pièces, meublé, situé à Chicoutimi-Nord. Libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113.
F-2465

LOGEMENTS: situés à Chicoutimi-Nord, 3½ pièces, rue Roussel, $125.00, meublés, chauffés, éclairés, libres le 1er octobre. Aussi: 4½ pièces, situés dans bloc appartements, finis modernes, meublés ou non. Tél.: 542-6419 ou 547-2393.
F-2316

DEMANDES

AMATEUR de sport désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiment. S.V.P. envoyez les détails concernant dimensions et autres informations à: L. Tailor B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.
F-2317

ON DEMANDE à acheter, des poids et altères avec équipement (bain etc.). Tél.: 549-8648.
F-2257

DAME DE COMPAGNIE: âgée de 40 à 60 ans, honnête, loyale et de caractère agréable, pour tenir compagnie et prendre soin d'une dame d'âge moyen. Logement et repas fournis, plus rétribution de $100.00 par mois. Dames sérieuses et intéressées, peuvent appeler à: 543-7853, après 6 heures P.M.
F-2447

FEMMES DEMANDEES

PROGRAMME D'OPPORTUNITE pour étudiantes. Avons besoin de 5 jeunes étudiantes, entre 17 et 21 ans pour travailler dans notre bureau de promotion dans la sollicitation téléphonique. Conditions: voix agréable, bonne personnalité, doit être prête à travailler soir ou jour. Salaire de base, ambiance agréable, assurance-chômage, et paye de vacances. Sur rendez-vous seulement, tél.: 549-7840, Mlle Poirier.
F-2353

HOMMES DEMANDES

INFLATION UN PROBLEME? Nous avons la solution pour ceux qui sont frustrés de la hausse dans le coût de vie. Nous sommes une société entièrement canadienne, fondée depuis 1945. Aux gens ambitieux, nous offrons une opportunité idéale pour améliorer leurs revenus. Nos produits sont de leurs temps et vos clients sont les industries, commerces, etc., de votre voisinage. Auto essentielle et expérience dans la vente est un atout. Postes vacants partout dans la province. Envoyez détails de votre âge, expérience, emploi actuel, etc., à: Certified Electric Co., C.P. 433, Drummondville, Québec, J2B 6W3.
F-2458

TECHNICIEN qualifié en brûleur à l'huile. Bonnes conditions de travail, ouvrage à l'année à Québec. Tél.: 1-418-872-6304.
F-2441

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

PERDUS

CINE CAMERA "Bolex" avec étui et films, récompense promise, perdu dimahche le 6 octobre vers 18 heures, à l'entrée du village abandonné Val Jalbert. Tél.: 662-6088.
F-2424

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Les étudiants veulent la tête de Salassié

ADDIS ABEBA (Reuter) — La police éthiopienne a fait usage de grenades lacrimogènes, vendredi, pour disperser dans le centre d'Addis Abeba une manifestation d'étudiants demandant l'exécution de l'ancien empereur Hailé Sélassié.

Le cortège d'environ trois cents personnes est sorti brusquement du campus de l'université, prenant les forces de l'ordre par surprise. Les étudiants exigeaient également la fin immédiate du régime militaire et l'instauration d'un gouvernement populaire.

Les forces de l'ordre ont intercepté la manifestation à un kilomètre environ de l'université, et les étudiants se sont dispersés après une courte échauffourée.

Des policiers ont donné la chasse à quelques meneurs de la manifestation, mais on ignore combien d'arrestations ont été effectuées.

Les manifestants défilaient avec des pancartes et réclamaient la pendaison de l'empereur renversé il y a un mois, et la peine capitale pour les anciens ministres et fonctionnaires détenus au quartier général de la 4e division, à Addis Abeba.

Par la suite, quatre camions transportant des soldats casqués ont pris position devant l'université. Les hommes n'ont pas quitté leurs véhicules pendant que des étudiants s'attroupaient à la porte du campus, mais il n'y a pas eu de nouvel incident.

Toutes les manifestations ont été interdites par le gouvernement militaire. Il a mis en garde les contrevenants contre les graves conséquences que pourraient entraîner de tels rassemblements.

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. INSTALLATION DE SORTIES D'URGENCE CONTRE LE FEU A L'AEROGARE, AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 23 octobre 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal et au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, Qué.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal.
Le 2 octobre 1974.

AVIS DIVERS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1517D du Code civil, que M. Adrien Boudreault faisant affaires à Chicoutimi-Nord, boulevard Ste-Geneviève, no 975, a cédé et transporté à la Banque Canadienne Nationale, succursale de Chicoutimi, rue Racine est, no 364, l'universalité de ses créances et comptes de livres actuels et futurs, suivant acte reçu en minute par le notaire Jacques Riverin, le premier mars mil neuf cent soixante-huit, no 14,177 et enregistré à Chicoutimi, le 5 mars 1968 sous le no 214,046.

Riverin, Wells & Charlton,
notaires.

Chicoutimi, le 8 octobre 1974.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
"ROLAND ROY FOURRURES INC."

AVIS

Avis est par les présentes donné que la compagnie "Roland Roy Fourrures Inc.", demandera au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Chicoutimi, ce 8 octobre 1974.

Fradette, Bergeron,
Cain, Savard, Wells,
Procureurs de
la Couronne.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de:

Les industries Jalbert Inc.,

1, rue Néron,
Chicoutimi, Québec.

Des soumissions scellées, accompagnées d'un chèque visé représentant 15% de l'offre totale, seront reçues par la Banque pour l'achat par lot des marchandises énumérées ci-après.

LOT — A — Produits finis tels que fenêtres, portes, moustiquaires, cadres, vitres, languettes, vinyle, etc.
évalué à: $22,574.82

LOT — B — Pin et redwood préparés, vitres thermos.
évalué à: $13,257.03

LOT — C — Quincaillerie, poignées, serrures, peinture, vis, colle à bois, coupe-froid, etc.
évalué à: $12,310.51

LOT — D — Profilé d'aluminium à fenêtre, etc. (approx. 36,000 livres).
évalué à: $22,945.84

LOT — E — Pin et redwood (approx. 80,000 P.M.P., contreplaqué corréen, etc.
évalué à: $33,175.15

LOT — F — Verre (3/16") en caisse, pour fenêtres.
évalué à: $4,243.50

(Liste détaillée et précise disponible le jour de l'inspection.)

NOTE — 1 —: Même si un soumissionnaire désire s'approprier l'ensemble de ces actifs, son offre doit comporter un montant distinct pour chacun des lots.

NOTE — 2 —: Cette vente est sujette à certaines conditions qui devront être rigoureusement respectées. L'énumération de ces conditions apparaîtra en première page de la liste détaillée de l'inventaire qui sera à la disposition des soumissionnaires le jour de l'inspection.

INSPECTION DES ACTIFS:
— DATE: Mercredi, le 16 octobre 1974.
— HEURE: de 9h.30 A.M. à 4h.30 P.M.
— ENDROIT: 1, rue Néron, Chicoutimi, Québec.

RECEPTION DES SOUMISSIONS:
— DATE LIMITE: Mardi, le 22 octobre 1974.
— HEURE: 14 heures (2h.00 P.M.).
— ENDROIT: Les soumissions cachetées devront être reçues, adressées comme suit:

MAURICE LABRECQUE,
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA,
391, est, rue Racine,
Chicoutimi, Québec.
"Soumission: LES INDUSTRIES JALBERT INC."

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
— DATE: Mardi, le 22 octobre 1974.
— HEURE: 14 heures (2h.00 P.M.).
— ENDROIT: 1, rue Néron, Chicoutimi, Québec.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

SIGNE: M. LABRECQUE,
AFFAIRE: LES INDUSTRIES JALBERT INC.,
Le 12 octobre 1974

Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Québec

PROGRAMME DE MAITRISE EN EDUCATION OPTION ADMINISTRATION SCOLAIRE

En raison de la forte demande de la part des enseignants de tous niveaux, l'Université a décidé d'accepter un deuxième groupe d'étudiants en janvier 1975.

Tous ceux qui sont intéressés sont priés de faire leur demande d'admission avant le 1er novembre 1974 à:

Service des admissions
& des inscriptions,
Université du Québec à Chicoutimi,
930, est, rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi, (Québec),
G7H 2B1.

NOTE: Les enseignants devront motiver par écrit leur intérêt pour l'administration scolaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
NO: 155-11-000043-74

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45671

Dans l'affaire de la faillite de:-
DOLLARD JAUVIN, faisant affaires seul sous son propre nom le commerce de mercerie pour hommes, 1050, rue du Pond Sud, Alma, Cté Lac St-Jean.

Débiteur:-

VENTE A L'ENCAN

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que MERCREDI, le 16 octobre 1974, à onze heures de l'avant-midi, sur les lieux et à la place d'affaires de M.D.R. ENTREPRISES INC., au 131, avenue du Pont-Sud, Alma, Cté Lac St-Jean (à l'entrepôt), seront vendus par ENCAN PUBLIC les item suivants:-

A) AMEUBLEMENT DE BUREAU tel que:- caisse enregistreuse, machine à chèque, marqueuse de prix, additionneuse Olivetti manuelle, coffre-fort, etc... (item par item)

B) TRAILER A MOTONEIGE - 2 places, (avec roue de secours) ?

C) PROJECTEUR 8MM ?

D) AMEUBLEMENT DE MAGASIN tel que:- bois, 29 fixtures de fluorescents, armoire, machine à coke, supports à pantalons, rideaux, lumières de vitrine, supports à gilets, etc... (item par item). ?

Tous ces items seront offerts au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément à une autorisation de l'inspecteur.

TOUS CES ITEM SERONT VISIBLES avant la vente, à partir de 9 heures.

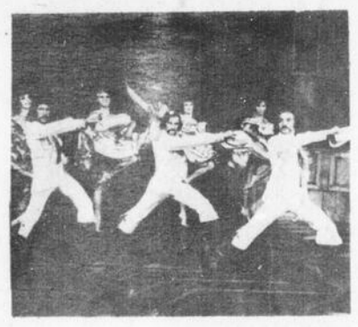
CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT SUR ADJUDICATION
(la taxe de 8% sera exigée)

Chicoutimi, le 4 octobre 1974.

YVON DELWAIDE, ENCANTEUR.

BUREAUX DE:-
LEFAIVRE, DELWAIDE & VERROEULST, syndics, 110 est, rue Racine, Suite 225, Chicoutimi
et -
56, rue St-Pierre, Québec.

Mercredi, 16 octobre à 8:30 hres p.m.
Jeudi, 17 octobre à 9:00 hres p.m.
au
Cinéma Théâtre "CAPITOL"
CHICOUTIMI
Pour la première fois au Canada directement d'Europe
"FOLIES PARISIENNES"
avec



LES BALLETS DE BUENOS-AIRES
Danses et chants d'Argentine
Et les attractions
BLANCHE & JEAN-PIERRE
Des Folies-Bergères de Paris
NATASCHA VON TURMANOW
Du Crasy Horse Saloon de Paris
VIOLAINE VERMETTE
Chanteuse
L'ORCHESTRE "MODUS"
de Tchécoslovaquie

Prix des billets: $7.00

En vente à: — Cinéma Théâtre Capitol
— Cinéma Théâtre Impérial
— Tabagie 500
— Pharmacie Chicoutimi
— INTERNATIONAL PROMOTIONS AGENCY (commandes postales seulement)
Suite 624
1010 Ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

ECONOMISEZ! Jusqu'à 5 jours avant le spectacle, appliquez une réduction de 50 cents sur CHAQUE billet commandé par la poste incluant chèque ou mandat payable à International Promotions Agency et une enveloppe adressée à votre nom pour la réponse.

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA
AUTO ECOLE
592, Fickes,
Arvida
Tel.: 548-5385
Gerard Lacombe
directeur

COURS DE COUPE COUTURE
Haute couture, chapellerie, niveau secondaire et professionnel. Droits aux crédits. Certificat décerné.
ECOLE DE HAUTE COUTURE
435 rue Lachine
Jonquière
Tel.: 542-6597
Mme Carmen Ouellet

ARBRES ET PARTERRES

BALANCOIRES chaises de parterre tables de camping cabanes d'oiseaux clôtures etc demandez M. Belley
AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR.
1732 Boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi Tel.: 549-6385

DECORATION INTERIEURE

Confectionnons: draperies - valences.
Vendons: prélarts - tapis - rideaux - céramique - peinture.
DECORATION RAY-LUC,
167, Route 170 Ouest,
Jonquière.

DIVERS

C'EST MAINTENANT OUVERT
Le dépanneur du Bricoleur Automobile
426, Hôtel Dieu
Chicoutimi
Tél.: 543-4956

Fosses septiques pour résidences et chalets, vente, installation. Spécialités nettoyage.
SERVICE DE POMPES SANITAIRES ENR.
909, Jolliet, Chicoutimi.
Tél.: 549-0780 - 549-4636
Gérard Godin, propriétaire.

Specialiste tapis prelart toiles tapisserie Service decoration
AUX TAPIS DU BOULEVARD.
1157 Boul. Talbot
Chicoutimi
Tel.: 549-5844

IMMEUBLES

LA SOCIETE LASIBEC ENR.
Courtier en immeubles
1398, Des Erables,
Chicoutimi Tel.: 549-3440
Avant de vendre votre maison consultez-nous

IMPRIMERIE

FAIRE PARTS FUTURI(E)S MARIE(E)S Faire-parts de mariage EXCLUSIFS plus de 175 modèles à votre choix S'adresser à
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349 Jacques Cartier est
Chicoutimi P.Q.
Tel.: 545-4474

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:
Vendredi - samedi dans: LE QUOTIDIEN
Le dimanche PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi PROGRES REGIONAL

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Le jury du Watergate est maintenant constitué

WASHINGTON (AP) — Le juré du procès du Watergate a finalement été constitué vendredi. Il comprend neuf femmes et trois hommes.

Pendant les neuf premiers jours du procès, le juge Sirica a interrogé plusieurs centaines de personnes en vue de la sélection des jurés. Il voulait s'assurer que le jury n'avait pas à l'avance aucune opinion préconçue sur la culpabilité des inculpés.

Les avocats de la Défense et de l'accusation vont maintenant sélectionner six jurés suppléants.

Le procès du Watergate doit durer entre trois et quatre mois.

D'autre part, le général George Brown, chef d'état-major interarmes, a déclaré jeudi qu'il avait dit à M. James Schlesinger, secrétaire à la Défense, pendant la crise relative à la mise en accusation du président, que M. Nixon ne pouvait pas donner directement un ordre à des forces militaires "sans que nous en soyons informés".

Le général Brown a précisé que si, par exemple, le commandant du district militaire de Washington avait reçu un ordre de la Maison Blanche, ce commandant serait immédiatement entré en contact avec le centre de commandement de l'armée au Pentagone.

"J'en aurais entendu parler dans les deux minutes et j'aurais été dans le bureau du secrétaire dans les 30 secondes", a-t-il dit.

M. Schlesinger avait vaguement fait état de sa préoccupation et de celle du général Brown lors d'un entretien privé avec des journalistes. Certains des journalistes présents avaient pensé que les propos du secrétaire à la Défense révélaient une inquiétude quant à une initiative éventuelle de militaires fidèles à M. Nixon.

Des responsables de la Défense ont démenté que M. Schlesinger ait eu de telles pensées en tête et le général Brown a assuré que le secrétaire et lui n'avaient pas discuté d'une éventuelle action de militaires en faveur de M. Nixon.

Par ailleurs, une forte majorité d'Américains (71 pour cent), pensent que l'ex-président Nixon, même s'il est trop malade pour comparaître comme témoin au procès de ses anciens assistants, inculpés dans l'affaire du Watergate, doit être appelé à témoigner de chez lui, à San Clemente.

CARRIERES ET PROFESSIONS

La compagnie RADIO C.K.P.B. Ltée recevra les demandes d'emploi pour le poste de

DIRECTEUR GENERAL

pour la nouvelle station radiophonique MA de langue française, à Bagotville, P.Q. qui desservira plus de 150,000 auditeurs. Le candidat assumera la direction du personnel de cadre, des services techniques, des ventes, de la programmation et de la comptabilité.

Il devra faire preuve de leadership, avoir un esprit d'organisation, posséder des qualités générales d'administration et de gestion de personnel. Il devra posséder une bonne expérience dans la programmation, l'information générale et sportive et avoir une bonne idée de la radio commerciale.

Le candidat sera appelé à établir et maintenir des relations avec les divers organismes du secteur Bagotville-Port-Alfred, de la région ainsi qu'avec le public en général. Il aura la responsabilité d'établir et de contrôler les budgets de la station. Il sera également préférable que ce dandidat soit bilingue.

Ce poste offre des perspectives d'avenir exceptionnelles pour toute personne désirant se joindre à une entreprise dynamique et appelée à connaître une croissance rapide. Le salaire sera en fonction de la compétence du candidat.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et les curriculums vitae devront être adressés à:

Poste de radio C.K.P.B.
Case Postal 121,
Bagotville-Port-Alfred, P.Q.

COMPTABLE CHEF DE BUREAU
DEMANDE

Pour travail à Chicoutimi pour une organisation dont le chiffre d'affaires est de 7 millions par année.

— Jeune homme de 25 à 35 ans.
— Expérience minimum 4 ans.
— Diplômé en Sciences comptables.
— Expérience de la direction du personnel.

Salaire selon qualifications et bénéfices marginaux.

ECRIRE A:

Casier 3011,
Le Quotidien,
Chicoutimi.

MURDOCK

MECANICIEN QUALIFIE DEMANDE

Pour prendre la direction d'un garage situé sur les exploitations forestières des Monts Ste-Marguerite, à 40 milles de Chicoutimi.

QUALIFICATIONS:

Expérience minimum de 5 ans en diesel. Très bonne connaissance des systèmes électriques et hydrauliques. SALAIRE SELON QUALIFICATIONS.

MECANICIENS DEMANDES

Pour opérations forestières situées sur les Monts Ste-Marguerite.
QUALIFICATIONS:

Diplômé d'une école tehcnique ou l'équivalent. Expérience minimum de 3 ans en diesel. Emploi permanent, salaire selon convention de travail en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ou se présenter à:

MURDOCK LUMBER INC.
Service du Personnel
a/s M. Bernard Larouche
16, rue Smith est
CHICOUTIMI

FRANCHISES DISPONIBLES

ALMA ET JONQUIERE (KENOGAMI)

H & R Block, le plus grand service d'impôt au Canada, est à la recherche de personnes responsables capable d'opérer un bureau d'impôt.

Experience en impôt, même si utile, n'est pas essentielle. Une occasion unique pour personne qualifiée. Nous subvenons à l'entrainement, aux fournitures et à la publicité.

La franchise BLOCK peut être opérée conjointement avec certaines autres affaires.

Adressez vos demandes à:

H & R BLOCK
573, rue Saint-Georges,
Trois-Rivières

MURDOCK

CHEF CUISINIER DEMANDE

Pour les exploitations forestières des Monts Ste-Marguerite.

QUALIFICATIONS:

Diplômé d'une école de cuisine ou l'équivalent. Bonne connaissance des inventaires. Salaire selon qualifications.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ou se présenter à:

MURDOCK LUMBER INC.
Service du Personnel
a/s Bernard Larouche
16, rue Smith Est
CHICOUTIMI

Représentant des Ventes demandé

Distributeur en gros de pièces et d'accessoires d'autos demande un représentant d'expérience pour le territoire de Chicoutimi et les environs.

SALAIRE ET COMMISSION, ET BENEFICES MARGINAUX.

Pour informations:

JOHN MILLEN INC.
M. GERARD LESSARD
549-0050

La Compagnie Radio C.K.P.B. Ltée requiert les services d'un

DIRECTEUR DES VENTES

FONCTIONS: — Il aura sous sa responsabilité tout l'aspect commercial de CKPB, soit la vente locale, régionale, la vente nationale et les négociations d'achat d'émission commanditées. Il fera la promotion de CKPB auprès des marchands de la région. Sur le plan national, il dirigera la vente aux maisons de représentation nationale. Il participera également à l'élaboration de la programmation avec les directeurs des autres services.

EXIGENCES: — Le candidat devra posséder une bonne expérience de l'administration des ventes dans le domaine de la radiodiffusion et en général.

TRAITEMENT: — Salaire et commission selon l'expérience.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et les curriculums vitae devront être adressés à:

Poste de Radio C.K.P.B. Ltée
Case Postale 121,
Bagotville-Port-Alfred, P.Q.

DECES

M. ALYRE COMEAU

A Jonquière, le 10 octobre 1974, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé **M. Alyre Comeau,** époux de Mathilda Gagné. Il demeurait au 711, Dorval, Arvida. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 223, Lasalle, Arvida. Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

Direction: Nault & Girard Inc.

DAME JEANNINE PILOTE

A Jonquière, le 10 octobre 1974, à l'âge de 43 ans et 10 mois, est décédée **dame Jeannine Pilote,** épouse de Bob Mitchell. Elle demeurait au 34, du Pont, Kénogami. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 octobre 1974 à 10 hres. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami à 9.30 hres pour l'église Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial de Kénogami.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. GEORGES VILLENEUVE

A Chicoutimi, le 10 octobre 1974, à l'âge de 83 ans est décédé **M. Georges Villeneuve,** époux de dame Rose Bhever. Il demeurait au 319, rang St-Joseph, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 octobre 1974 à 11 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi à 10.30 hres pour l'église St-Isidore et de là au cimetière St-François-Xavier. Il était tertière.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. BENOIT MALTAIS

A Chicoutimi, le 10 octobre 1974, à l'âge de 51 ans et 8 mois, est décédé **M. Benoît Maltais,** époux de dame Virginie Gagné. Il demeurait au 485, Rang 8, St-Honoré. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 octobre 1974 à 11 hres. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2410, Roussel, Chicoutimi-Nord à 10.30 hres pour l'église de St-Honoré et de là au cimetière paroissial.

Direction: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

AUTRES DECES

Mme Aurore Laplante-Asselin, 70 ans, 80, Arago ouest.

— — —

M. Elzéar Bédard, 69 ans, 610, Route Nationale, Neuville.

— — —

M. Paul Bernier, 65 ans, 226, rue Collin, Montmagny.

— — —

M. Delphis Boivin, 80 ans, 15, 36e Rue.

— — —

M. Lévis Boulanger, 57 ans, Ville La Pocatière.

— — —

M. Sylvain Dufour, 22 ans, 2408, St-David, Giffard.

— — —

M. Antoine Dupont, 54 ans, St-Féréol-les-Neiges.

Mme Denise Fournier-Germain, 52 ans, Québec.

— — —

Mme Marie-Ange Paquet-Giguère, 69 ans, 961, rue Bougainville.

— — —

Mme Marthe Voyer-Godbout, 63 ans, 337, rue Potvin, Ste-Sophie.

— — —

M. Henri Labonté, 25 ans, St-Agapit.

— — —

Mme Annie Keough-Lamonde, 91 ans, 1712, Côte-de-l'Eglise, Sillery.

— — —

M. Léopold Lanctôt, 3485, Chemin Ste-Foy.

— — —

Mme Albertine Lefebvre, 80 ans, 7712, 1ère Avenue, Québec.

M. Armand Lévesque, 62 ans et 11 mois, Ste-Louise.

— — —

M. Charles Martin, 56 ans et 10 mois, Rue de l'Hôpital à Loretteville.

— — —

Mme Marguerite Samson-Saindon, 63 ans, 54, rue St-Joseph, Lauzon.

— — —

M. Georges-Henri Savard, 36 ans, 579, 6e Rue.

— — —

M. Russel Gordon-West, 609, 23e Rue, Charny.

— — —

M. Hervé Vachon, 65 ans, St-Lambert, comté Lévis, P.Q.

PATRON



Pas de couture à la taille!

Patron imprimé: 9369
Grandeurs: 8-20
Par Marian MARTIN

Portez-la avec ou sans ceinture, elle vous ira à merveille dans les deux cas! Des plis légers remontent le charme de la bande large du collet. Très jolie dans des tricots unis ou des imprimés légers.

Patron imprimé: 9369, grandeurs: 8-10-12-14-16-18-20.

La grandeur 12 (buste 34) requiert 2¼ verges de tissu, 60 pouces de largeur.

Envoyez $1.00, pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à: Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Economisez! cousez une garderobe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.
Livre de Modes instant $1.00
Livre de Couture instant $1.00.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN — du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

Aluminium du Canada, Ltée — ALCAN

A VENDRE

Une école, située au Village de Chute-des-Passes, contenant 6 classes, 1 salle de professeurs, 1 salle de directeur, 2 salles de toilettes, dont l'intérieur est en partie en blocs de ciment et en partie en préfabriqué, et l'extérieur en blocs de béton; ayant chauffage à l'air forcé à l'électricité. Cette bâtisse devra être ou déménagée, ou démolie, et enlevée du site actuel au plus tard le 30 novembre 1974.

L'acheteur devra niveler et nettoyer le site une fois la démolition terminée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Monsieur J.-Claude Caron, à Chute-des-Passes.

Prière d'adresser vos soumissions au plus tard le 21 octobre 1974, à:

Service immobilier — Alcan.
340, rue Davis — C.P. 70,
Arvida (Québec).

Le temps vous PRESSE
mais vous désirez un travail bien fait
le temps...
HE BIEN! *Venez nous voir.*
IMPRIMERIE
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
318, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 543-4474
Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

SURVEILLANTE EN ETABLISSEMENT DE DETENTION
Ministère de la Justice — poste à Québec

FONCTIONS:

Exercer la surveillance des prévenues et des détenues; contrôler l'accès aux différents locaux; assurer le maintien de la discipline; contrôler les entrées et sorties des visiteurs et vérifier leurs déplacements à l'intérieur de l'enceinte; participer dans les limites de ses responsabilités aux programmes institutionnels pour les détenues et prévenues.

EXIGENCES:

Etudes de niveau secondaire équivalant à une 10ième année ou à secondaire IV; être âgée d'au moins 21 ans et de moins de 40 ans à la date limite pour l'inscription au concours; taille minimum de 5 pieds et 4 pouces (sans chaussures); excellente condition physique; citoyenneté canadienne. Exceptionnellement ces postes sont réservés aux personnes de sexe féminin.

La candidate ayant réussi les examens fera l'objet d'un examen médical et d'une enquête sur ses antécédents judiciaires.

TRAITEMENT pouvant atteindre $9,136. L'uniforme et un repas par jour sont payés par l'employeur.

Date limite pour l'inscription: 26 octobre 1974.
CONCOURS A307A/12

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa selection à ces personnes.

S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Il y a maintenant un représentant de la Commission de la fonction publique à Chicoutimi, 204B, des Oblats ouest, 2e étage, Chicoutimi, G7J 2B1, telephone: 545-4152.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

OPPORTUNITES D'EMPLOIS EN EUROPE, CANADA, ETATS-UNIS, ETC.

Des opportunités existent dans la construction. Commerçant, ingénieur, employé de manufacture avec ou sans expérience. Aussi garde-malades, employés d'hôtel, personnel de bureau journalier.

Si intéressé, écrire immédiatement pour formule d'application à: M. Anthony P.O. Box 14, Ramsey I.O.M. Grande-Bretagne.

La femme de l'armateur Stavros Niarchos meurt

PARIS (AP) — Mme Tina Niarchos, femme de l'armateur grec Stavros Niarchos, est morte jeudi, à l'aube, dans son hôtel particulier de la rue de Chanaleilles, à Paris. La nouvelle, venue d'abord de Londres, dans un communiqué de la compagnie de navigation Niarchos, a été confirmée quelques heures plus tard, vendredi matin, à Paris.

Le communiqué précise: "Mme Tina Niarchos est morte d'une crise cardiaque, ou d'un oedème du poumon, pendant les premières heures du jeudi 10 octobre, dans sa maison de Paris".

Tina Niarchos était âgée de 47 ans. La mort l'a surprise alors qu'elle se trouvait seule dans sa chambre, où une femme de service l'a découverte inanimée.

Durant toute la matinée de vendredi, l'hôtel de Chanaleilles, sorte d'écrin précieux enchâssé dans un petit parc aux maronniers roussis par l'automne, et clos de murs blancs percés de deux grands portails verts, fut le théâtre d'allées et venues discrètes: jeunes télégraphistes apportant des messages de sympathie et de condoléances, visiteurs venus en voitures diplomatiques, prêtre orthodoxe.

Christina, sa fille, née d'un premier mariage avec Aristote Onassis, vint en début d'après-midi en compagnie de deux dames, dans une "Mercedes" immatriculée aux Etats-Unis. Elle resta une vingtaine de minutes dans la résidence.

Mme Niarchos était souffrante depuis quelque temps, mais rien ne laissait prévoir une issue aussi brutale.

COMBLE

Rarement famille aura été à la fois aussi comblée, et autant marquée par le destin. Mme Stavros Niarchos, née Athena Livanos, était la fille du plus puissant armateur grec. Jolie, intelligente, élégante, elle connut tous les succès. Pour la "haute société", elle était "Tina", tout simplement. Son bateau, le "Christina", que lui valut à 17 ans son mariage avec Aristote Onassis, était plus grand et plus fastueusement équipé que celui de la reine d'Angleterre: le "Britannia". Elle reçut royalement à son bord, dans des croisières de rêve, et sur son île de Scorpios: Winston Churchill, Greta Garbo, Gianni Agnelli, le géant de "Fiat". L'appuie-pieds du bar était fait en fanons de baleine. Une simple pression sur un bouton transformait sur le pont la piste de danse en piscine...

Sur ce bateau, il y eut aussi la Callas. Et quand, à la fin des années 50, une idylle lia la grande Diva à l'armateur, Tina, jugeant la situation intenable, demanda le divorce. Elle devait l'obtenir en 1960.

Elle épousa alors le marquis de Blandford, devenu duc de Marlborough, membre de la famille de Churchill.

Tina et le marquis de Blandford devaient divorcer en mai 1971. Cinq mois plus tard, elle épousait Niarchos. Le célèbre armateur grec, né en 1909, avait déjà été le mari d'Hélène Sporidis, fille d'un commandant de la marine royale grecque, de Melpomène Capparis, veuve d'un diplomate, et d'Eugénie Livanos, soeur de "Tina". Il avait en outre épousé Charlotte Ford, fille du roi de l'automobile, mais ce mariage n'avait pas été reconnu en Grèce.

En 1970, la femme de Niarchos, Eugénie, décédait, à l'âge de 42 ans, à la suite de l'absorption d'une trop forte dose de somnifères. L'armeteur fut disculpé de toute accusation dans cette affaire. Le 24 janvier 1973, une cruelle épreuve frappait de nouveau Tina: Alexandre Onassis, 23 ans, le fils qu'elle avait eu d'Aristote, se tuait dans un accident d'avion.



Mme Tina Niarchos, ex-épouse d'Aristote Onassis. (Téléphoto PC)

La Grande-Bretagne vote contre les aventures

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne s'est prononcée, jeudi, contre les aventures, de quelque côté qu'elles puissent venir. Ni révolution de gauche, ni confrontation entre la droite et les syndicats.

M. Harold Wilson est revenu au pouvoir avec une majorité absolue, certes, mais si étroite que les diverses tendances du Parti travailliste ne pourront que suivre leur chef commun ou risquer la chute.

Ainsi le peuple britannique s'est montré traditionnellement égal à lui-même, préférant, surtout en période de crise, la prudence à l'audace et le compromis à l'affrontement.

M. Harold Wilson aurait certes préféré pouvoir disposer d'une majorité de 10 à 15 sièges, qui l'aurait mis à l'abri de surprises toujours possibles. Il doit se contenter de trois sièges, avec cependant l'appui de sympathisants fidèles tels que les nationalistes gallois ou les catholiques irlandais. Au total, sur les prinipales questions, sa majorité doit s'élever à huit ou neuf sièges. M. Wilson, en tout cas, la juge viable.

Le premier ministre, qui prend le pouvoir pour la quatrième fois, exploit que seul jusqu'ici avait réalisé Gladstone, a annoncé qu'il s'apprêtait à prendre des mesures rendues nécessaires par la crise actuelle, la plus grave que la Grande-Bretagne ait traversé depuis la guerre.

PRUDENCE

"Tout le monde, a dit M. Wilson, doit partager le fardeau et l'effort qui doit être fourni". En bref, ceci veut dire que les Britanniques vont devoir se "serrer la ceinture" pour faire face à l'inflation, aux menaces du chômage et de récession.

Le premier ministre a déclaré qu'il s'adresserait au pays dès lundi prochain pour tracer le programme du gouvernement. Il n'a pas eu besoin de préciser que ce programme concernerait avant tout cette crise économique. Car, dans tous les autres domaines, les intentions travaillistes sont connues. Beaucoup d'entre elles resteront en fait lettre morte, ne serait-ce que par suite de la majorité trop réduite dont dispose —on serait presque tenté de dire dont "bénéficie"— M. Wilson. Cette situation empêche sa gauche, malgré tout son désir et sa turbulence naturelle, d'exiger trop fort l'application immédiate des projets de nationalisation des industries clés ou même la main mise de l'Etat sur le pétrole de la mer du Nord.

M. Wilson compte avant tout sur ce contrat social que son gouvernement a conclu avec l'intersyndicale et qui, bien qu'il ait déjà été rompu par plusieurs des syndicats eux-mêmes, constitue un instrument de coopération non négligeable entre la plus grande partie de la classe ouvrière et le gouvernement du pays.

Ainsi donc, souligne-t-on notamment à la City et dans la presse du soir, M. Wilson ne peut prétendre que le pays s'est prononcé en masse pour le programme travailliste de nationalisations et d'impôt sur la richesse.

UNIFIER LE PAYS

S'il veut, comme il l'a affirmé la nuit dernière, unifier le pays, M. Wilson devra, estiment les commentateurs, imposer la modération à son aile gauche. Désemparés, les conservateurs et les libéraux ne devraient pas, au début tout au moins, constituer une opposition trop difficile.

Tous les partis sont conscients de la gravité de la crise économique et savent que le gouvernement britannique à lui seul ne peut y trouver de remèdes.

Sur le plan intérieur, la grande nouveauté de ces élections aura été le succès des nationalistes, écossais et gallois, les premiers au détriment des tories, les seconds au détriment du labour. En fait, ils remplaceront numériquement les libéraux sur l'échiquier politique.

Le vote libéral était considéré comme un vote de protestation. Les électeurs, dont le désenchantement s'est soldé par une participation nettement inférieure à février (73 contre 79 p.c.), n'ont pas fait confiance au parti de Jeremy Thorpe et n'ont pas cru qu'un gouvernement de coalition serait la meilleure solution en ce temps difficile.

En Irlande du Nord enfin, les protestants loyalistes, adversaires du partage des pouvoirs avec les catholiques, sont en passe de conserver 11 des 12 sièges, le dernier allant au leader du parti catholique SDLP, M Gerry Fitt.

BRIDGE

TEMPS PERDU

La perte d'un temps par le joueur en Est permit au déclarant de la main suivante de réaliser son contrat.

Au bridge comme dans les autres domaines, il faut se rendre à l'évidence et ne point rechercher un objectif qui ne peut être atteint.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Pi- 8-7-3 Co- 8-2 Ca- A-7-2 Tr- A-R-6-5-3	
Pi- D-V Co- V-10-9-5-4 Ca- R-V-4-3 Tr- 8-7	O N E S	Pi- 10-5-4 Co- A-D-6 Ca- 10-9-6 Tr- D-V-10-4
	Pi- A-R-9-6-2 Co- R-7-3 Ca- D-8-5 Tr- 9-2	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	passe	2-trèfles	passe
2-piques	passe	3-piques	passe
4-piques	passe	passe	passe

Entame: valet de coeur.

Est ayant pris de son as et craignant que le Mort soit en état de couper, s'attaqua à l'atout par son quatre. Le déclarant demanda deux rondes d'atout et procéda ensuite à l'affranchissement des trèfles. Il est à remarquer que si le déclarant s'empresse de faire couper un coeur, une rentrée au Mort sera gaspillée et le contrat ne pourra être réalisé.

Après que Nord eut encaissé l'as et le roi de trèfle, de son deux de pique, Sud en coupait le trois. Le déclarant fit suivre le roi de coeur de sa dernière carte à cette suite, le sept, et Nord coupant obtenait la main. De nouveau Sud coupait un trèfle et le six de Nord se trouvait affranchi. Par l'as de carreau Nord reprit la main et sur le dernier trèfle Est coupa de son dix de pique, mais Sud jetait l'un de ses carreaux perdants. Une levée fut cédée au roi de carreau de Ouest, mais le contrat était réussi car le déclarant n'avait perdu qu'un coeur, la coupe du dix de pique et une levée au roi de carreau.

Si est, à la seconde levée, avait cherché à affranchir une levée à son partenaire tout en faisant disparaître une rentrée au Mort, en s'attaquant aux carreaux par le dix, le contrat aurait été irréalisable; car lorsque le dernier trèfle du Mort aurait été affranchi, Nord n'aurait disposé d'aucune prise de main, et en plus de l'as de coeur et d'une levée à l'atout, le déclarant aurait été dans l'obligation de céder deux levées de carreau.

Est devait constater qu'il était impossible d'empêcher Nord de couper un coeur, car visiblement Sud en possédait le roi, et chose certaine le déclarant était en état d'arrêter l'atout.

Le temps que perdit Est, en demandant atout, changea le sort de cette main.

On perd son temps à vouloir décrocher la lune.

Noël Duchesne

HOROSCOPE



Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Le travail routinier semble vous accabler grandement, il est à noter que vous subissez une baisse de vitalité et votre rendement s'en ressent naturellement. Par contre, les heures supplémentaires que vous avez effectuées, vous seront remboursées ou payées sous forme de boni.
Amour
Il ne faudrait surtout pas que vous regardiez trop amoureusement de l'autre côté de la clôture parce que tout serait découvert et l'être réellement aimé ne vous le pardonnerait pas et vous auriez à en subir les foudres et vous savez que vous le regretterez amèrement.

TAUREAU

Affaires
Dame Chance vous accompagnera aujourd'hui si vous spéculez ou faites affaires avec une ou plusieurs personnes. Sinon, les aspects deviennent plus contrariants et malheureusement des pertes pourraient être le résultat de vos transactions. Il serait très important d'y penser.
Amour
Surveillez bien la santé de vos enfants car des ennuis en provenance de ceux-ci sont à craindre. Les célibataires de ce signe auront des difficultés de toutes sortes vu le manque de légalité de leurs manoeuvres. Par contre, l'entente est parfaite pour les gens mariés, tant mieux.

GEMEAUX

Affaires
Les membres de la direction à votre travail ne seront pas satisfait du tout de votre rendement aujourd'hui. C'est normal puisque vous apportez au bureau ou à l'usine vos problèmes personnels et familiaux, par conséquent votre travail s'en ressent et vous n'êtes absolument pas efficaces.
Amour
Inutile de vous dire que les problèmes que vous avez apportés à votre travail vous précèdent à l'intérieur de votre foyer. Nous pouvons vous suggérer une solution de rétablissement si vous le voulez: consacrez plus d'heures à votre famille et vous ne serez plus un étranger malcommode.

CANCER

Affaires
Le secteur des affaires va très bien aujourd'hui mais faites attention sur les routes, suivez les indications, les limites de vitesse, etc... car vous êtes enclins à recevoir un billet de contravention dû à votre négligence sur la route. Soyez donc très prudents, les infractions vous suivent de près.
Amour
Les célibataires feront d'agréables rencontres, que ce soit lors d'un déplacement ou lors d'une soirée de plaisir, ils y rencontreront l'être aimé. Pour les gens mariés de ce signe, l'amour tient toujours la première place dans votre foyer et vos enfants vous apporteront de grandes joies.

LION

Affaires
"Charité bien ordonnée commence par soi-même". Ne l'oubliez surtout pas. Votre besoin de donner à tous et à chacun aujourd'hui pourrait s'avérer fatal; ainsi le secteur financier sera un peu ébranlé par ces dons. Pensez un peu à vous et à vos possibilités financières et vous n'aurez rien à craindre.
Amour
Au sein du foyer l'entente règne, tout va bien, c'est cependant pour ceux qui sont "amoureux aveuglément" que ça va moins rondement; attention aux amours intéressés de la part du conjoint, plus votre portefeuille sera ouvert, plus l'être aimé vous manifestera son amour. Soyez très prudents.

VIERGE

Affaires
Soyez très prudents lorsque vous apposerez votre signature sur quelque contrat que ce soit car un point de loi pourrait facilement être exclu de ce texte, ce qui entraînerait par la suite des ennuis. Evitez aussi toute association pour effectuer votre travail, faites-le vous même, ne vous fiez à personne.
Amour
Malheureusement, même ce secteur est assez contrariant aujourd'hui. Des mésententes avec le conjoint peuvent se produire surtout si vous l'avez laissé tomber lors de la dernière soirée...Reconnaissez donc vos erreurs et les discussions seront moins longues entre vous.

BALANCE

Affaires
Vous subissez malheureusement une baisse de vitalité. Faites attention à votre foie qui vous jouera de vilains tours, qui pourraient bien vous demander un certain arrêt dans votre travail. Sur un autre niveau, si vous avez déjà prêté de l'argent à un frère ou une soeur, il vous sera remis aujourd'hui.
Amour
Ce n'est surtout pas en ce jour que les célibataires feront de nombreuses conquêtes amoureuses car ce secteur n'est pas tellement favorisé et même les gens mariés connaîtront une certaine baisse du niveau affectif, baisse qui peut concorder avec le manque de vitalité dont on a déjà parlé. Il s'agit donc pour vous de prendre beaucoup de repos afin de repartir en grande forme dès demain.

SCORPION

Affaires
Méfiez-vous de certaines personnes qui essaient de vous impressionner par leurs grandes paroles, ne soyez pas comme le petit enfant devant son premier jouet, la naïveté n'a jamais rien apporté. Montrez-vous plus grand et plus large d'esprit que ces personnes en manifestant une certaine négligence à leur égard, ils comprendront leur échec.
Amour
Quelques mésententes peuvent surgir entre vous et l'être aimé à la suite d'une demande d'emprunt ou à cause d'une de vos relations amicales. Il s'agit donc pour vous de vous mettre d'accord sur ces différentes questions en essayant de vous parler le plus possible. De toute façon, un petit conseil en passant, il est très mauvais pour vous de prêter aujourd'hui, ça vous évitera bien des soucis.

SAGITTAIRE

Affaires
Cette journée en est une peu propice aux transactions, on pourrait même vous reprocher une certaine inégalité dans ces transactions. Soyez énormément prudents et sachez dire non aux offres qui vous paraîtront un peu trop avantageuses, vous n'aurez pas à le regretter. Il serait bon aussi que vous lisiez plusieurs fois les contrats que vous auriez à signer en ce jour.
Amour
Les jeunes natifs de ce signe auront à subir les reproches de leurs parents face à des gestes qu'ils auront préalablement posés. Ils devront cependant les accepter puisqu'ils seront réellement coupables. Pour les gens mariés, soyez légaux dans vos actes, ne courez pas après les amours peu permis.

CAPRICORNE

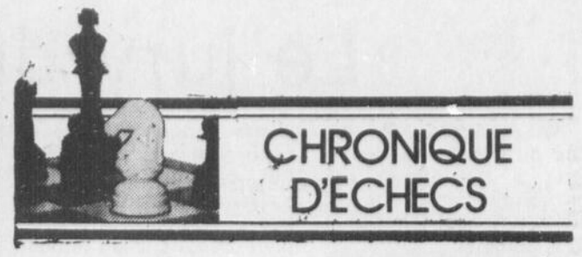
Affaires
Soyez très prudents sur les routes car on remarque en ce jour des ennuis avec l'auto, que ce soit des accrochages ou des billets de contravention, on vous demande de conduire avec votre tête. Modérez donc votre allure sur les routes. Ce sera mieux pour vous et tout le monde.
Amour
Soyez plus ouverts dans votre milieu affectif, faites comprendre vos points de vue à votre partenaire. Parlez plus ensemble et vous vous comprendrez mieux. Vous serez contractés aujourd'hui, ne laissez pas votre humeur briser l'harmonie qui règne au sein de votre famille.

VERSEAU

Affaires
Vous avez maintenant à remettre un emprunt que vous aviez déjà effectué et il serait bon que vous y pensiez dès aujourd'hui. Sur les routes, n'oubliez pas que vous n'êtes pas à l'abri des contraventions, des problèmes avec la loi peuvent être possibles. Soyez prudents.
Amour
Votre vie sexuelle n'est pas aussi active que vous l'auriez espérée mais n'en veuillez pas du tout à votre partenaire. Si vous êtes patients, vous aurez de meilleurs moments très bientôt. De toute façon, votre famille tient une grande place pour vous et soyez-en fiers.

POISSONS

Affaires
Malheureusement, la journée n'est pas propice aux signatures de contrats. C'est donc pour cette raison que nous vous conseillons de lire et de relire tous les documents que vous aurez à signer afin de ne pas vous faire prendre dans un piège qui nuirait sûrement à l'élan de vos affaires.
Amour
Le conjoint semble se détacher de votre méprise, il semble négliger votre affection, ce qui vous déplaît énormément. Rappelez-le à l'ordre et en usant de votre charme, le tour sera joué. Il se rappellera les heureux moments passés à vos côtés. Soyez tout de même assez discrets.



Par: Benoît Larouche, Michaël Gallagher.

CHAMPIONNAT JUNIOR DU QUEBEC 1974

C'est au CEGEP de Shawinigan les 1, 2 et 3 novembre prochain que se déroulera le Championnat Junior du Québec 1974. Cette compétition sera organisée par la Fédération des joueurs d'échecs du Québec en collaboration avec le club d'échecs de la Mauricie, et elle sera commanditée par le journal "La Presse". Dix-huit juniors représentant les diverses régions de notre province s'affronteront dans cet important tournoi qui a pour but de déterminer un candidat qui par la suite ira nous représenter au Championnat Canadien.

Roger Lebrun âgé de seize ans, champion junior pour la région Saguenay-Lac-St-Jean, sera donc notre représentant. Membre du club d'échecs de Bagotville, le jeune Lebrun a déjà fait sa marque dans le domaine des échecs en remportant plusieurs importantes victoires sur le circuit régional. Nul doute qu'il saura nous faire honneur. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

SUR LE TABLEAU

● Concernant le match final des candidats en vue du Championnat mondial des Echecs, le jeune Anatole Karpov mène toujours par deux victoires sur le vétéran Victor Korchnoy. D'ailleurs, en jouant notre partie de la semaine, vous pourrez vous rendre compte à quel point ce grand maître Karpov est doué d'un talent extraordinaire.

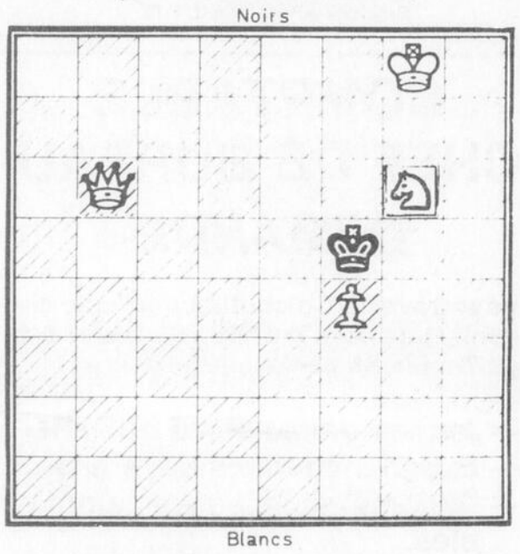
● Tous les joueurs d'échecs de Chicoutimi sont cordialement invités à une importante réunion qui aura lieu au chalet du Parc Rosaire Gauthier, lundi soir prochain à 8 hres.

● Le Club d'Echecs de la Mauricie annonce son tournoi annuel ouvert qui aura lieu au CEGEP de Shawinigan les 1, 2 et 3 novembre prochain. Les personnes intéressées peuvent se procurer des formules d'inscription au Club d'Echecs de Chicoutimi.

PROBLEME DE LA SEMAINE

(Réf: Chess Life & Review)

Noirs



Blancs

Mat en trois coups pour les Blancs..... Solution la semaine prochaine.

Réponse au problème de la semaine dernière:
1. De2, Rf6; 2. De5★, Rxg6; 3. Dg5, Mat.
Si 1... Rxg6 alors 2. De5, Rh6; 3. Dg5, Mat.

PARTIE DE LA SEMAINE
KARPOV — KORCHNOY
Finale des candidats 1974
Defense Petrov

1. e4,e5; 2. Cf3,Cf6; 3. Cxe5,d6(a); 4. Cf3,Cxe4; 5. d4,d5(b); 6 Fd3(c),Fe7; 7. 0-0,Cc6; 8. Tel,Fg4(d); 9. c3(e),f5(f); 10. Db3,0-0; 11. Cbd2 (g),Rh8; 12 h3,Fh5; 13. Dxb7 (h),Tf6; 14. Db3,Tg6; 15. Fe2(i), Fh4; 16. Tfl(j),Fxf3; 17. Cxf3,Fxf2★; 18. Txf2,Cxf2; 19. Rxf2,Dd6(k); 20. Cg5 (1),Tf8; 21. Da3,Dd8; 22 Ff4,h6(m); 23. Cf3,Te8; 24. Fd3,Te4(n); 25. g3,Tf6; 26. Dc5,g5; 27. Cxg5(o), hxg5, 28. Fxg5,Tee6; 29. Tel,Dg8(p); 30. h4,Tg6; 31. Txe6,Aban.(q).

(a) Après 3...Cxe4; 4. De2,De7(4...Cf6; 5. Cc6★); 5. Dxe4,d6; 6. d4,dxe5; 7. dxe5, les blancs ont un solide pion d'avance.

(b) Les noirs tentent de garder le cavalier solide en e4 de façon à entraver le développement des blancs.

(c) Les blancs ont deux grandes lignes de jeu: attaquer directement e4 ou saper la protection du cavalier, c'est-à-dire mettre de la pression sur d5.

(d) Les noirs menacent maintenant 9...Cxd4.

(e) La suite 9. Fxe4,dxe4; 10. Txe4,Fxf3; 11. Dxf3,Cxd4; 12. Dd3,Ce6; maintient l'égalité. L'attaque immédiate 9. c4, est aussi excellente.

(f) Très audacieux; Korchnoy indique clairement son intention de gagner à tout prix par un mat.

(g) Les blancs menacent 12. Cxe4,fxe4; 13. Fxe4, le prochain coup noir décloue le Pd5.

(h) Les deux tempos perdus pour gagner ce pion permettent aux noirs de monter une dangereuse attaque; Karpov devait pour ce faire être très conscient de ses ressources défensives.

(i) Protège une autre fois le Cf3; cela rend inutile les pressions que noir pourrait mettre sur le Cd2 principalement par 15...Fg5.

(j) 16. Cxh4,Dxh4; laisserait la position blanche sans défense contre 17...Dxh3.

(k) C'est ce coup qui devait justifier les échanges en f2 et f3; en effet la venue de la dame en g3 paralyserait complètement les blancs.

(l) La menace 21. Cf7★, gagne un tempo tout en bloquant la case g3 à la dame.

(m) la Tf8 non protégée empêche les noirs et gagner deux pièces pour la tour en g5.

(n) Après 25. Fxe4,fxe4; la position royale n'est plus très confortable.

(o) Les blancs ont maintenant un avantage matériel suffisant pour échanger les pièces restantes.

(p) Il faut se défaire du clouage, mais il est maintenant trop tard.

(q) Après 31...Txe6; 32. Fxf5 les deux pions passés le roi bien protégé laissent une victoire facile au grand technicien qu'est Karpov.